LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 1 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 1er AVRIL 1970 PRIX 10c

Il y a cent ans avec Louis Riel

L'exécution de Scott

Avec Thomas Scott en prison, le Gouvernement provisoire tient en cage un véritable tigre. Scott ne cesse de provoquer ses gardes métis, de les injurier de la façon la plus vile, de leur cracher son mépris. Sans relâche, il incite ses compagnons de prison à l'imiter.

Le 1er mars, il en entraîne quelques-uns à tenter de s'évader. Les gardes métis interviennent à temps et rétablissent l'ordre. Mais Scott ne veut tout simplement pas se calmer. Il est furieux de rage. Exaspérés, ses gardes le traînent à l'extérieur, dans la cour du fort, et lui tombent dessus à bras raccourcis. Ils lui remettent ce qu'il avait lui-même servi au malheureux Parisien. Mais un membre du Gouvernement provisoire arrive sur le champ et arrête la sauvagerie. Il fait remettre Scott en prison et rapporte l'incident à Riel.

Le lendemain, 2 mars, Riel rend visite à Scott. Il lui ordonne de cesser ses provocations s'il ne veut pas que le sang coule dans la Colonie. Mais c'est peine perdue. Scott n'entend aucunement raison. Il insulte le Président et couvre de mépris le Gouvernement provisoire: "C'est la crasse métisse qui mène par ici, crie-t-il; les Métis sont une bande de peureux! Ils n'auront pas le courage de me tirer dessus!".

La situation devient de plus en plus insupportable. Riel convoque le Conseil pour régler le cas de Scott. Le Conseil décide d'instituer une cour martiale. On adopte le mode de procédure habituel au pays, celui que l'on emploie pour le règlement des conflits lors de la chasse au bison. Ambroise Lépine sera président du Jury; les autres membres seront Janvier Ritchot, André Nault, Joseph Delorme, Elzéar Lagimodière, Elzéar Goulet et Baptiste Lépine. Joseph Nolin sera greffier de la cour.

La cour se réunit le soir du 3 mars. Trois témoins viennent déposer des plaintes contre Scott: ce sont Riel et deux gardes, Joseph Delorme et Edmund Turner. Ils l'accusent 1) de s'être rebellé contre le Gouvernement provisoire; 2) de s'être insurgé contre les gardes et d'avoir battu leur capitaine; 3) d'avoir injurié le Président du Gouvernement provisoire.

Face à ces accusations, Scott se refuse à toute défense cohérente. Il profère des insultes contre le tribunal et se moque de la procédure. Après avoir entendu les témoignages, tous les membres du tribunal concordent à déclarer Scott coupable, mais ils ne sont pas du même avis quant à la sentence à imposer. Janvier Ritchot, André Nault, Joseph Delorme et Elzéar Goulet optent pour la peine de mort; Baptiste Lépine et Elzéar Lagimodière se prononcent pour l'exil. L'autre, Ambroise Lépine, président du jury, se range, plutôt contre son gré, du côté de la majorité. Après avoir reçu sa sentence, le jeune Scott est reconduit à sa cellule.

En apprenant la décision du tribunal, l'abbé Lestanc, le révérend George Young, ministre méthodiste, et Donald Smith se rendent immédiatement auprès de Riel pour intercéder en faveur du jeune rebelle. Mais c'est en vain. Riel leur répond que Scott a eu sa chance et qu'il n'a pas su en profiter; s'il lui accordait le pardon, ses propres hommes deviendraient impossibles à mener et les autres prisonniers se rendraient insupportables à leur tour. La sentence demeure donc irrévocable.

Le 4 mars 1870

Le lendemain matin, Thomas Scott est conduit par André Nault et Elzéar Goulet devant le peloton d'exécution. A midi, il meurt fusillé.

André Nault devait écrire dans ses notes: "Scott tomba frappé de trois balles, dont deux à la poitrine. Avant que j'aie eu le temps de m'assurer qu'il était mort, un nommé Guillemette, qui était un peu grisé, s'approcha du corps, le retourna et lui déchargea son revolver dans la tête. Le corps fut mis dans un cercueil et amené au bastion. Pas longtemps après, quelques-uns vinrent me dire qu'ils entendaient des gémissements dans le bastion. Je suis allé voir et je suis resté près du corps durant deux heures et demie. Tout ce que j'entendais, c'était le vent qui soufflait dans les bâtisses. Le corps a été sorti du fort par Elzéar Goulet et Elzéar Lagimodière. La raison pourquoi l'enterrement de Scott a été gardé secret, c'est qu'on avait peur que les Orangistes organisent là une sorte de pèlerinage".

(à suivre)

Fatigués de bilinguisme théorique

Des jeunes protestent avec de la peinture contre des établissements franco-manitobains

Au moins dix établissements qui s'identifient à la vie francophone de St-Boniface et une cinquantaine de panneaux de signalisation unilingues (anglais) ont été la cible de peinture à l'aérosol durant la nuit du Samedi saint au dimanche de Pâques.

Sur la façade de quatre églises, St-Louis-de-France, Sts-Martyrs-Canadiens, Ste-Famille et Précieux-Sang, du Centre Culturel, du Collège de St-Boniface, des écoles Lacerte et Précieux-Sang et du gymnase Notre-Dame, un groupe anonyme a écrit en grosses lettres noires ou bleues "Vive les moutons"! Près de l'entrée de l'Institut collégial Louis-Riel on avait tracé "Pour vos péchés". Quant aux panneaux de signalisations, ils ont été marqués du signe "BB".

Les auteurs de ces méfaits ont vu à expliquer le sens de leur geste en faisant parvenir à la presse un communiqué rédigé en français et en anglais et signé "Sincèrement vôtre pour un Canada plus grand et plus uni, le Mouvement d'identité française".

"Ce fut un geste bien organisé et bien pensé pour remplir les espérances suivantes", lit-on dans le communiqué.

Premièrement, "c'était pour avertir la population de St-Boniface, du Manitoba et du Canada que nous, les Franco-Manitobains, sommes fatigués des discussions théoriques au sujet du bilinguisme. Nous voulons des applications pratiques et nous les exigeons maintenant."

"C'était aussi pour éveiller l'opinion publique à la situation économique des francophones. C'est un des groupes les plus privés de nécessités de notre province, continua le communiqué. Cette condition est aggravée par l'exploitation et un niveau inférieur d'éducation et c'est une condition qui risque de se perpétuer par le nombre plus élevé de jeunes Canadiens français qui lâchent l'école à un niveau inférieur à la population générale", poursuit-il.

Les membres jusqu'ici inconnus de ce Mouvement d'identité française prétendent que leur geste va "éveiller une certaine fierté parmi les Canadiens français" et les préparer à exiger "une politique de bilinguisme pour les zones de population française" du Manitoba.

Le Mouvement en question a ajouté à son communiqué un document où il expose ce qu'il appelle "sa philosophie".

"Nous avons constaté lors de notre existence en tant que Franco-Manitobains, déclare le document, qu'il existait un manque d'activités et de pensées politiques chez les Canadiens français. Nous avons donc décidé de tenter un geste d'action politique qui forcerait le Canadien français à choisir pour ou contre la vie française et bilingue dans les régions françaises de notre province."

D'après le Mouvement d'identité française, "ce manque d'action politique" aurait engendré "un manque d'action pratique gouvernementale aux niveaux scolaire, régional, métropolitain et provincial (par) l'adoption d'une politique de bilinguisme dans les régions de concentration française". Le Mouvement voudrait "éveiller" à l'action les représentants canadiens-français des divers niveaux de gouvernement.

Il veut aussi démontrer que le choix de l'option "Canadien" ne rejette pas le "Canadian" mais est plutôt "la présentation d'une option valable qui peut contribuer beaucoup plus à l'unité et à l'identité du Canada et à son enrichissement" au plan humain. Le "Canadien" serait un partenaire égal et non une "minorité soumise et sur la défensive".

Le Mouvement dit, dans son document, qu'il a choisi de poser un geste contestataire illégal parce qu'il pense qu'une contestation légale n'aurait pas attiré suffisamment l'attention de l'ensemble de la population.

De plus, ajoute-t-il, une action illégale "forcerait le Canadien français à s'émanciper du contrôle... de clocher et à réaliser qu'il a un rôle à jouer dans son gouvernement et que ce rôle peut, sans infériorité (ni) honte, se jouer en français tout aussi facilement

(Suite à la douzième page)



Près de la porte d'entrée de l'Institut collégial Louis-Riel les contestataires ont écrit "Pour vos péchés". (Cliché Winnipeg Free Press)

Les Collégiens s'opposent aux méthodes du Mouvement d'identité française

Accusés par certaines gens d'avoir participé à la contestation par aérosol contre l'unilinguisme anglais à St-Boniface en fin de semaine, les étudiants de la section universitaire du Collège de St-Boniface ont fait connaître lundi leur opinion devant cet acte de vandalisme dont le Collège lui-même fut victime. Le Mouvement d'identité française a écrit à la peinture sur les murs du pavillon universitaire du Collège "Vive les moutons" et "L'élite qui s'endort"!

"Il est logique d'interpréter ces oeuvres artistiques comme une plainte contre les institutions françaises de la ville, dans la mesure où elles ont pendant si longtemps accepté d'être des "moutons" et de laisser faire l'hôtel de ville, sans jamais se plaindre de l'unilinguisme qui nous a été imposé pendant tellement longtemps", a déclaré M. Jean Hébert, président de l'Association des étudiants de la section universitaire du Collège de St-Boniface.

Se disant d'accord avec les constatations du Mouvement d'identité française qui trouve "que les institutions canadiennes-françaises ont trop longtemps toléré cet unilinguisme dans une ville où l'on parle si souvent d'héritage et de tradition canadienne-française", l'Association des étudiants du Collège n'accepte cependant pas "les moyens que ce groupe utilise pour faire connaître son point de vue... C'est une stupidité, ajoute M. Hébert, que de se révolter de cette façon sans jamais avoir tenté de remédier à cette situation grave par des moyens légitimes et concrets".

Les étudiants du Collège annoncent pour leur part qu'ils se proposent de faire quelque chose sur cette situation d'unilinguisme anglais à St-Boniface. "Nous allons nous-mêmes exercer des pressions sur l'hôtel de ville pour que des changements soient faits en ce qui concerne les enseignes" et les divers services offerts par la ville. "Mais ce sera fait de façon légitime, a précisé M. Hébert. C'est la seule façon d'atteindre des buts très spécifiques sans nuire à la cause canadienne-française à St-Boniface".

Une révolution personnelle et collective se manifeste au Canada

OTTAWA — La rébellion qui se manifeste chez les défavorisés et les pauvres est en train de réveiller le pouvoir de la population soucieuse de réformer leur mode de vie, signale un relevé national entrepris par un nouveau groupement de citoyens.

Son défi à l'"Establishment" rencontre une forte opposition dans au moins une ville, mais est favorablement accueilli dans d'autres. Ce mouvement écarte catégoriquement la violence.

"La révolution personnelle et collective se manifeste déja", dit le relevé.

"Des groupements de citoyens sont à élaborer des méthodes parallèles destinées à fournir le mode de vie qu'ils désirent. Les institutions ont maintenant le choix de rejeter ou d'accepter cette révolution."

Le relevé qui comprend 19 villes, a été effectué au cours des six derniers mois par M. Mario Carota, un travailleur social conseil d'Ottawa, pour le compte de l'Association canadienne de bon voisinage grâce à un octroi du gouvernement fédéral.

M. Carota a rencontré environ 125 groupements de citoyens dans les principales villes. Des 215 groupes rencontrés, seule la ville de Moncton n'est pas représentée.

Il signale que presque tous les groupements ont été formés "parce que les citoyens ne veulent plus attendre que le gouvernement ou des agences privées fournissent ce dont ils ont besoin, ou ce qu'ils veulent, afin de résoudre les problèmes auxquels ils ont à faire face.

Ces groupes ont été mis sur pied "parce que les bureaucraties du gouvernement et des agences privées ont failli à la tâche de répondre à leurs besoins et de résoudre leurs problèmes.

(Suite à la douzième page)

La campagne électorale au Québec

Les libéraux veulent la grosse part des périodes de radio-télédiffusion

MONTREAL — (Adapté du Devoir) Dans un geste surprise, la société Radio-Canada a référé au conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) à Ottawa toute la question du partage des périodes gratuites mises à la disposition des partis politiques, pendant la durée de la campagne électorale. Pour justifier sa décision, la société a fait valoir l'incapacité d'entente entre les représentants des partis en présence.

Au cours des campagnes électorales précédentes, la formule appliquée par Radio-Canada voulait que les deux principaux partis se partagent à eux seuls les deux premiers tiers. L'enjeu pour la présente campagne consiste en 18 périodes à la télévision française et 36 autres périodes à la radio française. A quoi s'ajoute un certain nombre de périodes sur le réseau anglais.

Or, quatre des partis en présence, l'Union nationale, le Crédit social, le Parti québécois et le Nouveau parti démocratique en étaient venus à trouver une formule d'entente, mais le Parti libéral s'y est opposé. Selon ce nouveau principe, proposé par le Parti québécois, tous les partis étaient considérés sur un même pied et se partageaient le gâteau à parts égales.

Une difficulté se posait cependant pour appliquer le principe proposé par le Parti québécois; les règlements de la société stipulent en effet, que pour profiter des périodes gratuites, un parti politique doit être officiellement reconnu par la société et pour ce, doit présenter au moins 27 candidats. Le Parti québécois a alors demandé que l'on se base sur les modalités stipulées dans la loi électorale du Québec, selon laquelle un parti politique devient officiellement reconnu par le président des élections à la seule condition qu'il présente au moins dix candidats. Le Parti libéral n'a pas voulu céder et a exigé qu'on s'en tienne aux anciens règlements.

En présentant leur contre-proposition, les représentants du Parti québécois ont fait valoir que leur formule empêchait une évaluation arbitraire de la force des partis et évitait de préjuger des résultats des élections. Ils indiquaient en outre, que c'est le devoir d'un organisme d'Etat d'équilibrer les chances entre les partis pauvres et riches. Les autres partis ont accepté ce point de vue, mais le Parti libéral a imposé son droit de veto.

Le recensement dans Westmount

Les agents recenseurs sont à l'oeuvre dans toute la province afin de dresser les listes électorales; au total, 23,000 personnes doivent inscrire environ 3.5 millions de citoyens. Dans certaines sections de la circonscription de Westmount, les recenseurs sont unilingues anglophones. Prié de s'en ex-

(Suite à la douzième page)

Un laïque nommé président de l'administration de l'hôpital Taché

M. Bernie Wolfe, du Conseil métropolitain de Winnipeg, vient d'être élu président du conseil d'administration de l'hôpital Taché de St-Boniface. C'est la première fois qu'un laïque occupe ce poste. Elu pour un an, M. Wolfe succède à Sr Thérèse Boulet, S.G.M., qui demeure directrice de l'hôpital.

Les autres membres du conseil d'administration sont: M. Roland Couture, vice-président, Soeurs Louise Boulet, Cécile Gauthier et Gilberte Tétrault et Soeur Mary Thille, secrétaire.

L'élection de M. Wolfe au poste de président fait partie d'une nouvelle ligne de conduite que les Soeurs Grises de Montréal viennent d'adopter en vue d'impliquer davantage les laïques dans l'administration et l'orientation de leurs institutions hospitalières.

L'administration de l'hôpital Taché annonce également que les demandes de soumissions pour la construction du nouvel hôpital se feront vers la mi-avril et le début des travaux en mai.



M. Bernie Wolfe

La criminalité a augmenté de 11 % aux USA, en 1969

WASHINGTON — Le pourcentage des crimes et délits aux Etats-Unis s'est accru de 11 pour cent en 1969 et la police n'a été capable de résoudre que 20 pour cent des principaux crimes, annonçait récemment M. Edgar Hoover, directeur de la sûreté fédérale américaine (F.B.I.).

Malgré cet accroissement général des crimes et délits, le pourcentage de 1969 reste le plus faible de ces quatre dernières années.

Le nombre des arrestations s'est accru de 7 pour cent de manière générale. Mais si le nombre des adultes arrêtés s'est accru de 7 pour cent de celui des jeunes gens, âgés de moins de 18 ans, le nombre a augmenté dans la proportion de 11 pour cent.

Les vols à main armée sont ceux qui ont été le plus en augmentation. Ils se sont accrus de 16 pour cent, de la même façon que les viols.

Le nombre des crimes et délits continue à s'accroître dans les zones suburbaines.

L'église du Précieux-Sang fut une des cibles des peintres contestataires. L'inscription, faite à la peinture bleue, s'est imprégnée à tel point dans la brique rouge que l'on n'a pas encore trouvé un moyen efficace de l'enlever sans endommager le mur. (Cliché Winnipeg Tribune)

ÉDITORIAL

Vandalisme ou contestation?

Un groupe mystérieux, qui se nomme le "Mouvement d'identité française", vient de faire son apparition à St-Boniface. A la faveur de la nuit de Pâques, il s'est permis de peindre des inscriptions sur des murs d'églises de langue française et de barioler des panneaux indicateurs le long des rues de la ville.

L'incident est plutôt bizarre et ne manque pas de surprendre notre population, d'ordinaire si peu sujette à ce genre de manifestation. Si, de prime abord, on a pu croire à du pur vandalisme, il a bien fallu changer d'avis. Le groupe a pris soin d'expliquer aux journaux le sens de son geste. Le texte photocopié que nous avons reçu a été préparé assez soigneusement dans les deux langues. Le style révèle une certaine maîtrise de la composition. Les idées énoncées sur l'état de la francophonie au Manitoba dénotent aussi une connaissance plus que superficielle du milieu. Ce qui laisse soupçonner que ce groupe comprend des individus de formation universitaire ou, au moins, des individus capables de brasser des idées et de contester systématiquement l'ordre établi.

Maintenant ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'ils s'y prennent de cette façon plutôt adolescente et même puérile. S'ils trouvent que le visage français de St-Boniface, et du district officiellement bilingue qui lui est rattaché, ne s'améliore pas assez vite, pourquoi ne se sont-ils pas adressés directement et ouvertement à ceux qui peuvent y changer quelque chose, la mairie, le conseil métropolitain? Ils parlent de dialogue dans leur communiqué. Ont-ils eux-mêmes vraiment essayer de dialoguer avec ceux que leur geste de protestation semble vouloir mettre en cause? Ne croient-ils pas que le regroupement de tous les Canadiens français du Manitoba dans la Société Franco-Manitobaine constitue un organisme assez puissant pour parler au nom de la communauté francophone de la Province et présenter de façon officielle de justes réclamations?

Nous doutons fort qu'à barioler les murs des églises le Mouvement d'identité française réussisse à faire avancer les choses. Certainement pas en ville, où la population francophone se croit de moins en moins à la remorque du clergé en ce qui concerne la vie en français.

Il n'y a rien de bien constructif par ailleurs à poser des gestes illégaux. Il est beaucoup plus important d'amener tous les membres de la société, et surtout les chefs ou leaders de tout rang, à s'examiner sur leurs propres attitudes, sur les motifs qui les animent intimement aussi bien que publiquement, en face d'eux-mêmes comme en face des autres. Il ne rime à rien de combattre pour une identité française si l'on n'a pas tout d'abord découvert et affirmé en face de soi-même sa propre identité. Le malheur pour nos francophones, c'est justement que trop d'entre eux n'ont pas encore réussi à s'identifier réellement ni d'un côté ni de l'autre. Ils essaient de chevaucher entre deux identités culturelles, linguistiques, psychologiques, bien distinctes. Ainsi divisés, ils se font une personnalité ambivalente, chancelante, profondément insatisfaite, quel que soit le confort économique ou le "statut" social dont on peut jouir.

Nous aimerions recommander aux membres du Mouvement d'identité française de bien examiner tout d'abord leur propre identité. Quand ils seront parvenus à en être pleinement conscients et à l'accepter comme telle, ils trouveront alors facile le dialogue franc et ouvert avec qui de droit. Leur intérêt pour une meilleure manifestation de la vie française au Manitoba deviendra aussi un précieux renfort pour tout ceux qui s'occupent déjà activement du progrès tant économique et politique que linguistique et culturel de tous les Franco-Manitobains. On ne gagne rien à tirer à hue et à dia en ce domaine.

J.-P. A.

Invention canadienne qui facilite les interventions au cerveau

OTTAWA — Un équipement destiné au refroidissement du cerveau et au détournement du flot sanguin, inventé par le Dr Eric Peterson, neurochirurgien, et les ingénieurs du Conseil national des recherches, peut prolonger la vie de victimes de congestions cérébrales et de tumeurs du cerveau qui subissent une intervention chirurgicale, signale un rapport du Conseil.

Au cours des quatre années pendant lesquelles l'équipement a été utilisé sur des patients, la vie a été prolongée chez 45 personnes qui étaient en danger de mort ou paralysées, et chez deux patients qui étaient à l'article de la mort au moment de l'intervention chirurgicale au cerveau.

Tous sauf trois sont encore vivants chez ceux qui ont subi l'opération, "et en général les résultats ont été excellents", a déclaré le Dr Peterson.

Une partie de l'équipement permet de refroidir certaines parties du cerveau, permettant de pratiquer la chirurgie qui, autrement, aurait été impossible sans causer des dégâts permanents au cerveau.

Une autre partie a été adaptée afin de permettre aux chirurgiens de dépasser l'interruption des vaisseaux sanguins sans freiner le flot sanguin au cerveau pendant l'ablation de l'embolie.

L'équipement a été utilisé en clinique pour la première fois en 1966, sur un patient souffrant d'un cancer du cerveau localisé en un endroit extrêmement difficile d'accès.

La tumeur avait atteint le patient à tel point que son quotient d'intelligence s'était détérioré au point de tomber à 80. Le quotient moyen se situe entre 90 et 110. On avait abandonné l'espoir de le sauver.

Une équipe de 20 médecins, infirmières, ingénieurs et techniciens a utilisé l'équipement de refroidissement du cerveau pendant l'intervention chirurgicale qui a duré 14 heures. Le patient vit toujours et son quotient d'intelligence est redevenu normal en moins d'un mois.

Les causes de décès en France

On enregistre en France une moyenne de 550,000 décès par an, le cancer étant la cause principale de mortalité. En effet cette maladie tue plus de Français que les maladies cardio-vasculaires. Sur les 110,000 décès dus au cancer, près de 20 pour cent affectaient les "voies aériennes supérieures" (bouche, pharynx, larynx, bronches, poumons) et étaient en grande partie imputables au tabac.

(BNF 14-2-70)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par La Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être **adressée au:** Service des abonnements, **La Liberté et le Patriote,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

... $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis ...née pour abonnements aux autres pays.

...ments partent du premier numéro du mois qui ... de l'abonnement.

... pour enregistrement de deuxième classe.

De concert avec l'Armée américaine, les Forces canadiennes lançaient récemment un missile intercepteur Bomarc. Le lancement se fit de l'île Santa Rosa, au large des côtes de la Floride. (Photo TTS)

La prise de décision en groupe

Comment se prépare la prise de décision

André Charrière, du Centre d'études des Communications

(Suite)

— II —

Le moment de la décision en est un d'importance majeure dans une discussion, mais cela ne doit pas nous faire oublier les étapes antérieures et l'ensemble du processus de la solution des problèmes. Il existe un ordre logique, dans le déroulement d'une discussion, qui conditionne la qualité des décisions prises en groupe. Théoriquement, le processus de la solution d'un problème doit suivre les phases suivantes:

a) définir le problème et identifier les différents facteurs en cause;

b) recueillir l'information nécessaire;

c) produire des idées, déterminer les différentes possibilités, les solutions alternatives;

d) évaluer les idées, les propositions, en faire ressortir le pour et le contre;

e) choisir la meilleure solution (prise de décision);

f) relier la décision établie aux actions qui en découlent.

Cette approche logique nous permet de mettre en relief certains facteurs qui viennent enrayer les décisions de groupe. Pensons par exemple aux groupes qui auraient tendance à escamoter une phase ou qui resteraient bloqués à une étape particulière, ou encore qui tourneraient en rond sans aboutir à la décision.

— III —

Eléments psychologiques impliqués

En plus du facteur d'acceptation de la décision et des éléments logiques impliqués, il est utile d'être conscient des phénomènes psychologiques qui accompagnent la décision de groupe et qui peuvent facilement constituer des obstacles.

Chaque individu, par ses caractéristiques et ses attributs individuels, diffère des autres dans sa perception du problème, de la situation, de ce qui est important ou négligeable. Il est influencé par sa position dans le groupe, par ses besoins personnels (individualistes). Tout individu a tendance à voir les choses de façon égocentrique et si l'écart entre les perceptions des différents membres est trop grand, il devient alors difficile de partager les mêmes idées sur la solution du problème, car la communication ne se fait pas de façon adéquate.

Chaque membre d'un groupe appartient à d'autres groupes, à part celui dont il fait partie au moment de la décision. Ces loyautés conflictuelles entre un groupe et l'autre peuvent rendre indécis ou parfois impulsif. Souvent ce phénomène et d'autres semblables ne sont pas abordés ouvertement, mais font partie du programme caché du groupe.

Des individus et des sous-groupes peuvent être paralysés par la peur des conséquences de leur action. Serons-nous capables d'agir conformément à notre décision? N'est-il pas dangereux d'aller vers un échec? Qu'est-ce que le public pensera de notre décision? Plaira-t-elle aux individus puissants?

A cause de ses expériences passées, le groupe peut partager des perceptions fausses ou être ancré dans certaines habitudes plus ou moins fonctionnelles. Cette attitude entraîne souvent une rigidité méthodologique, alors que des modes d'approche particuliers sont nécessités par la variété des problèmes.

Dans tout groupe, il se produit des différences personnelles qui provoquent des sentiments entre les membres, parfois d'affection, souvent d'antipathie. Il se manifeste alors une tendance à évaluer une idée, non pas seulement selon ses mérites, mais selon la personne qui l'énonce et selon nos sentiments envers cette personne. Habituellement un conflit contient des éléments logiques et des éléments affectifs. Le problème pour un groupe est d'être capable d'accepter le désaccord quand il provient surtout d'une différence d'opinions et de reconnaître comme une forme plus destructive de conflit celle qui trouve sa source principale dans des sentiments d'hostilité personnelle. Les conflits peuvent se manifester entre individus, entre sous-groupes ou entre le groupe et un individu.

Les phénomènes reliés au statut, à la position hiérarchique et au "leadership" vont prendre une importance accrue lors de la prise de décision. Autant dans les réactions des membres envers ceux qui détiennent le pouvoir que dans les attitudes plus ou moins coercitives du "leader", nous pourrons trouver de nombreux obstacles à l'efficacité des décisions. L'expérience a montré qu'une décision établie sous un mode démocratique a plus de chances de succès; les gens vont s'engager dans ce qu'ils ont aidé à créer. S'ils sont invités à participer à la prise de décision, ils seront susceptibles de se sentir responsables des conséquences de cette décision.

Conclusion

Le problème de la prise de décision dans tout groupe permanent n'est pas seulement d'arriver à la meilleure solution, mais aussi de trouver les moyens d'éliminer les obstacles dans le fonctionnement du groupe, de façon à ce qu'il puisse mieux rencontrer les conditions logiques et psychologiques des décisions efficaces. L'accord entre les individus est un phénomène humain qui doit être développé plutôt qu'assumé. Un groupe qui veut améliorer ses décisions doit être capable de s'observer, de s'analyser, de profiter de ses erreurs et c'est là que le "leader" averti peut jouer un rôle considérable.

Des "supermarchés" de machines agricoles réduiraient les frais de distribution

OTTAWA — Il serait possible de réduire de façon appréciable les frais élevés de distribution dans l'industrie des machines agricoles si l'industrie elle-même, au lieu de multiplier ses détaillants, n'établissait que quelques supermarchés de machines agricoles (on pourrait les appeler des "marchines", d'après l'expression anglaise "machinery marts") où les agriculteurs achèteraient les machines qui leur seraient livrées directement de la fabrique à la ferme. Quelques détaillants pourraient continuer de faire affaire en établissant des centres agréés de réparation et d'entretien.

C'est dans une étude préparée pour le compte de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles que le professeur Rubin Simkin, de l'Université de Manitoba, a envisagé un tel changement radical dans le système de distribution.

Selon les conclusions du professeur Simkin, les agriculteurs des Prairies n'ont pas réussi à obliger les fabricants à rationnaliser leur système de distribution, malgré la création de la Canadian Co-operative Implements Limited, seule coopérative de machines agricoles dans l'Ouest canadien.

Pourtant, si l'on se fonde sur les critères applicables à une coopérative, la C.C.I.L. a connu le succès. Ses ventes ont progressé constamment depuis 1945 et ont atteint $20 millions en 1966 (26.6 millions, si l'on inclut la vente des reprises). En 1967, les chiffres étaient respectivement de $19.8 millions et de $26 millions. Accusant un excédent tous les ans depuis sa création (sauf trois fois), on ne saurait qualifier la situation financière de la C.C.I.L. que de superbe. Les prix de la coopérative sont semblables (parfois inférieurs) à ceux du marché, son service d'entretien et de réparation n'a rien à envier à celui des entreprises privées et elle a "vraiment fait épargner" à ses clients.

Malgré cela, en 1966, la C.C.I.L. n'avait conquis que 5.7 p. 100 du marché dans l'Ouest du Canada, — ce qui est insuffisant pour exercer un effet marqué sur le prix des machines neuves dans l'ensemble du marché et pour accroître la capacité de marchandage des agriculteurs vis-à-vis les compagnies traditionnelles. Selon le professeur Simkin, "la conquête du marché par la C.C.I.L. est loin d'être remarquable et rien n'indique qu'elle fera mieux dans l'avenir immédiat".

L'auteur est d'avis que la C.C.I.L. ne peut conquérir une plus grande partie du marché qu'en changeant de politique. Par exemple, elle pourrait oublier les bénéfices et abaisser ses prix. Ou bien, elle pourrait se lancer dans la fabrication de tracteurs et de moissonneuses-batteuses, mais cela exigerait des millions et comporterait de grands risques. Etant donné son organisation actuelle, le professeur Simkin juge que ces deux mesures seraient peu sages bien que la C.C.I.L. pourrait éventuellement connaître le succès en fusionnant plusieurs coopératives et en répartissant ainsi les risques.

Le professeur Simkin propose, — mais seulement comme possibilité à envisager, étant donné les piètres résultats des tentatives antérieures en vue de réduire les frais de distribution, — de former une association de fabricants de machines agricoles qui établirait et gérerait des supermarchés de machines agricoles (ou "marchines") dans un nombre restreint de centres de l'Ouest canadien. En fait, ils constitueraient des "salles d'exposition" où les représentants des compagnies prendraient les commandes en vue de livrer directement les machines de la fabrique à l'exploitant agricole.

"Ainsi, les frais afférents à la vente de machines neuves seraient appréciablement réduits et, bien que l'agriculteur devrait se déplacer plus loin pour effectuer son achat, il serait davantage en mesure de choisir l'équipement le mieux adapté à ses besoins et de l'obtenir au meilleur prix."

Les "marchines", — du moins deux ou trois parmi les plus importants, — pourraient également comprendre des centres de réparation et de pièces de rechange. Ils pourraient utiliser un service aérien de l'usine à l'entrepôt pour se procurer les pièces manquantes et, — surtout pendant les saisons des récoltes et des semailles, — un hélicoptère de l'entrepôt à l'exploitation agricole. De cette façon, l'agriculteur pourrait se procurer les pièces nécessaires en 12 ou 24 heures. De même, les stocks et les frais de manutention (ainsi que le coût des pièces détachées elles-mêmes) pourraient être réduits.

La seule ombre au tableau est que le concessionnaire agréé perdrait sa principale source de revenu. Un grand nombre devrait se retirer. Mais certains pourraient continuer leur entreprise en la transformant en centres agréés de réparation et d'entretien. Dans le même ordre d'idée, les fabricants pourraient établir un certain nombre de grands centres d'entretien, bien équipés, et dont ils seraient propriétaires.

L'auteur conclut en ces termes:

"Le régime proposé réduirait de façon marquée les frais de distribution. Les frais afférents à la vente au détail seraient fortement comprimés par suite de la réduction importante du nombre de points de vente. Le service des pièces de rechange serait rationalisé et l'entretien des machines amélioré, surtout aux moments de l'année où l'entretien revêt une importance cruciale.

"Etant donné la faible envergure de la présente étude, il peut paraître présomptueux d'avancer pareille proposition. Toutefois, j'estime que certaines parties de l'étude (surtout la deuxième proposition) recèlent des possibilités intéressantes. Ces possibilités, rien n'empêche les personnes intéressées de les analyser et, éventuellement, de les réaliser."

Chronique grammaticale

Un solécisme qui s'enracine

"Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer", comme disait le Taciturne. Après tout, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que les défenseurs de la syntaxe orthodoxe ont pris les armes pour repousser le calamiteux **après qu'il soit.**

Ce solécisme, que certains prennent pour une élégance, gagne chaque jour du terrain et franchit sans faiblir toutes les barricades de "mises en garde" qu'on dresse devant lui. C'est pourquoi M. Maurice Avril, après avoir entendu l'un de nos plus brillants romanciers, tout chargé de prix littéraires, offenser la grammaire lors d'une émission télévisée, s'inquiète et se demande s'il n'est pas dépassé par l'évolution galopante de la syntaxe, et s'il ne se "fossilise" pas.

Qu'il se rassure! Aucune grammaire, si avancée soit-elle, n'a encore osé entériner cette absurdité. L'écrivain en question a dû être contaminé par les microbes de solécisme qui voltigent autour des micros de la télévision. Il a suffi que le plus lettré et le plus brillant de nos hommes d'Etat s'en approchât, le 8-IX-67, pour qu'il eût une défaillance et proférât "Après qu'ils **aient** voté..." au lieu de "après qu'ils **auront** voté". Et les précédents sont innombrables.

Quand cette maladie s'est-elle déclarée? Comment et pourquoi le mal a-t-il fait de si rapides progrès et s'est-il généralisé sans qu'on y prêtât attention? Et quel remède peut-on espérer y apporter?

C'est peu après la Première Guerre mondiale que l'emploi aberrant du subjonctif avec **après que** a commencé à se répandre, quand le français a subi son premier assaut de langue populaire; mais ce n'est guère qu'après le second carnage, au moment de la grande crue du **pop-french,** que les chroniqueurs grammaticaux ont débusqué la bête et ont lâché les chiens. Mais il était déjà bien tard.

Parmi les causes de cette déviation syntaxique figure au premier plan la contamination de **avant que,** qui se construit avec le subjonctif. Puisque **avant que** a droit à ce temps noble, raisonnent les tenants de la justice égalitaire, pourquoi **après que**, son pendant, en serait-il frustré? Il y a une sorte de grammaire simpliste, qui se réfère aux notions formelles, au lieu de faire appel aux notions fonctionnelles, et qui favorise ce genre de raisonnement. Quand on lit, par exemple: "Si le mot est placé devant une consonne...", on peut être à peu près sûr que la règle édictée à la suite est erronée. Alors que "si le mot représente telle fonction" annonce une règle reposant sur une base plus solide qu'une simple apparence orthographique.

Dire que le subjonctif est commandé par la conjonction **que** fait perdre de vue la notion de doute introduite par ce mode. **Avant que** commande le subjonctif parce que l'action n'est pas encore réalisée et qu'elle demeure aléatoire; mais **après que** ne peut suggérer aucune idée d'incertitude, puisque l'action est déjà accomplie. Employer alors le mode de l'éventualité est une absurdité manifeste.

(Extrait d'un article de M. André Rigaud, paru dans la revue mensuelle "Vie et Langage", Larousse éditeur.)

Recommandations du Conseil canadien du Bien-être sur les problèmes des jeunes errants

Les recommandations suivantes sont tirées d'une enquête nationale que le Conseil canadien du Bien-être a conduite au cours de l'été 1969. Elles se fondent sur les vues des personnes interviewées au cours de l'enquête menée auprès de ceux qui s'occupent des jeunes et sur les renseignements découlant des interviews effectuées auprès des jeunes errants.

• • •

Recommandations à l'intention des jeunes qui empruntent les grands chemins

Les interviews menées auprès des agences communautaires s'occupant de la jeunesse errante révèlent qu'un grand nombre de ces jeunes qui voyagent en été projettent rentrer chez eux vers la fin de la belle saison. Le motif qui les pousse à voyager serait de voir et de connaître le Canada. A notre avis, ce phénomène continuera à se manifester et doit même être encouragé. En plus, on remarque un mouvement régulier de jeunes qui viennent des régions rurales et des centres moins populeux vers les villes en quête d'emploi. Les recommandations suivantes sont formulées pour faire face aux besoins des deux groupements de jeunes.

11. Nous engageons instamment qu'un réseau d'auberges de jeunesse soit instauré d'un coin à l'autre du pays pour assurer aux jeunes un gîte sûr, propre et bon marché. Ces auberges pourraient être opérées par les jeunes, cependant il n'est pas nécessaire qu'elles soient établies à titre d'agences distinctes. On pourrait pratiquer une approche auprès d'organismes nationaux, tel que le "Y" pour les engager à inclure ce service dans leurs programmes. Les auberges seront admissibles aux subventions fédérales qui leur parviendraient par le canal d'un ou de plusieurs organismes nationaux.

12. Ils doivent avoir un accès rapide et facile aux services sanitaires de premiers secours et de dépannage.

13. On sondera les expériences acquises dans diverses collectivités en matière d'installations alimentaires communes, en prévision de propositions judicieuses qui seraient développées pour assurer aux jeunes errants une alimentation adéquate.

14. On doit appuyer davantage les centres "drop-in". Ces centres remplissent le rôle non seulement d'endroits très prisés où les jeunes aiment se rencontrer, mais aussi de centres de renseignements et d'orientation au sujet de toute une gamme de services, dont un ou plusieurs seront utiles au jeune voyageur durant son séjour dans la collectivité. A notre avis, les centres "drop-in" seraient opérés par les jeunes, cependant il n'est pas nécessaire qu'ils soient établis à titre d'agence séparée. Les centres "drop-in" ont besoin d'un financement suffisant et régulier; ils devraient recevoir un appui financier, accordé par les échelons supérieurs de gouvernement. La consultation, assurée dans de nombreux centres, sera renforcée. Vu l'importance cruciale que représente le personnel pour l'efficacité des services fournis dans ces centres, les effectifs seront choisis avec soin, ils auront l'appui des gens de la profession. Nous recommandons instamment la fixation de critères pour le choix du personnel et l'évaluation des programmes des centres. Des fonds publics seront assurés selon une évaluation régulière de la valeur des programmes par une source indépendante.

15. Des maisons d'accueil, des maisons à appartements et des foyers collectifs seront établis dans les villes et serviront de "centres de réception" pour les jeunes qui cherchent un emploi ou travaillent pour la première fois. Ces installations seront subventionnées par le public pour permettre au particulier de payer selon ses moyens. Une meilleure liaison sera assurée avec les services de la main-d'oeuvre au profit de ces jeunes gens; on alertera les autres agences communautaires pour qu'elles vouent plus d'attention à leurs besoins.

16. On établira un réseau de services d'aide et de dépannage aux voyageurs dans les principales villes, services qui seraient installés dans des lieux bien visibles et d'accès facile, ouverts jour et nuit. Ils seraient opérés par des professionnels du service social individualisé possédant une bonne aptitude en diagnostic. De tels services ne nécessiteraient pas la création d'agences distinctes mais feraient partie d'agences déjà en place, pourvu qu'elles soient au niveau des normes requises et acceptent de participer à une chaîne de services de ce genre. Ce service serait à la disposition de groupements de tout âge.

17. L'enseignement professionnel et les programmes de formation destinés à ceux qui comptent s'occuper de la jeunesse doivent faire l'objet d'un examen approfondi et être modifiés pour répondre aux exigences actuelles de la jeunesse.

(à suivre)

Correction

Dans le tableau généalogique de la famille Riel publié en page éditoriale la semaine dernière, la date de naissance de Louis Riel (2) devait se lire "1844" et non 1884. Nous nous excusons de cette erreur typographique.

Nos lecteurs nous écrivent

Une alouette chantait . . .

(de l'Atlantique au Pacifique)

"Après avoir bu une bonne tasse de café, à l'instar de Balzac, me voilà en forme pour vous écrire un petit mot."

C'est en ces termes que Rodolphe Pépin, jadis musicien de St-Boniface, aujourd'hui célèbre organiste de Boston, commença sa missive et voici ce qu'il dit: "Oui, mon cher ami Godias, j'ai lu et relu avec un plaisir extrême votre **Alouette de Prairie.** Vous m'avez fait vivre à nouveau les belles années passées à St-Boniface et dans les alentours.

C'est ce que les Français appellent avoir de la veine, en me faisant revoir les paysages ravissants et rencontrer les amis du Manitoba dont les noms ne me laissent pas indifférents.

Grâce à votre prodigieuse mémoire, vous avez su évoquer en moi tous ces souvenirs inoubliables.

Je me rappelle en particulier de la paroisse de Letellier, surtout de la figure sympathique du curé Jutras, remarquable pour avoir prêché la 'culture mixte' à ses ouailles ainsi qu'aux Franco-Manitobains, tout en veillant à leur prospérité matérielle autant que spirituelle.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre passage sur 'Le patinage de fantaisie", évoquant les prouesses et les pirouettes sur la glace par les deux frères Joseph et Godias Brunet, dit Belle-Humeur qui, à l'exemple de Lamartine, nous avait devancé en faisant des fioritures sur le lac Léman. Savez-vous que moi-même, à l'âge de 78 ans, je patine encore trois fois par semaine, avec délices?

Votre description sur Kenora: 'le paradis des touristes' restera dans ma mémoire longtemps, sans oublier les parties de pêche indescriptibles et la cueillette des framboises.

D'un chapitre à l'autre, voilà que nous faisons une croisière sur les Grands Lacs en cherchant la 'Source' du fleuve St-Laurent.

Et toujours sur l'eau, nous sautons les fameux rapides de Lachine près de Montréal et ceux de la rivière Winnipeg au Manitoba.

Ah! cette vie au grand air, comme on respire! C'est pourquoi, nous visitons les provinces des prairies: Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise et les neiges éternelles des Rocheuses.

Votre récit 'Discussion amicale sur notre parlure' a chatouillé mes oreilles d'entendre cette anglaise, professeur d'anglais, vous dire en manière de compliment: 'Mais, M. Brunet, vous n'âgez pas'. (You don't age). Et moi de lui répondre: 'Je vous comprends. Vous voulez me dire que je ne change pas'. Hélas oui! madame, je change comme tout le monde, je vous en prie."

Et pour finir sa lettre, notre ami, Rodolphe Pépin, me prie de bien vouloir féliciter mon fils, Pierre, pour le magnifique dessin d'un passage manitobain sur la couverture d'"Alouette de Prairie".

Cordialement, Rodolphe Pépin (14, Barnard St., Belmont, Mass.).

Godias Brunet,
St-Boniface, Man.,
le 21 mars 1970.

Récits centenaires

Capuchons et bonnets de laine

En ce temps de Festival, rien n'est plus familier que de rencontrer ces hommes barbus et moustachés portant une tuque des anciens jours!

Comme ils savaient bien se protéger, nos ancêtres, des intempéries de nos hivers canadiens. Ils passaient de longues journées dans les bois, à couper du bois de chauffage et à chasser le gibier ou à faire la traite. Pour cela il fallait être bien vêtu et ces gens l'étaient.

Ils portaient un vêtement de peaux de bête ou encore cette quasi-bure en étoffe du pays qui était lourde et sévère. Pour égayer ce costume, on commença à porter des tuques dites "habitant" aux couleurs gaies et variées. Pour que ce soit voyant on choisissait souvent le rouge. C'était une couleur favorite des Indiens et de plus on voyait cela de loin.

Les hommes portaient le mocassin en général parce qu'il était pratique et facile à confectionner. Le long capot de drap sombre se relevait à l'aide d'une ceinture que l'on gardait toute une vie durant; on la suspendait à un clou pendant l'été.

Avec le temps, il y eut des améliorations, mais admettons que la mode ramène avec goût la mode d'autrefois. Il faut donc en cette année centenaire sortir, plus que jamais, tuques et capuchons, rouges de préférence.

• • •

Les corvées

Il y avait surtout une grande charité qui surpassait tout, en ces belles années premières de la colonie de la Rivière-Rouge. Pas n'était besoin de payer tout comme de nos jours. Les gens avaient inventé le "Aide-toi et le Ciel t'aidera" proverbial en tout ce qui les concernait. Que ce soit pour bâtir une maison, aider à relever la récolte du voisin malade, ou faire les couvre-lits de la saison, les familles se réunissaient jusqu'à ce que le travail soit complété.

Avec autant de mains et de bonne volonté les choses les plus usuelles pouvaient se faire et on pouvait compter sur la générosité des autres. Cela était accompagné d'un bon repas et de réunions valables de franche gaieté et d'amitié. Tout le monde se connaissait et savait très bien qu'il pouvait avoir l'aide nécessaire au temps désiré.

Ainsi les hommes apprenaient tous les métiers et les dames pouvaient sortir leurs meilleures recettes ou exhiber leurs plus beaux couvre-pieds "piqués". En plus de tout cela la vie sociale se faisait.

C'est donc dommage que ces coutumes n'aient pas persisté. De nos jours tout est payé. Il en résulte qu'on a oublié cette force de caractère qu'on acquérait à faire ces corvées qui n'en étaient pas, puisqu'elles étaient un échange de force et de travaux combinés.

Qui donc remplacera cette douce paix que l'on trouvait partout? Vivent les corvées de l'ancien temps!

Manie Tobie

Prière de noter . . .

Les lettres anonymes adressées à la Rédaction vont droit au panier! L'auteur de la lettre doit donner nom et adresse: le pseudonyme ("nom de plume") n'est pas accepté. Si la lettre est adressée au nom d'un groupe, elle doit porter le nom et l'adresse d'au moins un des signataires.

Plus la lettre est courte, plus elle est lue! Si elle est trop longue, la Rédaction se réserve le droit de l'abréger.

Lettre ouverte au maire de St-Boniface

M. le maire E. Turner,
Hôtel de Ville,
boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.

Cher M. le Maire,

C'est avec consternation que je me rendais compte, hier après-midi, du point auquel avait sombré le bilinguisme à Saint-Boniface.

Je passais devant le nouveau poste de feu qui est situé à l'angle des rues Des Meurons et Goulet et je m'apercevais pour la première fois que la bâtisse s'appelle "Fire Station No. 2" sans avoir un équivalent en français.

Je trouve cette omission inexcusable et je vous prie, M. le Maire, comme premier magistrat d'une ville reconnue surtout pour son caractère bilingue, de prendre les dispositifs nécessaires pour remédier à ce tort.

Je vous prierais en plus, de faire connaître aux responsables de cette omission mon indignation. Sans aucun doute les échevins représentant l'élément francophone ajouteront leurs objections à la mienne.

Veuillez croire à mes meilleurs sentiments.

Votre tout dévoué,

J.-P. Marion, St-Boniface,
le 30 mars 1970.

Merci de nous avoir aider à faire ... d'un rêve, une réalité

Notre premier Festival du Voyageur est comme une grande profession de foi... le Conseil de Ville de St Boniface, les diverses organisations de la ville, les directeurs, les membres des comités et les citoyens en général, ont prouvé leur grand optimiste de s'être lancés dans cette aventure.

Plusieurs ont travaillé dans l'ombre accomplissant les nombreuses besognes ingrates qui sont essentielles au bon fonctionnement d'une entreprise de cette envergure.

Nous les en remercions.

Il y a aussi les nombreux clubs, organisations et associations qui nous ont donné l'appui de leurs membres et qui ont mis leurs connaissances à notre service.

Sans leur aide, il aurait été impossible de réaliser ce projet.

Plusieurs amis, chefs d'entreprises commerciales ont mis à notre disposition les ressources de leur compagnie. Les différents services de la ville de St Boniface, nous ont été également d'un précieux secours.

De la part des milliers de gens, qui ont pu jouir du Premier Festival du Voyageur, des directeurs et des officiers du Festival, nous disons à tous et à chacun .... Merci, mille fois Merci

Robert E. Trudel, Magistrat

Robert E. Trudel
Président





La campagne de la Croix-Rouge bat actuellement son plein dans les centres ruraux du Manitoba. Jusqu'ici les résultats sont satisfaisants mais la Croix-Rouge espère que chaque Manitobain l'aidera à dépasser ses objectifs de réserves de sang nécessaire pour les transfusions. C'est là un des services les plus importants de la Croix-Rouge, comme en témoigne Mme Frank Bott, de St-Boniface (ci-dessus), dont ses deux fils, Martin (à droite) et Gregory, sont atteints d'hémophilie. Grâce au service de transfusion de la Croix-Rouge, le petit Martin put se remettre récemment d'une hémorragie intracrânienne. Ce n'est là qu'un des nombreux cas où la générosité des "donateurs de sang" se transforme en "don de la vie".

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française organise une soirée dansante sous le thème du "Bon vieux temps" dans la salle "Au blé d'or", à Sainte-Anne, avec l'orchestre d'Andy Desjarlais et ses Early Settlers, le samedi 25 avril.

Les billets seront vendus à l'entrée à partir de 8 h (20 heures) au prix de $1.50 par personne. Un lunch sera servi pendant la soirée. On invite toutes les personnes qui le désirent à se costumer afin de donner à cette soirée un petit air des fêtes du Bon vieux temps.

Communiqué

Un Franco-Manitobain à l'honneur

Les 27, 28 et 29 mars dernier, l'Office International des Oeuvres de formation civique et doctrinale se réunissait à Lausanne, en Suisse, pour ses assises annuelles. A cette occasion, M. Georges Allaire, fils de M. et Mme Alexandre Allaire, de St-Boniface, et ci-devant professeur de philosophie au Collège de St-Boniface, a été choisi pour présider une des sessions de ce congrès. Le thème à l'étude cette année était: "Patries, Nations, Etats". Fondé en 1964, cet organisme réunit, chaque année, de 2,000 à 2,500 participants venant de toutes les parties du monde.

A l'Alliance Française de Winnipeg

"L'enseignement de la conversation française" sera le sujet de la conférence que donnera Mme Madeleine Morassutti, professeur de français au Collège de St-Boniface, au Musée de St-Boniface (494, avenue Taché) le mercredi 8 avril, à 8 h 30 du soir.

La conférence sera suivie par la lecture des rapports de fin d'année et de l'élection d'un nouveau comité exécutif.

Pour deux dollars

Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.

Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

Petite Note

La Commission des parcs et des loisirs de St-Boniface annonce que les dernières heures de patinage public à l'aréna de la rue Bertrand seront de 1 h 30 à 3 h et de 3 h 30 à 5 h p.m., le dimanche 5 avril.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société FrancoManitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Arcel Aquin, 11, avenue Pitcairn, St-Boniface, du 1er avril.

M. Jean Bérard, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 1er avril.

Mlle Annette Belisle, 445, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 3 avril.

Le Père Ubald St-Martin, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 3 avril.

M. Roland Lachance, 626, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 4 avril.

FILMS à l'écran

TEOREMA

Drame poétique écrit et réalisé par Pier Paolo Pasolini. De passage dans une famille bourgeoise de Milan, un jeune étranger séduit la bonne, le fils, la mère, la fille et le père. Bouleversé par cette expérience, chacun connait un sort différent. La bonne retourne à son village et s'enferme dans un silence mystique. La fille devient folle, la mère nymphomane, etc.

Ce film se présente comme une allégorie mystérieuse, aux scènes elliptiques, ouverte à diverses interprétations. La mise en scène relève d'un art vigoureusement contrôlé, même dans l'expression de phantasmes lourds de symbolisme. Les images se succèdent toutes admirablement composées dans des couleurs sobres et douces. Le film en acquiert un caractère d'austérité accentué encore par une interprétation stylisée.

D'une beauté formelle remarquable, ce film constitue une critique sociale acerbe à l'endroit de la bourgeoisie. Sur le plan religieux, l'oeuvre demeure extrêmement ambiguë tant dans ses éléments symboliques que dans l'évolution des personnages. L'ensemble se déroule dans un climat de sensualité morbide et comporte des situations scabreuses.

• • •

AIRPORT

Drame réalisé par George Seaton d'après la nouvelle d'Arthur Hailey. Les lecteurs de ce "best seller" qui ont goûté le récit de ce bombardier distrait affolé, à bord du "707", avion aéroporté, ainsi que de tous ceux qui étaient en communication avec lui, trouveront dans le film "Airport" le même charme, le même attrait. Par ailleurs ils y rencontreront également les mêmes faiblesses du roman; caractères stéréotypés avec leurs problèmes matrimoniaux très ambigus, leurs prises de bec, leur infidélités mutuelles, etc. Le rythme de l'action est le même que celui du "707" — et ceci est assez emballant.

Les Intrépides au Playhouse le 9 avril

Le jeudi 9 avril, la Chorale des Intrépides, sous la direction de Marcien Ferland, lancera officiellement son premier microsillon.

Ce disque intitulé "Les Intrépides chantent" et enregistré à Winnipeg sera mis en vente à un prix d'aubaine pour tous ceux qui assisteront au grand "Récital de Chant" présenté au théâtre Playhouse ce même jeudi 9 avril, à 20 h 30.

C'est au retour d'une grande tournée dans l'Ouest canadien, les 3, 4 et 5 avril, notamment à Edmonton, Vancouver et Regina, que les Intrépides offriront aux Manitobains ce récital tout à fait spécial.

Le programme différera de celui du concert de décembre dernier en ce qu'il n'y aura comme accompagnement que la batterie et le piano, et que le récital lui-même sera beaucoup plus léger quant au choix des pièces. On y entendra des chants de folklore, des chansons populaires ainsi que quelques pièces un peu plus sérieuses mais non moins intéressantes.

C'est donc pour chacun l'occasion d'assister à un concert excellent et de se procurer le premier disque des Intrépides à un prix réduit.

Les billets sont en vente chez Huot, boulevard Provencher à St-Boniface, à $1.50, $2.00 et $2.50. On peut aussi se les procurer en communiquant avec un membre de la chorale.

Communiqué

A l'Affiche

Concert fanfare

L'orchestre symphonique de Winnipeg est fière de présenter Skitch Henderson comme directeur invité au dernier concert fanfare de la saison, le 12 avril, à 2 h 30 p.m. et à 8 h du soir, en la salle de concert du Centenaire.

Le programme sera en l'honneur de Richard Rogers et S. Henderson sera le soliste au piano. Ce concert "Pops" est commandité par Canada Dry, "le champagne des Ginger Ales".

Compositeur, directeur, pianiste et raconteur, S. Henderson est une personnalité éminente du monde du spectacle.

Exposition à l'U. de M.

Jusqu'au 12 avril à la galerie 1.1.1. de l'école des Beaux-arts de l'université de Manitoba, des oeuvres photographiques de 38 photographes seront en exposition. Cette collection a été préparée et est envoyée dans les différents centres par le Museum of Modern Art de New York.

Musique de Chambre

Deux groupes bien connus spécialisés en musique de chambre joueront à Winnipeg, sous le patronage de l'école de musique de l'université de Manitoba, les 13 et 14 avril. Ce sont le quatuor Amadeus String et le trio Alma.

Le quatuor A. String, aussi sous le patronage du Women's Music Club, jouera dans la salle de l'Académie Ste-Marie le 13 avril, à 8 h 40 du soir, et le trio Alma présentera son programme dans la salle Eva Clare de l'école de musique de l'université. On peut se procurer des billets aux endroits usuels, ainsi qu'à l'école de musique.

Beaux-arts

Plus de 250 oeuvres d'artisanat suisse, portant sur six siècles de la culture suisse, seront exposées à partir du 10 avril à la galerie des Beaux-arts de Winnipeg. On remarquera des meubles, de petits coffres, des toiles aux fines broderies, etc.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Le Ciel sur la tête". Film d'anticipation d'Yves Ciampi, avec André Smagghe, Jean Daste et Jacques Monod. Le porte-avions Clémenceau rentre vers le port de Brest. Soudain, il reçoit l'ordre de faire demi-tour et de prendre les dispositions d'alerte. (Français 1964)
9:30—La part du lion
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Je t'aime, je t'aime". Drame de science-fiction réalisé par Alain Resnais, avec Claude Rich, Olga Georges-Picot et Anouk Ferjac. Alors qu'il sort de la clinique où il a été soigné après une tentative de suicide, un homme est abordé par des inconnus. Ceux-ci l'amènent dans un centre de recherches scientifiques où l'on expérimente une machine à voyager dans le temps. (Français 1968)

VENDREDI 3 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Cinéma: "La Couronne de fer". Conte fantastique avec Massimo Girotti, Gino Cervi et Luisa Ferida. Une couronne de fer offerte au pape par un empereur byzantin est transportée à Rome. Son passage dans le royaume de Kindaor coïncide avec l'avènement au pouvoir du roi Sedemondo, qui a fait tuer son frère. (Italien 1940)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Jour de Colère". Drame de Carl T. Dreyer, avec Thorkild Roose, Lisbeth Movin et Preben Lerdorff. Un pasteur a épousé en secondes noces une très jeune femme. Le fils du pasteur revient après ses études et s'éprend de sa jeune belle-mère qui partage son sentiment. Elle finit par avouer cet amour coupable à son mari qui en meurt de saisissement. La mère du pasteur accuse alors la femme de sorcellerie. (Danois 1942)

SAMEDI 4 AVRIL

1:00—L'univers des sports (C)
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "L'enfance nue". Drame écrit et réalisé par Maurice Pialat, avec Michel Tarrazon, René Thiérry, Marie-Louise Thiérry, Marie Marc et Henri Puff. Un enfant de dix ans que sa mère a momentanément abandonné est pupille de l'assistance publique. Il est placé dans un foyer nourricier, puis confié à un vieux ménage qui fait de son mieux pour lui rendre la vie agréable. L'enfant ne s'adapte pas. (Français 1967)
9:30—Le corsaire de la reine
10:00—Histoires vraies
10:30—Les Couche-tard
11:00—Cinéma: "Pas question le samedi". Comédie humoristique avec Robert Hirsch, M. Acheroff et Dahlia Friedland. Un vieux chef d'orchestre se meurt en Israël. Son père lui apparait pour lui annoncer qu'il ne pourra entrer au paradis avant que cinq de ses fils, naturels ou légitimes, ne soient venus, avec leur épouse, dans la mère patrie toucher leur part d'héritage. Sitôt la nouvelle parue dans les journaux, les aspirants à l'héritage se présentent par centaines. (Franco-israélien 1967)

DIMANCHE 5 AVRIL

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Les visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Le Baron de Crac" Conte fantaisiste écrit et réalisé par Karel Zeman, avec Milos Kopecky, Rudolf Jelinek et Jana Brejchona, d'après une oeuvre de G. A. Burger. En arrivant sur la lune, un astronaute y trouve des personnages imaginaires. L'un d'eux, le baron de Crac, l'invite à un voyage au 18e siècle. Ils visitent d'abord un sultan et délivrent une princesse italienne que ce dernier gardait prisonnière. Après une randonnée maritime riche en péripéties, tous trois abordent une forteresse assiégée. (Tchécoslovaque 1961)

LUNDI 6 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Au grand air (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Les Perles de la couronne". Fantaisie historique réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Jacqueline Delubac. Histoire des quatre perles qui ornent la couronne d'Angleterre et de trois autres qui, à l'origine, formaient avec elles un collier offert par le pape Clément VII à sa nièce, Catherine de Médicis. (Français 1930)

MARDI 7 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Le Crime était signé". Film policier avec Stewart Granger, Dona Reed et George Sanders. Un producteur tourne un film dans les studios français de la Côte d'Azur. La vedette principale est assassinée. Tous les soupçons retombent sur lui. Sa femme prend l'affaire en main et cherche à découvrir le vrai coupable. (Britannique 1956)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "La Barrière". Film réalisé par Jerzy Skolimovski, avec Jan Nowicki, Joanna Szczerbic, Tadeusz Lomnicki et Z. Maklakiewicz. Réflexions visuelles, métaphores et symboles décrivant la confrontation des attitudes et des opinions, des idées et des expériences de deux générations. Se reprochant d'avoir accepté une bourse 'détudes de l'Etat, un jeune homme s'enfuit, sa valise à la main, à la conquête de la liberté, du bonheur, de la vie facile. (Polonais 1966)

MERCREDI 8 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "La beauté du diable". Drame symboliste de René Clair, avec Gérard Philippe et Michel Simon. Chargé de gloire et d'années, le docteur Faust songe avec amertume que sa vie s'est passée sans aboutir, malgré un travail acharné, à la connaissance universelle. Méphisto, envoyé de Lucifer, lui propose un pacte qu'il refuse. Le diable lui offre alors la jeunesse, puis la gloire et la richesse. Ayant goûté à toutes les joies, le jeune Faust, repu et menacé de tout perdre, vend son âme. Un miroir lui révèle le néant de sa vie. (Français 1949)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
10:50—L'impôt et tout et tout (C)
11:05—Ciné-nuit: "Une manche et la belle". Drame réalisé par Henri Verneuil, avec Mylène Demongeot, Isa Miranda, Alfred Adam, Jean-Louis Philippe et Berval. Un employé de banque épouse une milliardaire qui s'est éprise de lui. La secrétaire de sa femme devient sa maîtresse et le pousse à assassiner son épouse. Une fois le crime commis, il s'aperçoit qu'il a été joué par la secrétaire qui est fiancée avec le légataire universel de sa femme: son fils qu'elle lui avait caché. (Français 1957)

Chronique de CBWFT

Soirées au théâtre Alcan

"Virginie" clôturera la saison des Soirées au théâtre Alcan. Cette comédie en trois actes de Michel André, enregistrée à l'Académie de Québec, sera diffusée en couleur aux **Beaux Dimanches** le 5 avril, à 20 h 30.

"Virginie" est le nom d'une petite goélette de croisière commandée par Olivier Duval. Celui-ci est un passionné d'ichtyologie; au lever du rideau, il est justement en train de réaliser le rêve de sa vie: faire la traversée de l'Atlantique, en biais, de la Bretagne à la Terre de Feu. Nous le retrouvons à bord de son bateau, au beau milieu de l'Atlantique, en compagnie de Pierre Jeseau qui lui sert de second, d'équipage et de passager pour cet exploit qu'ils qualifient tous deux de scientifico-sportif. Pierre est un jeune journaliste qui a accepté d'accompagner son ami à cause du merveilleux reportage qu'il pourra faire à la rentrée. Mais il est loin encore de se douter que son article sera à la fin farci d'événements imprévus.

Voilà que voguant tranquillement vers leur lointaine destination, les deux comparses aperçoivent, à leur grande surprise, un canot pneumatique venant vers eux. Ahuris, ils en tirent non pas une mais deux naufragées, passagères du même avion tombé en mer. Cette "visite" impromptu n'est pas sans déplaire à Pierre mais contrarie grandement le sérieux "homme de science". Les deux naufragées ne se ressemblent guère. L'une se nomme Betty Mérignac, fille d'un célèbre millionnaire, dont le nom défraie les rubriques sociales de tous les journaux du monde. L'autre, prénommée Brigitte, est une fille simple et sincère, beaucoup plus à l'aise sur le trottoir qu'en mer. D'ailleurs, "l'amour, c'est sa spécialité"!

A partir de ce "sauvetage", Olivier ne se possédera plus. Il ne sera plus maître à bord, Betty et Brigitte ayant pris le commandement du navire. Il se fera même manger ses merveilleux poissons rares, qu'il gardait précieusement pour ses études scientifiques. Pierre, de son côté, ne s'ennuiera pas avec la gentille Brigitte. Il s'ensuit une série de gags, de quiproquos, de situations fort drôles. Et le spectateur assiste également à une scène de séduction "terrible" de la part de Betty qui a parié qu'en moins d'une heure elle "aurait" Olivier... le pauvre Olivier qui n'a jamais auparavant regardé les femmes et qui a sur l'amour des principes inébranlables...

Cette amusante comédie met en vedette François Cartier (Olivier Duval), Dominique Briand (Pierre Jeseau), Andrée Lachapelle (Betty Mérignac) et Suzanne Vertey (Brigitte). La distribution comprend également Julien Bessette (un officier de marine), Ronald France (Patrick de Bellecroix), Rina Cyr (Cécile de Bellecroix) et Marie Bégin (Amalia Escudero).

"Virginie" est réalisé et mis en scène par Jean Dumas, dans les décors d'Alexis Chiriaeff et les costumes de Gilles-André Vaillancourt. L'équipe de production comprend aussi la script-assistante Thérèse Sarrasin, le directeur technique Michel Caron, le maquilleur Edouard Shrimpton et les assistants à la production Bernard Parent, Claude Routhier et Jean-Paul Robinette.

"Le temps s'ouvre"

"Comme un veilleur attend l'aurore" — L'Eglise attend, dans l'espérance, la pleine manifestation de Jésus son Seigneur et Maître, qui vit en elle mais doit aussi venir achever l'oeuvre qu'il a commencée. Pour bien signifier cette attente de l'Eglise, il y a le témoignage des religieux, surtout des contemplatifs. Leur vie nous semble étrange, comme anormale. A quoi servent-ils, surtout à l'âge de l'efficacité et de la technique? Au temps de Noël nous vous invitons à rendre visite au monastère des Carmes de Nicolet et au Couvent des Ursulines à Trois-Rivières pour faire ample connaissance et recevoir leur témoignage.

Tel sera le sujet discuté à l'émission "Le temps s'ouvre", le dimanche 5 avril.

Les heureux gagnants!

Chevaliers de Colomb

Conseil d'Etat du Manitoba

Tirage inter-conseil

1. M. Joe **Kalaus**, 901 Knox St., Winnipeg 22
2. Miss J. **Wusaty**, 671, Maryland St., Winnipeg 3
3. M. L. **Comeault**, Ste 2, 244, Des Meurons, St-Boniface 6
4. M. Geo. **LeClaire**, B.P. 34, St-Norbert, Man.
5. M. Stanley **Walanski**, Gardenton, Man.
6. J. B. **Swan**, 1096, Fleet Ave, Winnipeg 13
7. Marie **Brunette**, Ste-Anne, Man.
8. Mrs. L. **Bjore**, 496, Airlies St., Winnipeg 4
9. Fay **Hébert**, St-Pierre, Man.
10. C. **Parfiniuk**, Le Pas, Man.
11. Maurice **Houle**, St-Lazare, Man.
12. Helen **Morefield**, 2216, Gallagher Ave, Winnipeg 3
13. M. **Tataryn**, 225 Sophia St., Selkirk, Man.
14. Roy **Bath**, 45, Mohawk Bay, Winnipeg 6
15. Paul **Delaurier**, Laurier, Man.
16. Rose **Marquette**, St-Alphonse, Man.

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"

de

7 h 20 à 7 h 30 p.m.

du lundi au vendredi

Le Père Paul Hamel, S.J., invite chaque jour, à l'émission **Témoignage**, des témoins du monde chrétien.

Lundi 6 avril — **P. Passeleck**
Comment présenter le Christ aux hommes d'aujourd'hui

Mardi 7 avril — **J.-P. Labelle, S.J.**
L'opération Microscope de Jeunesse en marche

Mercredi 8 avril — **B. Côté, C.S.C.**
Les jeunes n'ont plus de religion. Est-ce bien vrai?

Jeudi 9 avril — **Cardinal Léger**
Jamais je n'ai regretté ma grande décision

Vendredi 10 avril — **Jean Guegen**
Madeleine Delbrel: Chrétienne en milieu marxiste

Chronique sportive

Une autre fin de saison spectaculaire dans la section est de la Ligue Nationale

par Jacques LEMOYNE

Au moment où j'écris ces lignes, vous connaissez sans doute déjà le sort fait aux équipes qui, dans la section Est de la Ligue Nationale, tentent de se trouver une place dans les séries éliminatoires. Vous savez sans doute aussi qui des Bruins, des Hawks et des Canadiens a remporté le championnat de la Ligue. Et si ce sont les Canadiens, ce qui est loin d'être impossible alors que j'écris ce texte, que dira-t-on de Claude Ruel que certains étaient prêts à expédier loin de Montréal? Et que dira Ruel lui-même, lui qui voulait tout lâcher il n'y a pas si longtemps? Et que dira-t-on de John Ferguson, ce joueur que tant de partisans des Canadiens n'aiment pas mais qui est quand même l'homme le plus utile à son équipe cette saison? Et que diront les experts qui ont "oublié" Chicago cette année et qui devront peut-être leur concéder la coupe Stanley? Chicago joue de l'excellent hockey et personne ne semble capable de mettre un frein à leur élan. Et que penser de New York qui a flanché de façon si imprévisible en fin de saison? Le hockey peut avoir ses moments ennuyeux durant la saison régulière, mais quand l'heure arrive de se partager les boni, les joueurs redoublent d'ardeur et prouvent par là qu'ils sont de vrais professionnels, c'est-à-dire des "money players".

Certains vont considérer cette dernière phrase comme une insulte aux joueurs. Et pourquoi? Pourquoi ne pas reconnaître que les professionnels sont comme chacun de nous? Qu'ils y mettent du tigre quand la récompense est là? N'est-ce pas normal? Cela ne veut pas dire qu'ils ne font pas leur devoir, loin de là, mais à qui peut-on demander de donner 100% de soi-même, 24 heures par jour? Même la nature prévoit des heures de repos et de relaxation. J'admire les joueurs de hockey qui parviennent à durer pendant une si longue saison, qui jouent généralement comme des enragés durant tout un long calendrier et qui jouent encore plus fort quand arrivent les finales. Ça c'est avoir de la classe, car après avoir donné le meilleur de soi, on donne encore un petit peu plus pour aller chercher les mille dollars de plus qu'on peut ainsi se mériter. Et si l'argent est la récompense de ces efforts, pourquoi le nier? Un amateur fera peut-être autant d'efforts qu'un professionnel, je le reconnais, mais c'est le "perfectionnisme" de ce dernier qui l'amène à se dépasser alors que cela paraît tout à fait impossible. Et le vrai professionnel le fait presque sur une base régulière. Et bien souvent, même si l'enjeu n'en vaut pas tellement la peine.

Le baseball

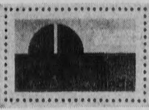
La saison de baseball débute la semaine prochaine. Je me suis fait prendre trop souvent à analyser le potentiel de chaque club avant la saison pour recommencer cette année. Sans exagérer, pour écrire certaines chroniques sur le baseball par les années passées, j'ai parfois passé presque une semaine à mettre sur papier des statistiques savantes et bien pensées pour en arriver à quoi je vous le demande? A prédire la dernière place aux Mets quand ils ont gagné ensuite le championnat? A choisir Chicago pour surprendre bien des gens, pour être surpris moi-même ensuite par leur manque de suite dans "les victoires"? C'est fini tout cela. Je vais me contenter cette saison de suivre le jeu comme il se déroulera, en me disant bien que si les clubs jouaient exactement comme les statistiques des années précédentes le prouvent une machine IBM pourrait remplacer le gérant et faire du meilleur travail. Donc, pas de prédictions cette année. Allez-y des vôtres si cela vous plaît, mais ne me demandez pas qui va gagner le championnat de la division est de la Nationale, car je ne le sais pas. Pas plus que je ne sais qui remportera le titre dans l'Américaine, section ouest. Je ne veux même pas me faire d'idées préconçues, car alors je prends mes fantaisies pour de la réalité!

Prenons par exemple le cas des Dodgers. Pendant longtemps j'ai été un partisan féroce de cette équipe, car j'admirais et j'admire encore Walter Alston. Quand je faisais mon analyse statistique, il est bien certain que j'essayais d'être le plus impartial possible, mais quand venait le temps d'inscrire le facteur "chance" et le facteur "direction", c'est peut-être là que je faisais plus confiance à mes préférences, et qui pourrait m'en blâmer? Alors, cette saison, je ne fais pas de prédiction. Je ne dis même pas que les Expos vont faire mieux que l'an dernier, quoique je le pense, mais je ne le dis pas. Je pense aussi que les Mets vont éprouver de la difficulté à défendre leur championnat et que Baltimore va demeurer un club difficile à battre. Les Cubs ne commettront pas la même erreur que l'an dernier et les Yankees pourraient bien causer des surprises. Et les lanceurs du St-Louis? Sait-on jamais? On ne le sait pas en effet, et c'est ce qui va rendre la saison si intéressante. J'ai hâte que le "Play Ball" retentisse à travers l'Amérique. Le baseball est un sport intéressant et passionnant pour celui qui veut se donner la peine de s'y laisser initier. Winnipeg aura ses mini-Expos en attendant d'avoir ses gros Expos. C'est un bon départ.

Apartheid!

Il est bien malheureux que ce soit les athlètes d'Afrique du sud qui aient à payer pour les décisions de leur gouvernement. Je ne me prononce pas sur les mérites de cette politique qui veut isoler les blancs des noirs. Je ne vis pas en Afrique du sud, j'ignore tout de leurs problèmes. Je ne sais qu'une chose: dans le domaine des sports il ne doit pas y avoir de différences entre les races. Ce n'est pas un problème politique, c'est un problème sportif et quand la politique se met le nez dans les sports on voit ce que cela donne. Gary Player n'est pas responsable de la politique de son gouvernement dans ce domaine. Mais il n'a pas non plus à la juger, et c'est ridicule de lui en vouloir parce que des hommes politiques, pour lesquels il ne vote probablement même pas, passent des lois aussi stupides que celles qui empêchent un gars comme Arthur Ashes de jouer au tennis en Afrique du sud. Il me semble qu'on ne doit pas refuser à un joueur la permission de participer à un tournoi parce que son pays est gouverné d'une façon qui ne nous plaît pas.

Cependant il est logique d'empêcher l'Afrique du sud de participer aux championnats du monde du tennis car, à ce moment-là, c'est le pays qui est représenté et ce serait approuver le geste de ce pays que de l'accepter. Mais dans un tournoi en simple il serait tout aussi malhonnête de refuser à un athlète la permission de participer à ce tournoi sous prétexte que son gouvernement ne respecte pas l'éthique sportive. A ce prix-là on devrait refuser les Russes, les Chinois et un tas de gens. Que l'Afrique du sud ne soit pas admise à participer là où il y a des points accordés pour les équipes, d'accord. Mais que les individus subissent le même sort: pas d'accord. Qu'on refuse de présenter des tournois dans un pays où on ne permet pas à tous les athlètes de participer: d'accord encore. L'Afrique du sud, par sa politique en matière sportive, ne respecte pas les règlements et s'élimine par le fait même. Les jeux Olympiques pourraient faire exception si on s'en tenait aux principes de base de ces jeux qui ne reconnaissent pas la participation des pays comme tels, mais comme cela c'est de la foutaise, on élimine l'Afrique du sud. On voit comment le pépère Brundage ne sait plus ce qu'il dit ou fait. Les jeux Olympiques, est-ce une compétition internationale ou un festival de prouesses sportives sans égard aux pays que les individus représentent?



Deux nouveaux timbres canadiens à l'occasion du 25e de l'ONU

Les Postes canadiennes émettront le 13 mai deux timbres, dont les valeurs faciales seront respectivement de 10 cents et de 15 cents, pour marquer le 25e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a vingt-cinq ans, le Canada figurait parmi les cinquante Etats souverains dont les délégués ont, à l'unanimité, adopté et signé, à la Conférence de San Francisco, la Charte qui créait l'Organisation des Nations Unies. En sa qualité d'Etat membre de cette organisation, le Canada célébrera, de concert avec les autres pays membres, cet anniversaire dont "Paix et progrès" sera le thème.

Le dessin des deux timbres a été exécuté par Brian Fisher, de Vancouver. Le dessin représente, selon ses propres dires, "un monde divisé, à l'unification duquel on a consacré beaucoup d'efforts, bien que peu de succès ait été jusqu'ici obtenu et qu'il existe encore des doutes pour l'avenir".

Le timbre de dix cents est de couleur bleue; celui du quinze cents de deux couleurs: le violet et le marron. Les deux figurines mesurent 40 mm sur 24 mm et sont format horizontal. La British American Bank Note Company d'Ottawa a tiré 12,500,000 exemplaires de chaque timbre par le procédé de la lithographie.

Le service d'enveloppes Premier Jour sera fourni par le Service d'enveloppes Premier Jour, Les Postes canadiennes, Ottawa 2, Ontario.

Nota: Les frais de service habituels de cinq cents ne seront pas perçus dans le cas de cette émission.

C'est en 1858 que le Service postal a été inauguré dans l'Ouest du Canada.

Révisions au programme d'émission de timbres de 1970

Le ministère des Postes a annoncé en la fin de mars que le timbre qui devait être émis le 14 juillet à la mémoire d'Alexander Mackenzie, découvreur du fleuve qui porte son nom et premier explorateur à atteindre le Pacifique au nord du Mexique, par voie de terre, sera émis le 25 juin.

D'autres changements ont été apportés au programme d'émissions. Le timbre de Sir Oliver Mowat sera émis le 12 août au lieu du 18 septembre, et celui du Groupe des Sept, le 18 septembre au lieu du 12 août.

Voici la liste complète des timbres commémoratifs qui seront émis d'ici la fin de 1970: le 15 avril, Henry Kelsey; le 13 mai, Le 25e anniversaire de l'Organisation des Nations unies; le 19 juin, Louis Riel; le 25 juin, Alexander Mackenzie; le 12 août, Sir Oliver Mowat; le 18 septembre, Le cinquantenaire du Groupe des Sept; le 7 octobre, Timbres de Noël; le 4 novembre, Sir Donald Alexander Smith.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ligue de 5 quilles

Encore une autre rencontre avant de connaître les champions de la quatrième série! Les équipes Rougeau, Théoret et Girard n'ont pas encore concédé la victoire à l'équipe Jubinville...

Equipe	Points
Jubinville	79
Rougeau	71½
Théoret	71
Girard	70
McCarthy	67
Sala	54½
Nolin	53½
Morier	37½

Félicitations à Richard Jeanson pour sa partie de 405 points! Richard a eu le malheur de faire un dalot au milieu de sa partie... autrement il atteignait la partie parfaite de 450 points!

Lettre mensuelle

Lisez attentivement la lettre mensuelle du Grand Chevalier pour vous renseigner sur les activités du Conseil.

Condoléances

Sincères condoléances au frère Alcide Labossière qui vient de perdre son épouse.

Rigoletto

Nouvelle politique fédérale: du sport récréatif pour tous

OTTAWA — Il n'y a pas assez de divertissement, trop de compétition et trop d'exploitation commerciale dans le sport amateur canadien, a déclaré le ministre de la Santé, M. John Munro.

Afin que le sport amateur redevienne une agréable récréation et pour le soustraire aux intérêts commerciaux, M. Munro a dévoilé, le 21 mars, une nouvelle politique selon laquelle le gouvernement aidera directement les organismes canadiens de sport amateur.

Le ministre a déclaré que le gouvernement était prêt à dépenser $1 million l'an prochain pour une meilleure administration des corps du sport amateur et pour subventionner les athlètes prometteurs.

M. Munro a vertement critiqué les méthodes de travail et la compétition à outrance qui prévaut en amateurisme.

"La compétition est saine et la victoire est agréable, mais il en est ainsi de la simple participation, du sport récréatif", a-t-il dit.

M. Munro a suggéré que le sport pouvait devenir "un palliatif aux forces sociales destructrices" et devrait cesser de "bêtement copier la technologie".

Il a qualifié "d'horrifiante" la maxime de Vince Lombardi, l'ex-intructeur des Packers de Green Bay: "Winning isn't everything, it's the only thing".

"Comme résultante de cette compétition à outrance, a dit le ministre, il n'y a presque plus de participation de masse dans le sport amateur. Et c'est pourtant là l'essentiel.

"Parce qu'on est tellement préoccupé par la technique des champions, il n'y a plus de place pour l'individu qui veut tout simplement participer pour son plaisir, pour se détendre.

"Si les organismes directeurs étaient mieux administrés, les dirigeants pourraient consacrer plus de temps à encourager la participation. Et si la participation de masse était assurée, les organismes seraient en meilleure posture financière. Le gouvernement peut aider dans le domaine de la publicité, de la promotion. Les organismes seraient ainsi libres d'établir des politiques de base, dégagés qu'ils seraient des soucis financiers."

M. Munro a ajouté que le gouvernement était prêt à s'intéresser activement à l'administration de ces organismes de régie. Selon le plan gouvernemental, certains de ces organismes seraient entièrement financés quant à leur administration, par le gouvernement.

De cette façon et par les subventions versées aux athlètes, le gouvernement souhaite que le sport soit accessible aux gagne-petit. M. Munro a mentionné les Indiens, les Métis et les Esquimaux.

Le ministre a ensuite expliqué qu'il était temps que le fédéral fasse un pas en avant au sujet du sport amateur. "Certaines provinces sont plus avancées que nous", a-t-il dit.

C'est ce qui explique que les provinces ne toucheront plus l'annuel million de dollars qui leur était versé. C'est ce million qui financera, en grande partie, la nouvelle politique gouvernementale. Les programmes conjoints prennent fin à la fin de mars et Ottawa n'a pas l'intention de les renouveler. D'autres dollars seront probablement versés pour financer la nouvelle politique à même les $5 millions qui constituent le budget annuel attribuable aux sports du ministère de la Santé.

Le ministre a également promis des Jeux du Canada, une compétition canadienne qui aura lieu à tous les deux ans, et qui débutera en 1972.

Bourses, locaux et salaires

"Commençant cet automne, a dit M. Munro, le gouvernement attribuera environ 45 subventions de $2,000 chacune à des athlètes prometteurs à revenus modestes. Et les athlètes en question n'auront absolument pas à participer à un certain nombre de compétitions. Le nombre de ces subventions sera accru quand les dépenses gouvernementales retrouveront leur ampleur normale, soit à l'issue de la lutte en cours contre l'inflation.

"L'un des buts poursuivis par ce genre d'aide financière, a précisé le ministre, est d'enrayer le flot de départs d'athlètes canadiens prometteurs pour les USA. Cet exode, a atteint des proportions épidémiques."

Le ministre a promis bien plus. "Bientôt, a-t-il dit, les organismes gouvernementaux de sports et les associations nationales pourront profiter de locaux à Ottawa".

Les organismes de régie seront divisés en deux groupes. Ceux du premier groupe jouiront de locaux gratuits, meublés, de l'assistance d'un secrétariat, leurs dépenses de voyage au Canada seront défrayées à 100 p. 100, à 75 p. 100 dans le cas de déplacements aux championnats mondiaux, et ils recevront $12,000 annuellement, soit le salaire d'un directeur administratif.

Ceux de la deuxième catégorie bénéficieront des services d'un secrétariat et se partageront un fonds commun de $100,000 en vue de projets spéciaux. M. Munro a toutefois refusé de nommer les sports qui feront partie d'une catégorie ou l'autre.

Campagne nationale d'inspection des voitures '70

Faire son propre diagnostic

Il ne suffit pas de s'amener dans un garage, dont le personnel est habituellement très occupé, et de demander une vérification générale de sa voiture. Il est préférable de pouvoir décrire les symptômes perçus pour donner ainsi au mécanicien un indice des troubles éventuels.

Le Conseil canadien de la sécurité encourage les automobilistes à essayer de déceler eux-mêmes les troubles dont peut souffrir leur voiture dans le cadre de sa Campagne de vérification mécanique des véhicules-moteur et tout au long de l'année. La plupart des défectuosités ne peuvent être réparées que par des techniciens qualifiés.

Voir et être vu, c'est très important. Les automobilistes devraient par conséquent vérifier leur système d'éclairage, leurs essuie-glaces et leur rétroviseurs afin de s'assurer qu'ils fonctionnent bien.

Une direction trop lâche et des freins trop mous sont des indices sûrs de défectuosités dans les systèmes de direction et de freinage qui peuvent entraîner des accidents mortels. Lorsque votre véhicule tire constamment d'un côté quand vous freinez, vos freins peuvent être défectueux ou vos roues ont peut-être besoin d'alignement.

Un système d'échappement bruyant et des odeurs inusitées devraient aussi mettre le conducteur sur ses gardes. Il y a lieu de faire vérifier l'étanchéité du système d'échappement afin de prévenir les fuites dangereuses d'oxyde de carbone, composé inodore et mortel.

L'automobiliste sur ses gardes accorde une grande attention à ses pneus, seul contact du véhicule avec la route. Une bonne adhérence exige une semelle en bon état et la profondeur des sillons ne devrait jamais être inférieure à un seizième de pouce.

Les automobilistes sont mis en garde contre le trouble le plus fréquent chez les pneus — le gonflement insuffisant — s'ils entendent crier leurs pneus dans les courbes ou s'il leur faut corriger constamment leur direction pour demeurer sur la route.

Journée de prière pour la Vocation, le dimanche 12 avril

Vocation sacerdotale et religieuse

Amour pour Amour

par Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi

I — Pourquoi le nombre des vocations diminue?

La transformation et la révision complètes par lesquelles passent le monde et l'Eglise depuis quelques années mettent notre foi, notre espérance et notre charité à l'épreuve. Le monde physique nous apparait plus grand, plus riche et plus prometteur que jamais et l'Eglise moins en mesure qu'à certaines époques du passé de s'y situer et d'y établir le Royaume de Dieu. Depuis le Concile, elle déploie des efforts considérables, méritoires, souvent douloureux, mais les résultats au gré de certains sont lents à venir. De l'extérieur on ne croit pas aux valeurs qu'elle offre au monde et de l'intérieur plusieurs de ses enfants l'interrogent durement. Beaucoup actuellement la voudraient tout autre.

Pourtant, l'Eglise est toujours l'Eglise de Jésus. Il en est encore le Chef vivant. Il la conduit par son Esprit, l'Esprit-Saint, et Il lui a donné l'assurance qu'elle durerait jusqu'à la fin des temps: "Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde" (Matt. XXVIII, 19-20). Pour nous comme pour tous ceux qui nous ont précédés, Il est "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jean, XIV, 6).

Dans le contexte où évolue présentement la société, le culte de la personne humaine et de sa liberté influence les relations de l'homme avec Dieu. L'homme, même bien disposé, ne reconnait pas facilement sa dépendance absolue de Dieu. Ce qu'il ressent, ce qu'il voit et constate, ce vers quoi il se sent attiré l'éloigne de Dieu. La pratique religieuse vraie et engagée en est ébranlée.

Et pourtant, Dieu est toujours Dieu qui est le Maître et qui a l'initiative; l'homme est toujours l'homme qui dans le plan divin est "ouvrier avec Dieu" (I Cor. III, 9). La vie baptismale et chrétienne est toujours faite d'appels de Dieu et de réponses de l'homme dans la foi et l'amour jusqu'à la vie d'union à Dieu. La vie religieuse est toujours la pratique avancée de la vie évangélique et le sacerdoce des prêtres est toujours le sacerdoce de Notre-Seigneur institué pour le salut des hommes.

Ces conditions de vie expliquent déjà que les réponses des croyants à l'appel divin sont moins nombreuses au point que nous devenons inquiets non pas pour la survie de l'Eglise mais pour le maintien du Royaume de Dieu en cretaines contrées jadis ferventes et son établissement "jusqu'aux extrémités de la terre" (Actes, I, 8)? Au fond qu'y a-t-il précisément? C'est la foi qui chancelle et la charité qui diminue. Que peuvent signifier la vie selon l'Evangile, la vie religieuse et la vie sacerdotale à ceux qui ne croient pas assez en Dieu et en "Celui qu'il a envoyé, le Christ" (Jean, XVII, 3) au point d'en faire leur amour par-dessus tout (Matt. X, 37)? Comment les appelés peuvent-ils être attentifs à la voix de l'Esprit et s'engager dans cette vie consacrée si les adultes, particulièrement ceux qui sont responsables de l'éducation, parents, professeurs, prêtres, religieux, religieuses, etc... ne croient et s'aiment que superficiellement? Leur âme, avec ses déficiences, passe tout naturellement dans l'âme des jeunes et de leurs dépendants. On peut expliquer la baisse des vocations sacerdotales et religieuses par les conditions dans lesquelles nous vivons aujourd'hui, mais nous devons surtout nous rendre compte qu'elle est due avant tout au fléchissement de la foi et de l'amour pour Dieu. L'histoire de l'Eglise nous démontre que la foi, la confiance en Dieu et la charité lorsqu'elles sont vraies et vivantes triomphent toujours des difficultés, quelles qu'elles soient. C'est la voie que prend Dieu, unique auteur de notre Salut, pour venir à nous et travailler par nous.

II — L'heure de la générosité

Sans aucun doute, notre temps exige de nous plus que celui qui a précédé. Faut-il nous en plaindre? Au contraire, nous devons nous en réjouir car c'est pour nous l'occasion d'affirmer notre foi, notre espérance et notre charité pour Dieu et notre prochain, de faire beaucoup pour le règne de Dieu et d'atteindre la vraie grandeur d'âme. Nous avons des traditions sous ce rapport. Nous appartenons à un peuple qui a vécu des heures obscures où il a dû se demander, de quoi demain serait fait. Il a surmonté ses épreuves grâce à sa détermination, son courage, sa ténacité et une foi inébranlable. Il a constitué l'une des belles chrétientés de l'histoire. Particulièrement aux années qui ont suivi la conquête, le peuple entier a été grand. Et maintenant que nous avons non seulement survécu mais que nous sommes arrivés à une bonne aisance et que nos moyens d'agir sont plus puissants, nous ne saurions vibrer que pour la bonne chère, le jeu, la licence, la vie facile et médiocre? "Si le sel s'affadit... il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens" (Matt. V, 13).

Le problème de la relève sacerdotale et religieuse est sérieux, mais il n'est pas insoluble chez nous. Nous devons vouloir vraiment le résoudre. En parler n'est qu'un commencement. Il nous faut poser des actes et tenir. Essayons d'y voir de plus près.

(à suivre)

(Communiqué par la Commission diocésaine des Vocations)



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Soirée sociale

Le 10 avril aura lieu une soirée dansante avec orchestre. A cette occasion, nous choisirons le Chevalier de l'année, c'est-à-dire celui qui a fait le plus pour son Conseil et qui a réellement montré ce que doit être un vrai Chevalier.

Vente des pains

La date fixée pour la vente des pains cette année est le 12 avril. Soyons prêts à donner de notre temps. L'argent recueilli ira aux missions. Alors, si vous êtes prêt à aider, donner votre nom aux frères N. Boily ou J.-G. Hurtubise. Il nous faut plusieurs vendeurs.

Salle à louer

Pour tous genres de soirées, notre salle à 541, rue Giroux, peut être louée à prix raisonnable. Appelez notre dévoué concierge: 233-3287 pour tout renseignement.

Après-Tout

Mariage

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Trudeau-Bonneteau

Le samedi soir 14 mars, en l'église d'Ile-des-Chênes, l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Diane Bonneteau, fille de M. et Mme Maurice Bonneteau, d'Ile-des-Chênes, à M. Gérard Trudeau, fils de M. et Mme Léo Trudeau, de Ste-Anne.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en organza avec traine. Son long voile perlé était retenu par une parure de petites fleurs d'organza blanc. Son bouquet se composait de roses rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeanine Lamoureux, Betty Bonneteau et Odile Lambert, portaient de longues robes en poult-de-soie jaune avec petite traine, corsage en dentelle blanche et des boucles jaunes comme coiffure. Leurs bouquets se composaient de fleurs jaunes et blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Gérard Bonneteau, Denis Trudeau et David Lambert.

Durant la cérémonie religieuse, M. Louis Molin chanta des cantiques dont l'"Ave Maria" de Gounod, "Que le Seigneur vous unisse" et "La prière nuptiale". Il était accompagné à l'orgue par son épouse.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés s'établiront à St-Boniface.

Remerciements

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. et Mme J.-W. Forier, ainsi que la famille Boulet, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes ou par leur assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Alexandre Boulet.

La vie au Petit Séminaire

Le mardi 10 mars se tenait, à l'aréna Bertrand, une autre partie semi-finale entre le Collège et notre club Bisons II. Pour une troisième fois, ce fut une partie nulle au compte de 3 à 3. Le jeudi suivant, les deux mêmes équipes à l'oeuvre. Mais cette fois, ce fut une victoire de 6 à 0 au profit du Collège. Avec cette joute, nos Bisons II terminaient leur saison. Félicitations à notre club pour sa belle tenue durant la saison!

Le vendredi 13 mars, nos gars de Méthode A recevaient leurs confrères du Collège à une soirée bien agréable.

Le samedi 14 mars, dans le cadre de nos projets de Carême, nos gars de Méthode accomplissaient une visite auprès des patients de l'hôpital Taché avec l'abbé Robert Campeau. Ce fut une visite bien appréciée de la part des vieillards et ce fut une révélation pour les gars. Le mercredi 18 mars, ce fut le tour de nos gars d'Eléments B d'accomplir leur projet de Carême, alors qu'ils ont visité l'oeuvre "St. Joseph's Vocational School", accompagnés de l'abbé Fernand Desjardins. Le soir de ce même jour, nous avions une messe de groupe durant laquelle il y eut offrande de Carême. Cette messe communautaire fut concélébrée par l'abbé L.-P. Jean, notre invité, et les abbés F. Desjardins, G. Dionne et R. Campeau.

Le samedi 21 mars, les abbés G. Dionne et F. Desjardins ont fait une sortie avec les gars d'Eléments. Il s'agissait d'un autre projet de Carême: "Opération branches de cèdres". Ils se sont rendus à Richer pour ensuite se diriger en forêt et y cueillir des branches de cèdres pour les Filles de la Croix, les Soeurs Grises et nos gars, en vue de la cérémonie des Rameaux du lendemain. Après cette sortie en forêt, tous se sont dirigés au gymnase de l'école élémentaire. Il y eut d'abord des joutes de ballon-chasseurs avec les scouts de Richer, suivies du souper. Cette sortie s'est terminée autour d'un feu de camp. Nous désirons remercier l'abbé Gérard-M. Lévesque, curé, de nous avoir si bien reçus.

Le dimanche 15 mars, nous nous sommes rendus à la maison provinciale des Soeurs Grises pour la célébration de la cérémonie des Rameaux. La messe fut concélébrée par Mgr Antoine Hacault, les abbés R. Campeau et F. Desjardins.

Le lundi soir 16 mars, au souper, avait lieu la présentation du trophée de hockey aux deux équipes victorieuses de notre série intermuraille. Les deux clubs victorieux sont, chez les seniors, "Allemagne", et chez les juniors, "Russie".

Excellents résultats d'Air France en 1969

Une augmentation de 23.3% du nombre des passagers, une progression de 43% pour le transport du fret, une augmentation de 18.2% du chiffre d'affaires, voilà les impressionnants résultats obtenus par Air France en 1969, a révélé M. Georges Galichon, le président d'Air France en annonçant que l'année qui s'était terminée pour la compagnie française internationale avait un bénéfice net d'exploitation de l'ordre de 25,000,000 francs ($5,000,000).

Pour la première fois en 1969, Air France a transporté plus de 5 millions de voyageurs, leur nombre atteignant 5,662,443.

Le coefficient d'occupation des places est ainsi passé à 53.5%, soit une augmentation de 1.93% sur l'année précédente.

Les Scouts du district de Saint-Boniface

Le rallye scout du 22 février fut un merveilleux succès. Trois à quatre cents éclaireurs et louveteaux se réunissaient à St-Jean-Baptiste pour des jeux organisés par le Scoutmestre de St-Jean-Baptiste.

Un merci bien sincère à la Société Franco-Manitobaine qui a présenté trois fanions aux louveteaux, ainsi qu'aux éclaireurs. Les scouts désirent s'unir à la S.F.M. pour encourager la belle langue française au Manitoba.

A la course avec 1970!

Au grand Festival du Voyageur, nos pionniers se sont organisés pour camper dans le parc Provencher et distribuer de la soupe aux pois. Quinze à seize cents célébrants ont dégusté ce délice.

Dix ans de partage

Le 8 mars, le Père Roland Tessier, du précieux-Sang, a été décoré d'une médaille. Votre dévotion et votre ingénuité sont bien appréciées le Père.

En l'honneur du centenaire, les éclaireurs ont choisi comme projet un grand camporee qui aura lieu à St-Malo les 30 et 31 mai.

Bon courage et bonne chasse les gars!

Décès

En Saskatchewan

NORTH BATTLEFORD

M. Laurent Régnier

M. Laurent Régnier est décédé à l'hôpital de North Battleford le 28 février, à l'âge de 82 ans. Il naquit à Minot, D.N. Vers 1920 il vint s'établir sur une ferme dans la région de Delmas. En 1944 il se retira au village de Delmas et en 1960 il se retira à l'hospice "River Heights Lodge" de North Battleford.

La messe des funérailles fut concélébrée à Delmas le mercredi 4 mars par les abbés Marchildon, Bossé et LaFrance. L'inhumation se fit dans le cimetière de Delmas.

Mme Marie-M. Garand

A l'hôpital de Prince-Albert, le 28 février, est décédée Mme Marie-M. Garand, âgée de 79 ans. La messe des funérailles fut chantée par l'abbé A. Marchildon dans l'église St-André le 3 mars. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille du cimetière de North Battleford. La défunte laisse dans le deuil sept enfants.

* * *

PRINCE-ALBERT —

M. Alexandre-L.-J. St-Pierre

Un citoyen bien connu à Prince-Albert, M. Alexandre-Louis-Joseph St-Pierre, est décédé subitement le vendredi 20 mars. Né à St-Boniface, Man., le 13 octobre 1885, M. St-Pierre vint s'établir sur une ferme à Harris, Sask., en 1904 et à Prince-Albert en 1941.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Emilienne; quatre fils, l'abbé Arsène St-Pierre, curé de la cathédrale de Prince-Albert, Henri, de Wakaw, Gérard, de Falher, Alta, et l'abbé Roger St-Pierre, de St-Louis; quatre filles, Mme G. Samolia (Rose-Anne), de Prince-Albert, Mme C. H. Dawson (Emma), de Peterborough, Ont., Mme P. Merkowsky (Cécile), de Prince-Albert, et Sr Thérèse St-Pierre, de Laurier, Man.; un frère, Adolphe, de Saskatoon; quatre soeurs, Mme O. Mireau, de Harris, Mme J. Cadorette, de Victoria, Sr Blanche St-Pierre, de St-Pierre, Man., et Mme A. Mireau, de Nipawin, ainsi que 26 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées en la cathédrale du Sacré-Coeur le lundi 23 mars, à 8 h 30 du soir, et la messe de Requiem fut concélébrée le mardi matin par les abbés Arsène et Roger St-Pierre. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, fit l'absoute. L'enterrement se fit au cimetière South Hill de Prince-Albert.

* * *

WILLOW BUNCH —

Mme Louis Dumas

Mme Louis Dumas (née Germaine Balaux), autrefois de Willow Bunch, est décédée le 12 mars à Chilliwack, C.-B., à l'âge de 61 ans. Mme Dumas était la soeur de Mmes Antonio Fiset (Aline) et Adam Dosch (Zillia), de Willow Bunch.

Au Manitoba

LAURIER —

M. Henri Parthenais

Le vendredi 20 mars s'éteignait à l'hôpital Taché de St-Boniface M. Henri Parthenais, âgé de 86 ans. Né le 27 octobre 1884 à Laperette, France, il vint au Canada en 1896 avec ses parents pour s'établir à Laurier. Il quitta Laurier le 18 juin 1927 pour se retirer à l'hôpital Taché de St-Boniface.

Le service funèbre eut lieu en l'église de Laurier le mardi 24 mars.

Le défunt laisse dans le deuil un demi-frère, Eugène, de Vancouver, Wash., E.-U., et quatre demi-soeurs, Mme W. Springer (Léontine), de Yacort, Wash., E.-U., Mme M. Yageloki (Marie-Louise), d'Albanie, Ore., E.-U., Mmes M. Higgins (Marguerite) et Ronald Richardson (Geneviève), de Vancouver, Wash., E.-U., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

* * *

ST-BONIFACE —

M. Alexandre Boulet

Le lundi 16 mars, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Alexandre Boulet, époux de feu Virginie Pelchat. Il vécut les dernières années de sa vie chez ses gendre et fille, M. et Mme J.-W. Fortier, au 405, rue Des Meurons. Il fut précédé dans la tombe par son épouse en 1938 et un fils, Laurent, en 1966.

Des prières furent récitées en la chapelle des Soeurs Oblates, rue Aulneau, le mercredi 18 mars, et la messe de Requiem fut chantée au même endroit le lendemain, 19 mars.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Green Acres.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Marcel Vermière, Norbert Fortier, Norbert Mangin, Robert Boulet, Raymond Faucher et Ronald Morin.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Paul, Norbert et Félix, de St-Boniface, Emile, de Geraldton, Ont., et René, de Rainy River, Ont.; six filles, Mme A. Vermière (Marie), de Swan Lake, Mme A. Mangin (Rose), de Bruxelles, Mme J.-W. Fortier (Clara), de St-Boniface, Mme N. Faucher (Mathilda), de Notre-Dame-de-Lourdes, Mmes P. Péloquin (Aurore) et B. Morin (Emérance), de St-Boniface; quatre frères, Alphonse, de Mariapolis, Honoré, de Donnely, Alta, Thomas et Aimé, de Dunrea; 54 petits-enfants, 106 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

La chronique religieuse

par Guy de Bretagne, O.M.I.

Mgr Sheen et la presse catholique

"Il y a des moments où je me demande s'il est opportun d'avoir une presse catholique?" Dans une interview donnée à C. Germain au Centre Catholique de Blackwood, N.J., lors d'une retraite que prêchait aux prêtres du diocèse de Camden, Mgr Sheen, lui l'ancien directeur de la Propagation de la Foi, évêque, auteur et génial conférencier à la télévision, décrivait en quelques traits l'histoire de la presse catholique en Amérique. Selon lui, longtemps, elle seule fournissait au public les nouvelles religieuses dont se désintéressait complètement la "grande presse". Celle-ci, voilà quelque dix ans, s'est mise à en parler, à sa façon sans doute, mais étant superbement équipée, elle damait le pion aux journaux catholiques. Pour se rattraper et s'imposer à l'attention d'un public qui tendait à lui échapper, une bonne partie de la presse catholique a choisi de critiquer l'Eglise et de monter en épingle tous les scandales, les contestations, les oppositions, comme un nourrisson bien replet et gras qui frappe, mord, égratigne le sein de sa mère. "Tout cela nous rend ridicule, de remarquer Mgr Sheen: on ne peut aller à un banquet sans entendre des plaisanteries sur les mariages de prêtres ou de religieuses!... Sans doute la contestation, la remise en question est acceptable entre personnes qui cherchent la vérité, mais toujours dans un esprit de charité, ayant avant tout le souci de garder la communion, non de semer la division".

Ce disant, l'évêque rejoignait un grand historien, Christopher Dawson, lorsqu'il constatait comment l'hérésie, dans l'histoire de l'Eglise, fut souvent un prétexte intellectuel pour les fauteurs de schisme. Saint Paul était plus sévère pour ceux qui déchiraient la robe sans couture de l'Eglise par leurs divisions que pour ceux qui semaient l'erreur.

Au fond quelle motivation a-t-on à remuer les scandales? Le grand danger de la presse est de défigurer la réalité sous prétexte d'information en insistant sur le sensationnel, l'anormal, le mal. Si je visite un pays, je ne puis en juger raisonnablement si mes enquêtes portent seulement sur les crimes, les prisons, les asiles de fous, les scandales de politiciens, sans attention pour la vie familiale d'honnêtes travailleurs, les sages institutions de leur gouvernement, les efforts pour progresser, etc. Tout cela est vrai pour n'importe quel journaliste ou cinéaste, ou reporter, pour tous ceux qui s'occupent d'information. On parle de leur cynisme, vénalité, conformisme, sans oublier leurs secrètes et inconscientes motivations. Pourtant beaucoup sont sincères quand ils disent chercher ce qui est "nouvelles". Ils souffrent d'une déformation professionnelle: attirer l'attention par le sensationnel. Ils oublient que la vérité est complexe et que l'art véritable garde le sens des proportions. Sinon on fausse toute évaluation, on ne peut découvrir la signification profonde de l'événement. Pour des chrétiens, c'est impardonnable, car ce sont des faux prophètes et des faux bergers qui dispersent et tuent le troupeau innocent des fidèles.

"Un pauvre homme sans ami"

Quand l'aviation américaine a bombardé Rome à la dernière guerre, on a pris de grandes précautions pour écarter d'avance toute accusation d'une hostilité de protestants contre la Capitale du catholicisme: on choisit des équipages de catholiques. Ainsi pour son numéro de la Semaine sainte, "Life" a eu l'idée ingénieuse d'en appeler à des reporters catholiques pour nous démontrer une fois de plus que toute l'Eglise est à l'envers depuis le Concile, laissant entendre que le Pape est trop cérébral et irrésolu, une sorte d'Hamlet incapable de dominer les circonstances et de devenir un homme d'action.

Ce magazine du 20 mars est un magnifique modèle qui nous montre comment la "grande presse" procède pour transformer les moyens d'information en instruments de déformation. La couverture est un chef d'oeuvre en son genre: cette jolie, élégante, radieuse jeune fille, au premier plan; en superposé sur un sombre arrière plan: c'est la même personne mais en religieuse, un peu triste et énigmatique, avec ses atours médiévaux et son air songeur qui en dit plus long que toute vaticination à la Blanshard sur les secrets des couvents. Le reporter bien entendu donne (à la page 3) sa propre photo de grande adolescente "libérée", toute radieuse d'exhiber ses grosses cuisses avec sa mini-jupe: elle aussi a sauté la clôture et "quitté l'Eglise" "comme tant d'autres de sa connaissance". L'expression n'est pas tout à fait juste, canoniquement, mais elle est littérale. Et l'on nous donne dix pages de photos de prêtres mariés ou contestataires, d'intégristes aux traits durcis, de religieuses décloitrées rayonnantes de joie. Face à face, au milieu de ces contradictions, le débonnaire Jean XXIII, l'ami de tous, qui au fond d'après son "Journal" se révélait si conservateur, et sur l'autre page, Paul VI, le contracté, "le pauvre homme sans ami", cérébral et au fond libéral dont le "oui, mais" réticent paralyserait les bonnes intentions.

Ainsi, artistiquement, on caricature et déforme l'opinion publique par un bourrage de crâne au fond très superficiel sur la réalité si complexe d'un demi-millard de catholiques, 1,300,000 en vie religieuse, et un demi-million de prêtres, qui font peu à peu leur "aggiornamento" selon Vatican II sans pour cela "sortir de l'Eglise", ou créer une "église souterraine", sans avoir à choisir entre l'intégrisme ou le progressisme. Non sans souffrances, certes. Et Paul VI n'est pas "un pauvre homme sans ami", ni Hamlet, ni Hildebrand, mais notre Père commun, qui fait ce qu'il peut et dont l'Histoire tracera plus tard un portrait plus fidèle que les clichés tendancieux de reporters conformistes ou "sécularisés" qui devraient se faire défouler de leurs complexes chez un bon psychiatre afin de se rendre compte de leur vraie motivation. Autrefois, on leur aurait conseiller une bonne petite retraite ancien style!



Billet du mercredi

Les convulsions de l'Afrique centrale, face à l'évolution

Le livre de Paul Pirlot sur l'Afrique centrale, intitulé **Le Pays entre l'eau et le feu** (1), est plus qu'une invitation au voyage ou à l'aventure touristique.

L'auteur vécut pendant huit ans au nord-est du Congo, là où il touche au Wranda, et aussi dans le sud jusqu'au plateau des Kundelugu, dans le Haut-Katanga.

En qualité de naturaliste, poursuivant d'abord des études sur les petits mammifères rongeurs de la plaine herbeuse et des cultures, il se documenta aussi sur les autres espèces animales, des impalas à la grâce insurpassable jusqu'à ces éléphants énormes qui voyagent un peu partout, ne paraissent pas aptes à la domestication comme ceux de l'Inde, sont voués à la disparition, si les gouvernements ne prennent des mesures efficaces pour les protéger.

En marge de ses travaux, qui n'ignorent ni les arbres ni les plantes, ni leur place dans l'écologie des régions, il s'en voudrait de ne pas s'intéresser à l'homme, et certaines de ses observations, dont quelques-unes remarquables, méritent qu'on s'y arrête.

Il note, par exemple, que le développement de l'Afrique équatoriale a été retardé trop longtemps par l'Islam arabe, qui aurait été barrière plus que corridor, s'ajoutant à l'isolement géographique.

Cet isolement ne fut pas total, comme il est facile de le démontrer, mais il suffit, pendant trop longtemps, à empêcher l'échange des valeurs spirituelles avec ce qu'on appelle la civilisation occidentale.

* * *

Il est curieux, de noter le naturaliste-écrivain, que les hommes du continent noir, à mesure qu'ils connaissent mieux les blancs et leurs réalisations, tendent à se dégager de la puissante nature qui les entoure, au moment où ces mêmes blancs — ceux-là qui ne sont que commerçants assoiffés de profit — commencent à la retrouver et s'y intéressent davantage.

"Individus et peuples (de l'Afrique), écrit-il, se sont mis en route pour échapper aux forces naturelles qui les dominent encore si cruellement. Ils veulent maintenant construire au plus tôt leur Cité Humaine, maîtriser leur propre avenir et tout ce qui les entoure. Ils vont se bâtir des décors faits de leurs mains et, peu à peu, comme nous, ils perdront le contact avec leur entourage originel. Ils rempliront par là des aspirations et réaliseront une oeuvre d'hommes."

Le nouvel état d'esprit date d'au plus trente ans, déclenché par cette présence des blancs qui provoqua des besoins nouveaux, une certaine envie ou jalousie, le désir d'améliorer, sous leurs multiples aspects, les conditions de vie, trop souvent inhumaines, dont on est accablé depuis des générations.

Pendant longtemps, les contacts avec l'étranger furent plus néfastes que constructifs, à cause de l'horreur inspirée par les esclavagistes au service de l'Amérique du Nord, et c'est à peine, dans le temps, si l'on emprunta aux blancs des armes et quelques usages vestimentaires.

* * *

Il y eut partout de véritables explosions, dans le sens de la liberté et de l'indépendance politique à conquérir, mais la transition d'un régime à l'autre fut trop rapide, et les convulsions qui suivirent établissent que, dans nombre de cas, certains apprentissages, dont celui de la patience, auraient été désirables.

A l'heure de la technologie, l'Afrique se met en branle pour rejoindre l'Occident, mais les risques sont énormes, à cause de l'évolution incroyable que subissent eux-mêmes les pays d'Europe et d'Amérique, lesquels s'épuisent à résoudre leurs propres problèmes.

En regard de cet état de choses, c'est à se demander, comme il arrive dans le monde des naturalistes et des ethnologues, si l'on ne doit pas songer à retourner plutôt à la nature, ou rester près d'elle, à la condition de la dompter mieux que dans le passé, de l'exploiter mieux, sans la détruire comme jadis, l'étayant d'un apport occidental qui met en ligne de compte les sciences, dans une large mesure, les avantages réels des techniques modernes, appliquées à l'habitation, au réseau routier, au débit maîtrisé des eaux, aux communications.

En d'autres termes, rendre habitable et valable un pays — au sens large du mot — qui ne l'est pas toujours.

Le livre du naturaliste Pirlot est de ceux qui portent à réfléchir.

L'Illettré

(1) **Librairie Beauchemin Limitée**, Montréal.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

Attention mesdames, n'oubliez pas la réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le jeudi 9 avril, à 8 h du soir, au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes. Il y aura à cette occasion élection d'un nouvel exécutif.

La communion mensuelle du 15 avril sera suivie des prières après les messes de 8 h et 10 h du matin.

Richer

Attention

N'oubliez pas de préparer votre robe d'ancienne mode pour la fête du centenaire à Richer le 18 avril. Un prix sera accordé.

LES JALONS DE LA POSTE

La poste au colis dans la province du Canada date de janvier 1859. La limite de poids était fixée à 2 livres et le tarif à 1 shilling et 3 deniers par livre. Lorsque la monnaie décimale fut adoptée en juillet de cette même année, le tarif fut établi à 25c la livre.

Impôt sur le revenu

Renseignements éclair sur l'impôt

● **Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.**

Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-4240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. — Etant donné que j'habite à plusieurs milles du lieu de mon emploi et que les facilités de transport sont difficiles, les frais que m'occasionne ma voiture sont-ils déductibles?

R. — Non, les frais de transport pour vous rendre au travail et en revenir ne sont pas déductibles pour fins d'impôt.

Q. — Je suis étudiant et j'ai travaillé l'été dernier, ce qui m'a permis de payer mon inscription à l'université cette année. Est-ce que je peux déduire ce montant de mon revenu? Est-ce que je peux aussi déduire le coût de l'inscription de l'année dernière qui m'a été avancé par mon père?

R. — Vos frais de scolarité sont en effet déductibles de votre revenu. Le coût de l'inscription de l'année dernière qui vous a été avancé par votre père n'est pas déductible.

Q. — J'ai omis d'inclure un reçu du docteur sur ma déclaration déjà envoyée au Centre des données fiscales. Que me conseillez-vous de faire?

R. — Nous vous suggérons d'attendre que l'on vous envoie votre avis de cotisation. A ce moment-là, vous pourrez envoyer au bureau local le document manquant avec une note explicative et nous ferons la correction.

Q. — Je suis malade à l'hôpital depuis quelques semaines. Puis-je avoir un délai pour produire ma déclaration?

R. — Il est regrettable que la maladie vous retienne à l'hôpital mais afin de ne pas encourir de pénalité, votre déclaration doit être mise à la poste au plus tard le 30 avril 1970.

Q. — Je n'ai pas reçu de formule T4 d'un de mes employeurs parce qu'il est en faillite. Que dois-je faire?

R. — Rapportez sur votre déclaration le montant que vous pensez avoir reçu ainsi que le montant d'impôt que vous croyez que cet employeur a retenu avec une note explicative. Si vous avez des souches ou talons ou enveloppes de paie ou tout autre document, attachez le tout à votre déclaration.

Q. — Je suis Canadien naturalisé et j'habite le Canada depuis 10 ans. Ma mère habite encore l'étranger. En 1969 elle est tombée malade et j'ai dû subvenir à ses besoins. Est-ce que j'ai le droit de la considérer comme une personne à charge et quelle preuve dois-je fournir de mes envois d'argent?

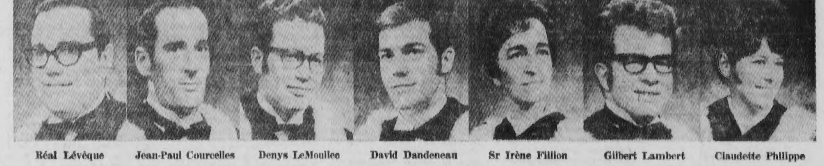
R. — Si votre mère se qualifie comme personne à charge, vous avez droit de la réclamer en nous fournissant des preuves de soutien telles que traites de banque, chèques, etc. Il faut pour ceci qu'elle n'ait pas de revenu personnel dépassant $1,250.00 par an.

Q. — Ma femme et moi nous sommes séparés vers le milieu de l'année dernière. Elle est retournée chez ses parents et nous avons fait une demande de séparation légale. Je ne lui verse pas de pension alimentaire mais elle a tout de même été à ma charge pendant les six premiers mois de l'année. A quelle exemption ai-je droit?

R. — Si votre épouse avant la séparation n'a pas eu de revenu, vous avez le droit à l'exemption de personne mariée.

Q. — La ferme que j'exploite est située à sept milles de la ville et je l'habite avec ma famille pendant les mois d'été. Nous retournons en ville pour y passer l'hiver. Est-ce que je peux réclamer, lors de la production de ma déclaration d'impôt, des frais tels que taxes et réparations pour ma maison en ville pour la partie de l'année pendant laquelle nous y demeurons?

R. — Les frais d'entretien de votre maison qui est située en ville sont considérés comme des frais personnels et ne sont pas admis à titre de déduction du revenu.



Réal Lévêque — Jean-Paul Courcelles — Denys LeMoullec — David Dandeneau — Sr Irène Fillion — Gilbert Lambert — Claudette Philippe



Denis Hébert — Sr Yvette Ricard — Patricia Bouchard — Louis Ritchot — Sr Mariette Bilodeau — Bertrand Delaquis — Rino Ouellet



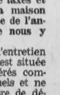




Raymond Lavergne — Régine Dotremont — René Fontaine — Marie Lemoine — Claude Boux — Marcel Boulet — Gilles Lesage




Henri Dupont — Marjolaine Saint-Pierre — Jean Lalonde — Guy Fagnan — Pauline Collette — Sr Cécile Dufault — Huguette Mulaire

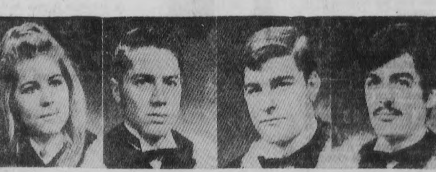







Emile Huberdeau — Paul Fenez — Paul Dubé — Gilbert Trudeau — Estelle Masniuk — Michelle de Rocquigny — Alfred Laurencelle

André Trudeau — Sr Yolande Marion — Raymond Perron — Clément Perreault — Bernard Jounot — Rita Bohémier — Rachel Catellier



Denise Gauthier — Gilles Beaudette — Gilles Bonin — Gérald Lavoie

Les finissants du Collège de St-Boniface pour l'année 1969-70

Le Carnaval centenaire de Lorette rapporta un succès sans pareil

LORETTE — Le carnaval des 6, 7 et 8 mars dépassa toutes les espérances avec une assistance plus nombreuse que jamais. Mlle Lise Jeanson, reine du Carnaval 1969, en fit l'ouverture et la fanfare de l'école, sous la direction de M. Spelliers, professeur, rehaussait cet événement.

Ont remporté les trophées du hockey: les équipes des jeunes et des Pee-Wees de Ste-Anne; les juvéniles et l'équipe des filles de Lorette et les Midgets de La Salle. Pour les courses de motos-neige (hommes): les prix et trophées furent décernés à Marold Kiln, de Steinbach ($80.00 et un trophée); Richard Kiln, de Steinbach (trophée), L. Legault, d'Elie ($50.00 et un trophée), Normand Bick, de Charleswood, Danny Romaniuk, Norman Tétreault, Stan Spencer et John Grossman, de Lorette (chacun un trophée); pour dames, Aline Manaigre, de Lorette (deux trophées); pour garçons de 12 à 16 ans, L. Legault, d'Elie (trophée).

Le patinage artistique, présenté par les enfants et deux enseignantes diplômées, sut intéresser un grand nombre de personnes.

La danse du samedi soir, au son de l'orchestre William Danylchuk, de Lorette, attira une foule nombreuse.

Le point saillant du carnaval fut le couronnement de la reine le dimanche soir. Pour exercer la patience de la nombreuse assistance, M. Paul Gauthier, maître de cérémonies, présenta l'invité d'honneur, l'hon. René Toupin, ministre de la Santé, qui adressa la parole et présenta les trophées pour courses de motos-neige avant de dévoiler le nom de la reine du carnaval, Mlle Mae Hamel, qui fut couronnée par Mlle Lise Jeanson. La première princesse, Mlle Rachel Landry, fut aussi couronnée par M. R. Toupin et la deuxième princesse, Mlle Marie Leclerc, par M. Aurèle Ross, président du Centre sportif. M. Toupin remit aussi à la reine une épingle-souvenir du centenaire venant du gouvernement du Manitoba.

Les billets de la loterie échurent à Joël Clequin, de Lorette ($60.00), Henri Fortier, de St-Boniface ($35.00), Mme E. Tétreault, de Lorette, ($20.00), et A. Koldengnes, de Kenora ($10.00).

M. A. Ross fit les remerciements appropriés aux candidates, aux différents comités, à l'hon. R. Toupin, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réussite du carnaval.

Infirmières diplômées

Mlle Claudette Bohémier, fille de M. et Mme Denis Bohémier, et Mlle Lucille Grégoire, fille de M. et Mme Léopold Grégoire, après deux ans et demi d'étude à l'hôpital général St-Boniface, ont reçu leur diplôme d'infirmière le vendredi 13 mars au cours d'une célébration.

Après la cérémonie, un thé eut lieu en l'auditorium de l'hôpital St-Boniface pour les diplômées et leurs parents. Cette fête se termina par un bal à l'hôtel Fort Garry.

Ces deux diplômées sont actuellement au service de l'hôpital général St-Boniface.

Repas au riz

Le dimanche 22 mars, après les messes de 10 h 30 et midi, un repas au riz fut servi à une centaine de paroissiens par la Ligue des Femmes Catholiques. Les recettes de ce repas iront aux pays sous-développés.

Mlle Emilienne Bohémier, qui passa deux ans en Afrique, parla de la pauvreté de ce milieu où les gens sont heureux de manger une portion de riz par jour.

Bonspiel du centenaire

Les Chevaliers de Colomb des Conseils de Lorette et Ile-des-Chênes ont tenu leur bonspiel du centenaire, le 15 mars, à l'aréna de Lorette. Neuf équipes y prirent part dont six de Lorette et trois d'Ile-des-Chênes. La première compétition fut gagnée par l'équipe de Claude Bouchard, d'Ile-des-Chênes, et la deuxième compétition par l'équipe de Léopold Grégoire, de Lorette.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette tiendra son assemblée annuelle le jeudi 9 avril. Le comité de téléphone doit se mettre à l'oeuvre pour s'assurer une bonne assistance.

Thé-bazar

N'oubliez pas le thé-bazar qui aura lieu le dimanche 5 avril, de 2 h 30 à 6 h p.m. Bienvenue à tous.

Aubigny

Semaine sainte

Les paroissiens, désirant voir leur église reluisante de propreté pour la grande fête de la Résurrection du Sauveur, se réunirent pour faire un vrai ménage. A la même occasion il y eut pratique de chant pour rendre plus solennelles les offices de la Semaine sainte.

A la messe du Jeudi saint, dix enfants eurent le bonheur recevoir le Christ ressuscité pour la première fois. Ce sont: Marc, Norman et Michel Chartier, Daniel Clément, Michel Palud, Béatrice Robert, Norman St-Hilaire, Gisèle Sorin, Madeleine Vermette et Jacqueline Robert.

Vieillards retirés

Les amis de M. et Mme Jean Sorin seront intéressés d'apprendre que ceux-ci sont maintenant retirés au "Senior Citizens Lodge" à St-Norbert, leur santé ne leur permettant plus de continuer à habiter leur demeure. Leur fille, Sr Lucille Sorin, F.d.l.C., est employée au même endroit; ainsi elle pourra rendre service à ses parents.

Mme E. Marcoux, elle aussi, sentant le poids des ans, a dû entrer à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne où elle jouit de bons soins.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Jacob Verrier à l'occasion de la mort de leur gendre, M. Philias Lagacé, de St-Adolphe.

Dunrea

Club 200

Au cours du dernier tirage, les favorisés du sort furent comme suit: 1er prix, M. Raoul Garand; 2e, Mme Omer Claeys; 3e, M. George Pringle.

Vieille relique mourante

L'ancien magasin du coin, qui fut jadis l'orgueil des familles Dunlop qui se le passaient de père en fils, Adam, Robert et Bob Dunlop, qui ensuite fut acquis par les familles Girardin et Bessant et qui fut inoccupé depuis plusieurs années, est en ce moment sous les coups des démolisseurs.

M. Raoul Garand a acheté cette vieille bâtisse avec l'espoir de se servir du bois pour divers usages sur sa ferme.

Malade

Mme Frank Spurrill, toujours invalide à son foyer et incapable de sortir, fut très heureuse de recevoir récemment la visite de ses gendre et fille, M. et Mme Fernand Bazin, de Melville, Sask.



M. Wally Rempel, président de la Ligue de Hockey de l'Est du Manitoba, présente la Coupe Centenaire à Paul Taillefer, capitaine de l'équipe des Habitants de La Broquerie.

Les Habitants de La Broquerie remportent la coupe Centenaire

LA BROQUERIE — Lors de la sixième partie de la série finale de la Ligue de hockey de l'Est du Manitoba, le mardi 17 mars, l'équipe de La Broquerie a eu raison des As de Ste-Anne au compte de 3 à 2 pour remporter la série 4 parties à 2.

Une foule record de plus de 1,100 personnes, dont quelques fervents du hockey venus de Kenora, Ontario, spécialement pour la partie, remplissaient l'aréna de La Broquerie à capacité et furent témoins de la victoire des Habitants.

Dans cette partie chaudement disputée, les As de Ste-Anne menaient dans la première période par deux buts, un d'Albert Chaput et l'autre d'Al Snyder. Dans la seconde période, Brunelle Delorme compta pour les Habitants. Dans la troisième période, les Habitants redoublèrent d'efforts et Adélard Gauthier égalisa avec un but. Le point culminant de la soirée fut lors qu'Henri Turenne, de La Broquerie, compta le but gagnant dans les dernières minutes de jeu pour donner la victoire à son équipe.

Immédiatement après, Paul Taillefer, capitaine de l'équipe de La Broquerie, reçut le trophée Centenaire, don de M. Leonard Barkman, M.A.L., des mains de M. Wally Rempel, de Steinbach, président de la L.H.E.M., qui félicita les joueurs et se dit très fier de la première année de cette nouvelle ligue.

Triomphe des juvéniles

Le dimanche 22 mars, à l'aréna de La Broquerie, l'équipe juvénile locale triomphait des juvéniles de Lorette au compte de 5 à 4. Les juvéniles de La Broquerie remportent donc la série finale 2 parties à 1 pour se mériter le trophée de la Ligue Rivière-Seine.

Claude Bohémier, de Lorette, secrétaire de la Ligue, fit la présentation du trophée à François Tétrault, capitaine des juvéniles de La Broquerie.

St-Lazare

Assemblée annuelle de l'Association Métis

Un bon nombre de membres de l'Association Métis étaient présents à l'assemblée qui eut lieu le dimanche 22 mars, ainsi que M. A. Spence, président de la Fédération des Métis du Manitoba, M. E. Guiboche, vice-président, et M. A. Flamand, directeur de la région de Dauphin.

Le village de St-Lazare était représenté par le maire Théodore Dupont et M. Eugène Fouillard, conseiller, MM. Eugène Simard et Denis Fouillard représentaient la municipalité Ellice. M. Denis Bisson, directeur de l'école, ainsi que des citoyens, étaient aussi présents.

Un comité spécial avait été formé au début de février pour étudier les possibilités d'établir un plan d'habitation pour les Métis. Le rapport du comité fut étudié et discuté. Certains projets furent présentés et seront étudiés par le comité composé de deux membres du conseil du village, deux membres du conseil municipal et trois membres de l'Association Métis.

Les autres sujets de discussion comprenaient l'éducation en général, les classes du soir pour adultes et l'entraînement à certains métiers.

M. Garld Malin, officier du Développement communautaire, adressa la parole et expliqua comment s'y prendre pour obtenir les cours désirés. Les nouveaux officiers de l'Association sont: Robert Fleury, William Ireland, René Houle, Lorne Jessop, Peter Fleury, Don Fitzpatrick, Mmes Thomas Haney, Lorne Jessop et René Houle.

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

La première assemblée de la section française de l'A.P.M. de Letellier a eu lieu au cours de la dernière semaine de février à l'école élémentaire.

Comme la grande question qui préoccupe beaucoup de personnes en ce moment est celle qui concerne la langue d'enseignement et l'aménagement d'un système scolaire vraiment adapté aux besoins linguistiques et culturels des francophones du Manitoba, nous voulions qu'une personne vienne nous donner des renseignements aussi précis que possible sur ce sujet. Le comité des programmes choisit le Frère Fernand Marion, C.S.V. Mme Eugène Houle présenta l'orateur qui n'est pas un inconnu car, à différentes reprises, il assista à nos réunions.

D'abord le Frère Marion, en quelques mots, fit ressortir la nécessité et l'importance du travail qu'il y a à faire si nous voulons conserver notre langue. Il appuya fortement sur l'importance de parler la langue française à l'école et au foyer. Il recommnada aussi comme aide des contacts avec les parents.

Ensuite on procéda à du travail en équipe. Un bon questionnaire avait été préparé. Celui-ci fit certainement réfléchir les participants, et l'étude en fit ressortir de très bonnés idées et d'excellentes réponses. Une question en particulier attira l'attention de certains: les parents tiennent-ils à éduquer leurs enfants en français? On nous demanda aussi de prolonger cette étude et d'en faire un résumé qui serait envoyé à l'orateur.

Merci au Frère Marion et à ceux qui ont contribué à rendre la soirée utile et intéressante.



Lors du concours oratoire français tenu à Lorette le mercredi 18 mars dernier, les élèves qui apparaissent ci-dessus furent les gagnants. De gauche à droite, 1ère rangée: Pierre Savoie, Doris Lansard, Tony Bielik, Cheryl-C Combot; 2e rangée: Gilberte Jeanson, Colette Dubois, Catherine Augustine et Dawn Speichak. N'apparait pas dans la photo, Robert Gauthier, qui fut aussi l'un des gagnants. Les juges du concours étaient le Père Lavoie, de Ste-Anne, l'abbé M. Dacquay, curé d'Ile-des-Chênes, Soeur Jeannette Rajotte, directrice générale des études pour les religieuses de St-Joseph et en visite dans l'Ouest, l'abbé H. Perron, de Lorette, et M. Joseph Desrosiers, de Ste-Anne.

Jubilé d'argent d'une religieuse célébré à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne

OTTERBURNE — Le jeudi 19 mars, à la Maison St-Joseph d'Otterburne, Sr Simone Fillion célébrait son jubilé d'argent de profession religieuse. C'est surtout au Manitoba que la jubilaire prodigua ses services avec ferveur. Elle a également répondu à des obédiences en Alberta et au Québec où elle assuma pendant quelques années la charge de supérieure.

Une messe d'action de grâces fut célébrée au cours de l'après-midi pour les abondants bienfaits déversés sur la jubilaire durant ces années au service du Seigneur. Le Père Michaud, C.S.V., officiait. Au moment de la communion, Sr Simone fit la rénovation de ses voeux de religion. Ensuite, elle-même, ainsi que Sr Claire Fillion, sa mère et deux supérieures, eurent le privilège de communier sous les deux espèces. Le papa dans la gloire céleste devait se réjouir de l'oblation qu'il fit de sa fille il y a 27 ans.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la famille immédiate. On remarquait Mme M.-A. Fillion, mère de l'élue du jour, Sr Claire Fillion, S.G.M., MM. et Mmes Lionel Parent, Marcel Collette, Paul Damphousse et Sylvio Fillion, Mmes Lucille Morin, Anita Pelland et Yvon Fillion, ainsi qu'Agnès Morin, Norbert et Michel Pelland. Un superbe bouquet de 25 roses rouges et un ravissant gâteau, gracieuseté de Mlle Léona Maheu, ornaient la table.

Les agapes familiales terminées, Sr Simone remercia en termes émus la famille pour avoir bien voulu venir partager sa joie et l'invita à une union de prières plus intense demandant que toute la famille soit réunie un jour au ciel. Elle exprima sa reconnaissance pour la bourse reçue.

Sr C. Fillion se fit l'interprête de tous pour féliciter la jubilaire de sa générosité et de sa persévérance.

La famille réunie échangea des paroles animées dans une atmosphère de joie profonde. Il faisait bon ressasser de doux souvenirs du passé. Tous purent se rendre compte des voeux de félicitations reçus de part et d'autres, surtout d'une bénédiction pontificale remise par la supérieure générale.

Comme ce jour coïncidait avec la fête de Mme Pelland, celle-ci fut heureuse des témoignages d'affection offerts sous forme de souhaits et de cadeaux.

La famille comblée d'une vive allégresse désire exprimer ses sincères remerciements au Père Larue, C.S.V., supérieur, qui voulut par cette fête reconnaître les services assidus de cette religieuse méritante. Un merci spécial à Mlle Maheu pour sa grande générosité à fournir les superbes contributions décoratives. Une vive gratitude va aux dévouées cuisinières pour le repas savoureux.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

L'enthousiasme ne manque pas chez les étudiants de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Les étudiants viennent de s'unir à une nouvelle organisation: l'A.C.C.L. (l'Association Canadienne des Centres de Loisirs) existant déjà dans plusieurs provinces. Mais les jeunes avaient besoin d'un local pour réaliser leurs projets, aussi au lieu d'attendre plus longtemps, et sous la direction d'une adulte, Mme Alma Jeanneau, ils se sont réunis et ont décidé de prendre part au festival d'hiver par une boite à chansons qu'ils tinrent au Centre de loisirs de la ville.

Les célébrations d'ouverture de ce Centre temporaire, auquel ils donnèrent pour nom "Chez La Vigne", eurent lieu les 19 et 21 mars. Ces célébrations comprenaient chants, musique, anecdotes, sketches et présentation de peintures au cirage à chaussures par l'abbé Côté, de Prince-Albert. Le Centre fut aussi décoré artistiquement par les jeunes.

Toujours aussi enthousiastes, les étudiants voulaient continuer leurs activités. La chance leur fut offerte lorsqu'on demanda à Mme Jeanneau de choisir une jeune demoiselle pour représenter Prince-Albert à la danse des copains à Saskatoon. Ce fut Mlle Joanne Blain qui fut choisie, non par Mme Jeanneau, mais par les jeunes qui lui aidèrent dans la vente des billets.

Comme un bon nombre désiraient accompagner Joanne à Saskatoon et que ceci occasionnerait des dépenses, les étudiants se mirent à l'oeuvre en recueillant des bouteilles, de porte en porte, qu'ils vendirent pour la jolie somme de $93.00. Ils organisèrent aussi un bingo dont le profit s'éleva à $79.00.

Dû au dévouement des jeunes, 63 d'entre eux et trois adultes purent accompagner leur représentante à Saskatoon. Celle-ci ne fut pas couronnée reine de la danse des copains, mais fut choisie première princesse et reçut plusieurs cadeaux.

Maintenant les jeunes ont à coeur d'aller de l'avant et de ne pas laisser s'effriter leurs activités et leur Centre de loisirs.

North Battleford

Çà et là

Une journée d'étude sur l'animation sociale, dirigée par M. Roland Pinsonneault, eut lieu, pour la région no 1 de l'A.C.F.C., le 14 février. On remarquait des délégués de Delmas, Vawn et Jackfish. M. Raymond Marcotte, officier de liaison du Secrétariat d'Etat d'Ottawa, assista aux réunions.

Le dimanche 15 février avait lieu le souper du Conseil régional de l'A.C.F.C., avec M. R. Pinsonneault comme hôte d'honneur. On passa en revue les problèmes scolaires de la région. Un comité régional "France-Canada" fut fondé sous la présidence de Mlle Catherine Dupont.

M. Paul Lessard rapporte que la constitution juridique d'un Centre de loisirs semble aller bon train. M. Rochon, de la province de Québec, rencontra les personnes intéressées et leur fournit d'amples renseignements.

Gravelbourg

Oubli

Dans le compte rendu du décès de Mme Florence Pinsonneault, on a oublié de mentionner qu'elle laisse dans le deuil quatre fils, Léo, de Regina, Jean-Baptiste, Walter et Maurice, de Gravelbourg.

Chronique de CFRG

Concours Pepsi-Cola

Depuis le début du concours Pepsi-Cola du 26 févier au 25 mars, CFRG a distribué 126 colis de six bouteilles de cette limonade, à raison de trois tirages par jour, et le concours continue.

Ce concours est extrêmement simple. Il n'est vraiment pas un concours puisqu'il ne comporte aucune question "piège". On dirait plutôt une tombola. Vous envoyez à CFRG, "Concours Pepsi", deux capsules de Pepsi évidemment avec vos nom et adresse. Si votre nom est tiré, vous gagnez douze bouteilles pour deux capsules et frais de timbres. Vraiment, c'est pour rien, en période d'inflation!

Tournoi de curling

Pour le tournoi de curling, catégorie "hommes", CFRG a offert au Club de curling de Gravelbourg 24 magnifiques verres à boire. D'après B.P., ces verres ne doivent servir qu'à boire de l'eau, sans préciser néanmoins quelle eau? De l'eau potable ou de l'eau-de-vie?

Ranch 710

Dans la chronique précédente, je vous avais signalé que Germain Massicotte, le cowboy de l'Ungava, avait été remplacé durant son absence par Christian Carreyrou, le berger du Cantal, pour animer l'émission "Ranch 710", de 7 h à 8 h chaque matin. Christian m'a fait remarquer qu'il n'était pas du Cantal, mais de l'Aveyron. J'en fus très étonné, et je m'empresse de corriger mon erreur. Au moins me suis-je dis, voilà un Français qui connait sa géographie; une fois encore l'exception confirme la règle. En avant pour l'Aveyron, qui nous mène en rond.

"Les Sauterelles"

Des étudiantes de l'école secondaire de Gravelbourg viennent de former un groupe qui s'appellera "Les Sauterelles".

Ces jeunes filles, tout comme les bestioles dont elles ont adopté le nom, ces bestioles familières de l'été de l'Ouest canadien, sont graciles, agressives, sans façons. Elles vont et viennent, bondissantes en chantant, en jouant la comédie, et donneront, si je ne me trompe, une représentation à Gravelbourg le 12 avril.

Ce sera un spectacle de danses ,de chants et de comédies, le tout en français naturellement. Que chanteront-elles? Que joueront-elles? Si ce n'est un secret pour personne, vaut mieux quand même ne pas en parler maintenant. Nous vous en dirons davantage la semaine prochaine. Et pendant ce temps, "Les Sauterelles" se préparent, et nous, nous nous préparons à un beau spectacle.

M. M.

Palmarès Discoparade 70

(27 mars au 3 avril)

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
3 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
4 — Hosanna — Donald Lautrec
5 — Adrienne — Marthe Fleurant
6 — Le début d'un temps nouveau — Renée Claude
7 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Gallant
8 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
9 — Qui a tué Léon-boule de gomme — Monique Leyrac
10 — Les dégonflés — Les Bel Air
11 — Arizona — Bruce Huard
12 — Tzagadou — Louise Forestier
13 — Nake-di, nake-dou — Robert Cogoi
14 — Ma belle amie — Bobby Leclerc
15 — Silly symphonie — Gilbert Bécaud
16 — Adieu jolie Candy — Jean-François Michael
17 — Nous sommes bi bi ba ba boum boum — Les Lunours
18 — Les hommes qui n'ont plus rien à perdre — Sylvie Vartan

44 fermiers de Debden ont suivi un cours agricole

DEBDEN — Le mercredi 25 mars, 44 fermiers de Debden et des environs ont terminé un cours agricole d'une durée de onze semaines. Tous s'accordent à dire qu'un tel cours leur sera des plus utiles. Les enseignants, MM. Jim Lorey, de Holbein, Lorne Christopherson, de Meath Park, Terry Tomtene, de Birch Hills, et Allan Mulherne, du Sud de la province, se sont dits enchantés de l'intérêt avec lequel ce cours fut suivi.

Le vendredi 20 mars, enseignants et élèves, accompagnés de leurs dames, assistaient à un banquet servi par le club des dames en la salle du Centenaire. Les invités d'honneur étaient l'abbé Ernest Labbé, curé, M. Louis Lepage, principal de l'école de Debden, M. Pamphile Bujold, commissaire de l'unité scolaire, et M. Ross Evans, agronome, de Shellbrook.

Une soirée récréative suivit ce banquet. Les organisateurs, MM. Denis Jean, Armand Lepage, Louis Cyr et Edmond Lajeunesse, ont droit d'être fiers puisque le banquet et la soirée furent un succès.

Carnaval annuel

Le carnaval annuel eut lieu les samedi et dimanche 14 et 15 mars. La bonne organisation, un grand dévouement de part et d'autre, ainsi qu'une température idéale, ont fait que tout fut un grand succès.

Nombreux sont ceux qui ont joui du déjeuner aux crêpes servi le samedi matin. Ce fut un gai rendez-vous, une vraie réunion d'amis.

Divers amusements ont captivé la foule pendant ces deux jours. Mlle Myrna Eliason, de Park Valley, fut couronnée reine. Le patinage artistique fut un sujet d'admiration.

Chevaliers de Colomb

Une initiation des Chevaliers de Colomb, organisée par le Conseil de Debden et de Victoire, eut lieu en la salle des Chevaliers le dimanche 8 mars.

MM. Martin Marchildon, de Victoire, Robert Lepage, de Léoville, Louis de Monternal, Gérard Fontaine, Jacquelin et Yoland Couture, de Debden, furent initiés.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Debden eut lieu en la salle du Centenaire le lundi soir 23 mars. C'est encourageant de constater que la Caisse progresse. Il y a eu une augmentation en parts sociales de $11,126 au cours de l'année écoulée.

Les élections donnèrent les résultats suivants: MM. Emile Couture et Jean Duret, élus directeurs; MM. Philippe Duret et André Pouliot, au comité de surveillance.

L'invité d'honneur, M. Van Eaton, de Shellbrook, délégué de la "Credit Society" pour le district no 11, félicita les sociétaires pour l'intérêt prouvé par leurs questions.

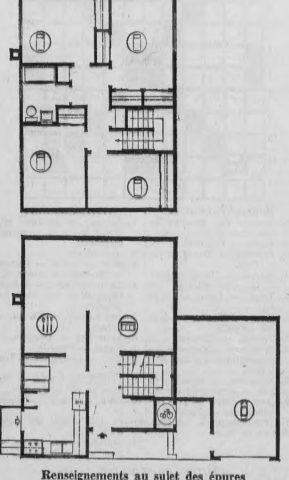
Au moyen de diapositives il expliqua les raisons d'être des Caisses populaires dont la principale est de s'unir pour s'entraider.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Lucie-Anna Lajeunesse et M. Denis Blais.

Regina

Comité des loisirs

Le comité des loisirs de Regina, qui fait partie de l'Association Canadienne des Centres de Loisirs Inc. et qui a pour but primordial de préserver la culture canadienne-française à travers les loisirs, a élu, le 15 mars dernier, l'exécutif suivant: présidente, Mme Joseph Braconnier; vice-président, M. Paul Demay; secrétaire, Mlle Gisèle Piédalue; trésorière, Mlle Lise Belzile; conseillers, Mlles Jane Wilhelm et Anne Lebanat, MM. Jean Couture, Albert Dubé et Guy Duperrault. Comme toujours, le comité pourra compter sur le dévouement du Père Marius Bédard.



MODÈLE 606

Voici une maison à quatre chambres et de deux étages, conçue par l'architecte T. M. Kirkham, de Vancouver, qui renferme amplement d'espace pour y loger une famille moyenne.

Le sous-sol est de pleine grandeur et contient des aires d'entreposage, de service, de chauffage et de jeu. Au rez-de-chaussée, il y a une cuisine compacte avec salle à déjeuner à même en plus de la salle à manger qui est ouverte et combinée au vivoir. Le garage avec son aire de travail, est accessible de la porte avant par un trottoir à ciel fermé. A l'étage, il y a de grandes garde-robes et deux lingeries.

L'aire de parquet, à l'exclusion du garage, est de 1,582 pieds carrés; les dimensions extérieures hors-tout sont de 42 pieds sur 32 pieds six pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 606, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Indemnités d'assurance-récoltes

OTTAWA — La somme des indemnités versées en compensation de pertes de récoltes s'élèvera entre 13 et 14 millions de dollars en 1969. Telles sont les prévisions d'un relevé fait par le bureau d'administration de l'assurance-récoltes, au ministère de l'Agriculture du Canada. Cette estimation s'applique aux huit provinces qui possèdent un tel programme d'assurance.

En 1969, quelque 63,000 agriculteurs canadiens ont souscrit à l'assurance-récoltes pour une valeur d'environ 180 millions de dollars.

On estime jusqu'ici que le montant le plus élevé d'indemnités, environ 4 millions de dollars, ira aux cultivateurs de l'Alberta par suite de dommages aux cultures par une gelée en juin, par la grêle en plusieurs régions et la sécheresse au début de l'été. Dans le nord, de grandes étendues de grains n'ont pu être moissonnées à l'automne par suite du mauvais temps lors de la récolte.

Les deux tiers des quelque 3 millions de dollars d'indemnités en Colombie-Britannique seront versés aux producteurs de fruits en retour des dégâts imputables à la température extrêmement froide de l'hiver 1968-1969.

• • •

La variété de pois Trapper

MORDEN, Man. — Le ministère de l'Agriculture du Canada annonce l'homologation d'une variété nouvelle de pois secs de plein champ, appelée Trapper.

Elle est issue d'un croisement de deux variétés, donne de petits grains jaunes et possède plusieurs caractères — dont les qualités de cuisson — de l'une des variétés parentes, la Chancellor. Après cinq années d'essais à six endroits différents au pays, la Trapper a donné un rendement supérieur de 9 pour cent à celui de la Chancellor.

Certaines quantités de semences de catégories diverses seront distribuées ce printemps à des producteurs enregistrés.

• • •

Beurre et fromage en 1969

OTTAWA — Estimée à plus de 347 millions de livres, la production du beurre en 1969 a dépassé de quelque 12 millions de livres celle de 1968. A lui seul le Québec en a produit au-delà de 170 millions de livres, soit 10 pour cent de plus que l'année précédente. Les provinces de la région atlantique ont aussi marqué des hausses alors qu'il y avait diminution, à des degrés divers, en Ontario et dans l'Ouest, sauf en Saskatchewan où le volume est resté stationnaire.

Quant à la fabrication du fromage Cheddar, elle a été de 166.5 millions de livres l'an dernier, seulement 720,000 livres de plus qu'en 1968.

• • •

Production du colza et du lin

OTTAWA — Les perspectives d'expansion des cultures et des ventes de graine de colza sont plutôt prometteuses d'ici une dizaine d'années, mais on ne peut en dire autant pour la graine de lin.

Deux économistes du ministère de l'Agriculture du Canada sont d'avis que la demande de graine de colza va s'accroître constamment et que la production canadienne devrait atteindre environ 100 millions de boisseaux en 1980 tandis que la demande en faveur de la graine de lin ira se comprimant.

Leur conclusion: les prix de la plupart des matières grasses sont en baisse depuis au-delà de dix ans et cette tendance se continuera, semble-t-il: les disponibilités par personne augmentent à un rythme plus rapide que la consommation. C'est un avertissement qui devrait calmer tout optimisme exagéré.

• • •

La fertilisation des prairies

CHARLOTTETOWN, I.-P.-E. — Le prix de revient d'une tonne de foin peut se limiter à $18.36 si vous chaulez et fertilisez vos prairies ou s'élever à près de $43 si vous n'appliquez ni chaux, ni engrais chimiques. Une expérience comptable très minutieuse à la station de Charlottetown a prouvé que les foins les moins coûteux provenaient de parcelles d'abord chaulées pour en porter le pH à 6.2, puis fumées à raison de 600 livres de 5-10-30 à l'acre.

Certains cultivateurs estiment que le foin, étant à leurs yeux un produit de qualité inférieure, ne mérite pas de recevoir sa part d'engrais. L'auteur de l'expérience déclare que cette opinion est erronée. A son avis, la fertilisation des prairies est rentable. Bien plus, le cultivateur devrait engraisser ses prairies pour des raisons d'économie pure et simple.

• • •

Autre variété de dactyle

OTTAWA — Une nouvelle variété de dactyle, baptisée Kay, contribuera probablement à étendre l'aire de cette culture au Canada. Elle pousse bien dans les régions exposées aux printemps frais ou pluvieux et est supérieure à la Dideau, surtout pour la production de semences.

L'élevage de meilleurs porcs

LACOMBE, Alta — La meilleure façon d'obtenir la rapidité de croissance et un minimum de lard dorsal chez le porc est de croiser des parents qui possèdent en même temps ces deux caractères. C'est la constatation faite par les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada à la suite de nombreux croisements avec la race Lacombe.

En 1969, un verrat issu d'une lignée choisie parce qu'elle associait ces deux caractères a atteint le poids de 200 livres en un temps record de 112 jours, l'épaisseur de lard dorsal (six sondages) étant de 0.87 de pouce. Plusieurs autres sont parvenus à 200 livres en moins de 120 jours avec une épaisseur de lard dorsal inférieure à 0.9 de pouce.

Les résultats du Contrôle d'aptitudes indiquent que les Lacombe sont prêts pour le marché de 8 à 10 jours plus tôt que les porcs d'autres races. La valeur de la carcasse ne diffère pas de celle des autres, mais les porcs Lacombe ont l'avantage d'avoir une croissance rapide et une forte proportion de viande maigre.

• • •

Maladies des tubercules

INDIAN HEAD, Sask. — La culture des pommes de terre deux années de suite ou plus dans le même champ est un moyen certain d'aggraver les maladies causées par les champignons du sol. Les rendements les plus élevés à la station de recherches d'Indian Head comportaient une rotation de trois ans: pommes de terre, trèfle et jachère.

En 1968, cette rotation de trois ans a limité à 11% la proportion de plants malades comparativement à 77% dans les parcelles en culture continue; en 1969, proportion de 20% contre 93% respectivement. Un bon système de rotation améliore nettement le milieu sanitaire des cultures de pommes de terre.

Future répression des insectes

LETHBRIDGE, Alberta — Nombreuses sont les recherches effectuées présentement par le ministre fédéral de l'Agriculture pour mettre au point les méthodes de lutte les meilleures contre les insectes. Quelques-unes de ces méthodes peuvent sembler radicales, mais elles ont l'avantage d'être efficaces et exemptes de tout danger de contamination.

Ainsi les chercheurs s'affairent à découvrir des attractifs odorants qui serviront à capturer diverses espèces d'insectes et à les conduire vers des appâts empoisonnés. On essaie également des attractifs optiques et acoustiques. En outre, on utilise divers moyens de situer les zones de rassemblement des insectes afin de restreindre les traitements insecticides à ces seuls endroits.

• • •

Fourrures canadiennes

OTTAWA — Le vison, le castor, le rat musqué, la loutre, le phoque à fourrure et à poil ainsi que le raton laveur sont les principales fourrures canadiennes qui servent à la confection de manteaux et de jaquettes. On utilise moins l'hermine, le pékan, le renard, la martre, le lapin et l'écureuil.

D'une façon générale, les fourrures canadiennes sont les plus belles au monde et une bonne partie de la production annuelle est écoulée sur les marchés des Etats-Unis et d'outre-mer. Mais le Canada importe aussi de grandes quantités des espèces qu'il exporte; en d'autres termes, l'industrie a besoin d'une grande variété de types et de qualités.

Que rechercher dans une fourrure? D'ordinaire, une pelleterie de bonne qualité est brillante et lustrée, le cuir mou et flexible, la bourre dense et soyeuse. Le coût initial de la peau brute correspond à quelque 35 pour cent du coût final de la fourrure.

☆ ☆ ☆

Nos fourrures: blaireau, mouffette et lièvre



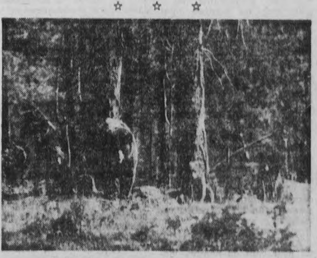


OTTAWA — Après une longue absence du marché, le blaireau fait l'objet d'une attention particulière de l'industrie de la fourrure qui l'emploie comme garnitures. C'est une bête qu'on trouve ordinairement dans les régions sèches, semi-désertiques et partout où le sol est assez sec et léger pour y creuser des terriers.

La mouffette, bien connue pour le liquide nauséabond qu'elle sécrète pour se défendre, a déjà été l'une des principales sources de fourrures au Canada. Il n'en est plus ainsi, bien que ce soit une pelleterie attrayante et durable. Le nombre en est devenu fort restreint et il s'en vend à peine quelques centaines de peaux par année.

Le lièvre d'Amérique varie en nombre d'une année à l'autre selon un cycle vital réparti sur une dizaine d'années. Les indigènes du Nord utilisent sa fourrure, mais sa qualité médiocre intéresse peu l'industrie. Par contre, la fourrure blanche et épaisse du gros lièvre des Prairies (jack rabbit) est populaire dans l'industrie. Le marché en absorbe des milliers de peaux chaque année en provenance de l'Ouest du pays.

☆ ☆ ☆



Fourrures canadiennes: l'ours

OTTAWA — On trouve des ours dans toutes les régions du Canada. L'espèce la plus répandue est l'ours noir qui habite les régions boisées d'un océan à l'autre. Règle générale, les ours se reproduisent tous les deux ans.

Le grizzli, dont la taille dépasse celle de l'ours noir, est l'un des plus gros carnivores terrestres au monde; il lui arrive souvent de s'attaquer à l'homme.

La plus grande partie de la vie de l'ours polaire est une lutte incessante contre le climat rigoureux de l'Arctique, contre la pénurie de nourriture et contre les dangers des blocs de glace flottant à la dérive. Il est d'ordinaire blanc, parfois jaunâtre. C'est un nageur de grande classe qui se nourrit de phoques et de poissons.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Moscou 1970: le 24e congrès ajourné?

Encore se serrer la ceinture

par Heinz Mulher

— II —

De leur côté, le président de la Commission du Plan, N. K. Baibakov, et le ministre des Finances, V. G. Garbuzov, s'en sont vivement pris aux directeurs d'usines accusés de ne pas savoir améliorer l'organisation du travail, d'augmenter sans justification le nombre des travailleurs au lieu d'obtenir une plus grande production avec un nombre plus faible d'ouvriers.

Et le ministre Garbuzov de citer en exemple les établissements chimiques de Chtchekino où trois usines emploient 806 personnes pour faire un travail effectué par 278 employés en Hollande ou en Italie... Entendre un ministre soviétique prendre pour référence l'organisation du travail en pays capitalistes, pourtant vilipendés à longueur de colonnes dans la presse soviétique, ne manque pas d'un certain piquant!

Pour l'heure, les difficultés sont là. Aussi les objectifs fixés pour 1970 dans certains domaines de la sacro-sainte industrie lourde se trouvent-ils nettement inférieurs aux objectifs initialement fixés dans le cadre du Plan quinquennal 1966-1970 qui s'achève en décembre. Par exemple, la production d'énergie électrique sera de 740 milliards KWH au lieu des 850 prévus, celle de gaz naturel de 196 milliards de m3 au lieu de 240, celle de charbon: 618 millions de tonnes au lieu de 675, celle de l'acier: 115 millions de tonnes au lieu des 120 prévus, etc...

Dans ces conditions, aucun effort ne sera consenti pour l'augmentation des biens de consommation. Les Soviétiques, une fois de plus, feront les frais des mesures draconiennes de redressement et de la politique d'austérité qu'impliquent les difficultés économiques présentes. Ils se serreront encore un peu plus la ceinture.

Et ce n'est pas l'annonce de 56 postes récepteurs de télévision par 100 personnes en 1970, contre 26 en 1965, qui compensera l'absence de beurre, de viande, de légumes frais et même plus simplement de pain sur les tables!

L'impossible changement

Dans un système socialiste comme celui de l'URSS, une telle situation est d'autant plus préoccupante d'ailleurs qu'elle se révèle à la fin d'un quinquennat et alors même que le nouveau quinquennat 1971-1976 est en cours de préparation, elle ne peut pas ne pas avoir de conséquences politiques.

La lecture de la presse spécialisée soviétique laisse l'impression que la situation économique est quasiment plus mauvaise qu'à l'automne de 1964 à la veille du renvoi de Khrouchtchev. Toutefois, les mêmes causes n'entraineront pas les mêmes effets, car Brejnev est beaucoup moins vulnérable et, de surcroit, l'ampleur des défaillances de l'économie retombe, non pas sur le Secrétaire général du parti, mais bel et bien sur le responsable de l'économie, c'est-à-dire: Kossyguine, actuel chef du gouvernement.

Ce qui est finalement en cause, c'est le principe même de la direction collégiale, cause majeure d'immobilisme aux échelons suprêmes mais aussi d'indiscipline aux échelons intermédiaires, dès lors que les décisions doivent suivre deux échelles différentes pour arriver au sommet!

Est-ce à dire que le plenum du 15 décembre et les discussions qui s'ensuivent annoncent un changement radical de politique? Absolument pas.

Les dirigeants soviétiques sont toujours trop pénétrés de la conviction à la fois de l'infaillibilité des préceptes du marxisme-léninisme et de l'inéluctabilité d'une planète communiste pour se dégager des contradictions et des dogmes vieillis. Cette intransigeance dans l'idéologie leur interdit de voir les problèmes tels qu'ils se présentent: pour eux, la "ligne" est bonne, aussi est-ce dans l'application que se trouvent les "saboteurs", boucs émissaires de demain.

La **Pravda** du 13 janvier est catégorique: **le style léniniste et les méthodes de travail établies dans le parti se sont révélés justifiés. La tâche consiste à améliorer encore le style de travail.**

Améliorer mais non changer

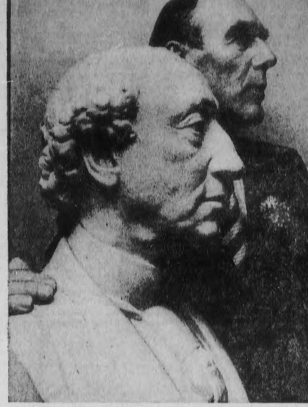
Voilà qui est clair — améliorer — et non pas changer! — mais qui fixe aussi les limites étroites dans lesquelles doivent se cantonner les responsables de l'économie pour sortir du marasme actuel!

Afin de se donner le temps de trouver des boucs émissaires et de "préparer" l'opinion, il n'est pas surprenant que les dirigeants politiques aient jugé nécessaire de s'accorder un nouveau délai avant la convocation du 24e congrès. Un congrès "préfabriqué". Tout comme le 23e de 1966 qui, en consolidant les positions des membres de l'appareil du parti et en revenant aux traditions et au vocabulaire de l'ère stalinienne, consolida avant tout la prépondérance de Brejnev et donc redonna au parti sa souveraineté absolue dans l'Etat soviétique.

Au diable donc les réformes! L'idéologie s'y oppose...

FIN

(Copyright by B.I.P.)



Deux profils de chefs conservateurs canadiens: Robert Stanfield et Sir John A. MacDonald. (Photo TTS)

Chine

La Chine de Mao, 3e puissance nucléaire?

par Jean-Pierre Brûlé

— II —

Le prodigieux développement des universités

Sous l'impulsion du P.C., c'est un prodigieux développement que vont connaître désormais les Universités où pourtant le concours d'entrée opère une sélection sévère: en moyenne, un admis pour 10 candidats des classes terminales de l'enseignement secondaire (pour la dernière rentrée universitaire: 1 pour 15 à Pékin).

Le recours à la main-d'oeuvre féminine allait pallier la pénurie de spécialistes: 81,000 jeunes filles seulement avaient jadis suivi l'enseignement secondaire et 28,000 d'entre elles avaient alors poursuivi leurs études supérieures. Là encore, progression spectaculaire, puisque aujourd'hui, dans la recherche scientifique, 30% de l'effectif sont des femmes. Et dans les Instituts des Académies, 1 chercheur sur 5 est une femme. Parmi elles, figure l'une des 3 vice-présidents de l'Académie de médecine.

La génération nouvelle sortie de l'enseignement supérieur après la prise du pouvoir par Mao — environ 70,000 diplômés par année académique — commence seulement à atteindre sa maturité professionnelle: parmi les ingénieurs diplômés, 79% ont moins de 33 ans et parmi les médecins, 81%.

En établissant leur "Plan de 12 ans pour la science", les autorités avaient calculé que pour 1967, la Chine disposerait de 10,000 docteurs ès sciences et de 2 millions d'ingénieurs diplômés. Les objectifs ne sont donc pas atteints. Et ils ne le seront pas dans un avenir immédiat.

L'ampleur de l'effort exigé pour la formation de techniciens et de savants ayant désormais la "supériorité", voilà qui va entraver le développement économique. Le Renmin Ribao, quotidien de Pékin, ne l'a d'ailleurs pas caché. De plus, si l'industrie atomique stimule certaines branches de l'économie, elle en ralentit d'autres et détourne d'énormes ressources vers des utilisations non productives. Telles sont les réalités avec lesquelles il est expédient de compter.

Des savants formés à l'étranger

La situation est tout autre dans le cas des savants qui, eux, sont d'un âge relativement avancé, notamment les deux prix Nobel de physique. Si l'on prend les dossiers universitaires des savants chinois formés à l'étranger, on constate que 2 d'entre eux ont entre 25 et 34 ans, 50 entre 35 et 44 ans, 187 entre 45 et 54 ans, 189 entre 55 et 64 ans, 116 entre 65 et 74 ans. La plupart d'entre eux y ont obtenu leur doctorat: 269 aux U.S.A., 88 en Grande-Bretagne, 38 en Allemagne, 3 au Japon, etc.

Parmi les plus éminents: le professeur Chien San-chiang (actuellement 56 ans), assistant de Joliot-Curie (il le trouvait si remarquable qu'il lui confiait, ainsi qu'à sa femme Ho Za-woi, une partie de ses travaux de recherches) et père des premières bombes atomiques chinoises. Directeur de l'Institut de recherches atomiques créé en 1958, il poursuit ses réalisations tant dans le domaine pacifique que sur le plan militaire.

Au nombre des 12 plus importants membres de cet Institut, 10 ont fait leurs études aux U.S.A. ou en Europe, tels: le professeur Wan-Kan-chang (Berlin), directeur adjoint de l'Institut de recherches et précédemment directeur adjoint de l'Institut de recherches nucléaires de Moscou-Dubna, le directeur effectif étant Pontevorco; le professeur Chao Chung-yao (California Institute of Technology); autre directeur-adjoint de l'Institut chinois: le professeur Peng Huang-wu (Edimbourg) et le professeur Chang Chia-hua (Washington).

On ne saurait toutefois omettre les doyens des recherches atomiques: Li Su-kuang, ministre de la Géologie, vice-président de l'Académie des sciences, spécialiste de l'uranium et des métaux radio-actifs, diplômé de l'Université de Birmingham (U.S.A.) et Wy Yu-sun (diplômé de l'Université de Chicago), négociateur des accords scientifiques entre la Chine et les pays de l'Est.

L'étrange carrière du père de la fusée chinoise

Parmi les savants responsables du programme de recherches sur les fusées, trois noms émergent: les professeurs Kuo Yung-huai (Caltech, U.S.A.) et Shen Yuan (Imperial College de Londres) et naturellement le père des fusées, le professeur Chien Hsueh-chien (54 ans) l'un — sinon le premier — des très rares spécialistes mondiaux de la propulsion par réaction.

Etrange carrière scientifique que celle du père de la fusée chinoise. Colonel dans l'armée de l'air américaine, directeur de la section des missiles auprès de la Commission scientifique de la Défense nationale, consultant de l'U.S. Navy, titulaire de la chaire de propulsion à réaction au California Institute of Technology (Caltech), il demeura à ce poste jusqu'en 1955. Cette année-là, à l'issue de négociations, aussi discrètes qu'étranges menées à Genève, il fut décidé entre délégués américains et chinois que le célèbre savant serait "expulsé" des U.S.A.; à peine arrivé à Pékin, devenu membre de l'Académie des sciences, il prend la direction de l'Institut de Dynamique. La suite est connue: le 27 octobre 1966 explose sur sa cible la fusée atomique de Lop Not.

Il faut bien parler aussi de l'assistance soviétique. Certes, sur les 11,000 experts envoyés par l'U.R.S.S., 4 pour 100 seulement étaient d'éminents savants. Mais ils ont joué un rôle déterminant tant en qualité de professeurs que de conseillers techniques auprès des Instituts d'enseignement et de recherches.

D'autre part, plus de 38,000 Chinois allèrent se perfectionner en U.R.S.S.: 1,300 savants — chiffre donné par le Rapport Souslov du 14 février 1964 — et 7,500 étudiants, dont 5,500 titulaires des premiers certificats de licence.

Les experts soviétiques sont partis de Chine. Les Chinois ont quitté l'U.R.S.S. Les uns et les autres se veulent maintenant les figures de proue de la science socialiste...

(à suivre)

(Copyright by B.I.P.)

France

Les "enragés" de Nanterre

par Maurice Herr

Une petite gare S.N.C.F. de la banlieue-ouest de Paris porte, depuis qu'elle existe, le nom de "Nanterre-La-Folie". Elle était donc prédestinée, semble-t-il, à desservir le complexe universitaire de Nanterre où, depuis mai 1968, — et même avant, car c'est là que le mouvement de Cohn-Bendit a pris naissance — souffle un vent de démence qui prend parfois des allures de tempête.

Pourquoi plus spécialement là, et pas ou peu dans les autres centres universitaires? Des sociologues ont tenté d'expliquer le phénomène par le fait que les locaux universitaires ultra-modernes de Nanterre ont été implantés hors de Paris, assez loin du vieux quartier latin, et dans une zone qui sera peut-être, vers l'an 2000, un chef-d'oeuvre d'urbanisation, mais où sévit actuellement la lèpre des bidonvilles et où se découvrent les misères des banlieues industrielles. Au contact de ces tristes réalités, les fils de bourgeois envoyés à Nanterre auraient reçu un choc terrible, et se seraient pris à haïr cette société de consommation incapable de donner sa part de bonheur à chaque individu. A quoi se serait encore ajoutée la surcompression des étudiants au nombre de plus de 20,000, dans des établissements conçus pour en accueillir 8,000.

Quoi qu'il en soit les deux facultés de Nanterre, celle des Lettres et celle de Droit, sont, d'une façon quasi-permanente, le théâtre d'incidents plus ou moins violents avec, çà et là, des batailles rangées opposant les étudiants gauchistes et révolutionnaires aux forces de police appelées à la rescousse par les autorités universitaires. La plus récente échauffourée, celle du 3 mars, a fait de nombreux blessés de part et d'autre, et provoqué des dégâts dont le montant, dit-on, dépasse 500,000 Fr. Hier encore, les étudiants contestataires ont envahi le bureau du doyen de droit, M. Verdier. Ils se sont emparé des dossiers et ont vidé les bouteilles de champagne destinées aux visiteurs de marque.

Absent au moment des incidents, M. Verdier a été plus heureux que son collègue de la faculté de Lettres, M. Ricoeur, molesté par ses étudiants il y a quelques semaines, et coiffé d'une poubelle remplie de détritus.

A bout de forces après six mois d'une guérilla ininterrompue, M. Ricoeur vient d'ailleurs de démissionner. En moins de deux ans, c'est le quatrième doyen que les étudiants en Lettres de Nanterre ont "usé". Homme libéral et conciliant, qui se croyait capable d'obtenir par la compréhension de leurs sentiments, la confiance et l'amitié des étudiants a échoué comme ses prédécesseurs devant la violence des "enragés".

* * *

Dans sa lettre de démission, le doyen Ricoeur n'a pas craint de mettre en cause l'autorité gouvernementale. Sans doute avait-il en mémoire les sévères avertissements lancés à l'agitation universitaire par M. Pompidou lors de sa récente causerie radio-télévisée. Le problème, dit M. Ricoeur, ne concerne pas la seule université, car c'est à la destruction de la société elle-même que visent les étudiants contestataires. Il ajoute: "L'Université est devenue le lieu stratégique d'une action qui vise aussi bien les mairies, les centres de travailleurs immigrés, les commissariats de police et d'autres établissements publics, l'Université est seulement l'endroit où le délit est le plus facile à commettre, en raison même de la constitution libérale de l'Université; mais le délit a cessé d'être une affaire proprement universitaire; il prend une dimension nationale. Et pourtant, on voit aujourd'hui les pouvoirs publics, l'opinion et la presse s'efforcer de faire endosser aux autorités universitaires la responsabilité de résoudre, par l'appel à la force, un problème que l'Etat s'avère incapable de dénouer par des moyens proprement politiques..."

Le ministre de l'Education nationale a assez mal pris la remontrance. "Que l'Université ne soit pas seule visée (par les troubles actuels) ne justifie en rien que l'ordre cesse d'être assumé par ceux à qui la loi l'a confiée". C'est-à-dire aux universitaires eux-mêmes.

En fait, la situation est telle, à Nanterre, que nul ne peut aujourd'hui se flatter de pouvoir maitriser les événements. Les autorités universitaires sont impuissantes à faire régner l'ordre, et l'apparition des forces de police sur le campus a pour effet de déchainer de nouvelles violences. Le gouvernement, qui redoute par-dessus tout les effets du redoutable engrenage agitation-répression-protestation, hésite d'ailleurs à faire le jeu des étudiants gauchistes en lançant les forces policières à l'assaut de Nanterre.

* * *

L'on comprend que, dans ces conditions, le doyen intérimaire élu par le Conseil de gestion en remplacement de M. Ricoeur, l'historien catholique René Rémond, hésite à accepter les redoutables fonctions qui lui sont offertes.

"Cependant, écrit 'La Croix', nous pensons avec d'autres observateurs que la dégradation du climat n'est pas un mal inéluctable et nécessaire. D'autres Facultés y échappent plus ou moins, et si Nanterre n'avait pas pris aussi vite des dimensions inhumaines dans un lieu peu hospitalier les choses auraient pu être différentes. M. René Rémond veut sans doute essayer d'en faire la preuve..."

(Copyright by B.I.P.) (18-3-70)

L'immigration à la baisse en 1969

OTTAWA — Le Canada a accueilli 161,531 immigrants en 1969, un fléchissement de 22,443 ou de 12.2 pour cent, par rapport à 1968. Tels sont les chiffres qu'a communiqués, le 9 mars, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Allan J. MacEachen. Il a tenu toutefois à préciser que l'immigration de 1969 est supérieure de 23.2 pour cent à la moyenne de 131,142 des dix dernières années.

Par rapport toujours à 1968, les immigrants nous sont venus en moins grand nombre de l'Europe, de l'Afrique et de l'Australasie, cependant qu'ils ont été plus nombreux en provenance de l'Asie, des Etats-Unis, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Ainsi au cours de 1969, la population active du Canada s'est accrue de 84,349 personnes, dont 29,449 se classent parmi les professionnels, les techniciens ou les cadres.

Voici les noms des dix pays d'où viennent en plus grand nombre les immigrants avec entre parenthèses le chiffre de 1968): Grande-Bretagne, 31,977 (37,889); Etats-Unis, 22,785 (20,422); Italie, 10,383 (19,774); Chine (Hong Kong et Taiwan inclus), 8,272 (8,382); Portugal, 7,182 (7,738); Grèce, 6,937 (7,739); Allemagne, 5,880 (8,966); Trinité et Tobago, 5,631 (2,419); France, 5,549 (8,184); Indes, 5,395 (3,229).

L'Europe

L'Europe demeure encore la principale source de nos immigrants, même si leur nombre en 1969 a fléchi de 32,339, ou de 26.8 pour cent, par rapport à 1968. La plus forte diminution se rapporte à l'Italie et s'explique par le fait que moins de Canadiens ont déposé des demandes de parrainage de leurs parents italiens.

L'Afrique

De l'Afrique nous sont venus 3,297 immigrants, ou 2 pour cent du nombre total d'immigrants, par rapport à 5,204 ou 2.8 pour cent en 1968. Le facteur principal de ce déclin fut en tout état de cause l'abandon du mouvement des Juifs quittant le Maroc, dont la majorité se sont maintenant rétablis dans d'autres pays. Les immigrants du Maroc se chiffrent par 326, au regard de 1,336 en 1968.

L'Asie

L'augmentation du nombre des requérants admis au Canada, en provenance des pays d'Asie, tout particulièrement de l'Inde et des Philippines, démontre l'universalité des règlements de l'immigration canadienne.

L'Australasie

Au total, 4,414 personnes, ou 2.7 pour cent du nombre global d'immigrants, ont été admises au Canada en provenance de cette partie du monde, comparativement à 4,818, ou 2.6 pour cent, en 1968.

L'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale

Le nombre d'immigrants en provenance des Etats-Unis est passé de 20,422, en 1968, à 22,785, en 1969. Les autres pays qui ont contribué d'une façon significative à l'immigration sont (le nombre global de personnes admises au Canada en 1968 est indiqué entre parenthèses): la Barbade, 1,242 (821), la Jamaïque 3,889 (2,886), et Trinité-Tobago, 5,631 (2,419).

L'Amérique du Sud

De l'Amérique du Sud, 4,767 personnes ou 3 pour cent du nombre global d'immigrants, ont été admises au Canada au regard de 2,693, ou 1.5 pour cent, en 1968. Le nombre d'immigrants venus de tous les pays d'Amérique du Sud a augmenté, à l'exception de la Guyane Néerlandaise.

L'Ontario a accueilli 86,588 immigrants (53.6 pour cent) de tous ceux qui ont été admis au Canada en 1969, comparativement à 96,155 (52.3 pour cent) en 1968. Le Québec arrive au deuxième rang avec 28,230 immigrants (17.5 pour cent), par rapport à 35,481 (19.3 pour cent) en 1968. La Colombie-Britannique vient au troisième rang avec 21,953 immigrants (13.5 pour cent), au regard de 22,496 (12.2 pour cent) en 1968. L'Alberta se classe quatrième avec 11,274 immigrants (6.9 pour cent), comparativement à 13,203 (7.2 pour cent) en 1968. Les provinces des Prairies ont accueilli, pour leur part, 20,146 immigrants (12.4 pour cent) comparativement à 27,483 (13.9 pour cent) en 1968. Les provinces de l'Atlantique, elles, en ont reçu 4,420 (2.7 pour cent) au regard de 4,164 (2.3 pour cent) en 1968.

Le plus grand nombre des immigrants, — 140,087 (86.7 pour cent), — étaient âgés de moins de 40 ans. Il y avait presque autant d'hommes que de femmes, — soit 80,007 hommes contre 81,524 femmes.

Parmi les immigrants, 2,566 occupaient des postes de direction; 26,883 pratiquaient des professions libérales ou techniques; 12,222 étaient des commis de bureau; 3,287 travaillaient dans le commerce et la finance; 9,060 oeuvraient dans les industries de service, 23,443 dans les industries de fabrication et la construction. On dénombre aussi 2,018 manoeuvres.

Réserves connues d'uranium au Canada: 200,000 tonnes

WASHINGTON — Les réserves connues d'uranium dans le monde non communiste s'élèvent actuellement à l'équivalent de 980,000 tonnes de concentré dont 86 p. 100 sont détenues par les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud et la France, rapporte la commission de l'Energie atomique.

Dans une étude sur les perspectives de la production mondiale d'uranium, M. Robert Nininger, directeur de division à l'A.E.C., estime que la capacité de production actuelle sera suffisante jusqu'en 1975 mais qu'elle devra être augmentée par la suite pour faire face à la demande d'énergie électrique d'origine nucléaire.

Selon les prévisions de l'A.E.C. c'est en Afrique, et notamment en Namibie (Afrique du sud-ouest) qu'existent les plus larges réserves potentielles d'uranium, ainsi qu'au Canada, en Australie, en Argentine et au Japon.

La répartition des réserves connues et des capacités de production actuelles d'uranium est la suivante:

Etats-Unis: les réserves équivalent à 250,000 tonnes d'uranium concentré et la capacité de production est de 15,000 tonnes par an.

Canada: 200,000 tonnes de réserves connues et capacité annuelle de 4,500 tonnes. "Les vastes réserves potentielles du Canada et son climat politique favorable aux investissements en font une des régions du monde les plus attrayantes pour l'exploration".

La France accuse un fort retard dans le domaine du téléphone

PARIS — Alors que dans tous les pays industrialisés, on a considéré que le téléphone était un facteur de développement économique, la France a longtemps cru qu'il n'était qu'un objet de luxe.

Le résultat? La France accuse aujourd'hui un retard de quinze ans dans le domaine des communications téléphoniques, elle ne compte que 3,800,000 abonnés au téléphone, se trouve au 16e rang dans le classement mondial en ce qui concerne la densité téléphonique et un nouvel abonné doit attendre deux ans avant que le raccordement de son appareil se fasse.

Les dirigeants de l'entreprise d'Etat expliquent ainsi le retard: après la libération, le gouvernement a donné la priorité à l'énergie, aux transports, au logement. Il a oublié les télécommunications.

Il a fallu attendre jusqu'en 1962 pour qu'un effort soit consenti dans ce domaine. La demande avait pourtant fait un bond fantastique. On compte aujourd'hui quelque 350,000 demandes d'abonnement non satisfaites.

L'homme chargé d'équiper la France dans le domaine du téléphone, M. Gérard Théry, admet que le Français a raison de se plaindre. Aux heures de pointe, il n'y a pas de tonalité sur les centraux parisiens. L'usager n'obtient souvent pas de réponse aux renseignements. Le poste de réclamations reste muet.

Il paraît que le Français n'a pas fini de pester contre le téléphone puisque, dans les prévisions actuelles, ce n'est pas avant 1973 qu'il pourra obtenir une communication instantanée.

Pendant ce temps-là, il se répète que le téléphone marche à merveille aux Etats-Unis, au Canada, en Suède, en Hollande et dans tous les pays industrialisés.

Lors d'une émission télévisée portant précisément sur les problèmes téléphoniques en France, un invité a déclaré qu'il existait pourtant un endroit où les communications étaient pires qu'en France: "Dans la jungle africaine, où on utilise encore le tam-tam".

Crédits

Bien sûr, la France accorde maintenant tout le souci voulu au problème. Jusqu'à maintenant, elle ne consacrait toutefois que 35 francs par année, par habitant, soit environ sept cents, pour son réseau de télécommunications, alors que l'Allemagne en consacre 60, la Grande-Bretagne 70, la Suède 100.

M. Théry admet également que la France a cru, jusqu'en 1962, que le téléphone n'était qu'un objet de luxe, même un gadget. On comprend, aujourd'hui, qu'il est lié au développement économique du pays.

Il y a trois ans, le gouvernement a décidé d'augmenter de 24.5 pour cent les crédits consacrés à son programme d'amélioration du téléphone.

Entre la période où la décision a été prise et celle où le projet est réalisé, il y a décalage. Ce n'est donc que cette année que commenceront à se faire sentir les améliorations projetées. Il faudra tout de même attendre encore au moins trois ans pour obtenir instantanément la communication.

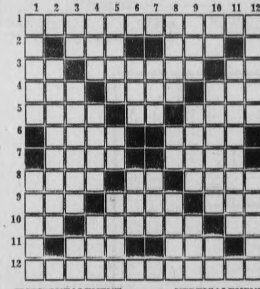
Enfin, la France croit pouvoir, en 1976, posséder 17 postes pour 100 habitants, contre 6.9 actuellement. Aux Etats-Unis, la densité téléphonique est de 30 postes pour 100 habitants. Ce n'est qu'en 1985 que la France pense pouvoir atteindre ce chiffre.

En 1976 on estime que la période d'attente pour le raccordement des abonnés sera réduite à deux ou trois mois.

M. Théry précise enfin que l'on enregistre en moyenne 68,000 demandes de renseignements par journée de 24 heures dans les centraux parisiens où 700 opératrices se relaient devant les 250 positions de travail. On en enregistrerait davantage si on pouvait prendre tous les appels.

Pendant ce temps, l'usager, qui doit payer pour chaque appel qu'il loge en plus de son abonnement, espère que les choses s'amélioreront, le plus tôt possible, mais le pays ne peut faire à la fois tout ce qu'il y a à faire dans le domaine téléphonique, car il doit tout faire: centraux, circuits de jonction, câbles.

— No 636 —



HORIZONTALEMENT

1—Atelier du maréchal-ferrant.
2—Saison. — Irritation.
3—Possessif. — Douée de vie. — Cela.
4—Epoque. — Divisé en trois. — Qui n'est pas cuit.
5—Traça. — Carte. — Naturel.
6—Fleuve d'Irlande. — Salle des officiers.
7—Tessons. — Examen.
8—Enveloppe quelconque. — Démonstratif. — Arr. d'Alençon.
9—Trois fois. — Dénués d'esprit. — Espace de temps.
10—Dans le corps. — Très certainement. — Possédé.
11—Terminaison. — Négation.
12—Cris de joie.

VERTICALEMENT

1—Morceau de musique religieuse latine. — Ornement sacerdotal.
2—Airs légers.
3—Note. — Faute. — Particule du dialecte provençal.
4—Lettre grecque. — Indique l'opposition. — Poil des paupières.
5—Dix fois dix. — En les. — Créera.
6—Se rendra. — Durillon.
7—Plaçai. — Posséda.
8—Unit. — Consonnes. — Touche.
9—Période de temps. — Venues en vie. — Pronom.
10—Note. — Brisée. — Numéro.
11—Ce qui permet de juger, d'apprécier.
12—Riposter à une injure. — Sont sans compagnies.

SOLUTION DU PROBLEME No 635

■ **Horizontalement:** 1. Miels — Epair; 2. Ostéomalacie; 3. Rare — An — Trie; 4. Tre — Fier — Eon; 5. Id — Prêter — Os; 6. Mois — Ver; 7. Eus — René; 8. Ac — Rebord — Ce; 9. Net — Rime — Tan; 10. Tsar — Né — Marc; 11. Escargotière; 12. Satin — Elles.

■ **Verticalement:** 1. Mortifiantes; 2. Isard — Cessa; 3. Etre — Me — Tact; 4. Lee — Pour — Rai; 5. So — Friser — RN; 6. Maies — Bing; 7. Anet — Roméo; 8. El — Révère — Té; 9. Pat — Rend — Mil; 10. Acre — Ré — Tael; 11. III00 — Carré; 12. Réensemences.

Quelques histoires salées — le sel — faits et croyances

Qu'est-ce que le sel? Quelques minuscules cristaux dans le fond d'une salière sur la table de tous: des plus augustes aux plus humbles. Mais il n'en a pas toujours été ainsi! Pouvez-vous vous imaginer un monde sans sel — non! Pas plus qu'un océan sans une goutte d'eau. A travers les âges le sel a toujours été un élément indispensable pour l'homme. Il a été tour à tour un précieux médicament, le symbole de la chance ou de superstitions, et croyez-le ou non, il a aussi servi de monnaie.

— La superstition qui veut que l'on s'attire la malchance en répandant du sel, a pris son origine semble-t-il dans le tableau de Léonard de Vinci "La Cène". En effet, le grand maître a peint sur ce tableau une salière renversée en face de Judas Iscariote.

— Les Chinois prédisaient l'avenir avec quelques grains de sel.

— Pour les Russes, le sel était le symbole de l'inaltérabilité, pour ses propriétés de conservation, ainsi que le gage de l'immortalité — c'est pourquoi ils en plaçaient dans les cercueils de leurs morts.

— Marie Stuart, reine d'Ecosse, rivale d'Elisabeth, paya de sa tête une lutte dans laquelle le sel et les impôts sur le sel n'étaient pas étrangers.

— Sous les Romains, le sel était reconnu comme une denrée indispensable. C'est pourquoi les généraux convertissaient une partie de la paie de leurs centurions en sel — le "salarium argentum". C'est d'ailleurs de là que vient le mot "salaire".

— Les soldats de Napoléon souffrirent beaucoup du manque de sel et bon nombre d'entre eux moururent des suites de légères blessures qui ne se cicatrisaient pas.

— Chez certaines peuplades d'Afrique, peut-être est-il encore possible d'acheter une femme avec 50 livres de sel.

— Le sel était tellement apprécié chez les tribus primitives que certaines fabriquaient des pièces de monnaie en sel.

— Quelques grains de sel sur un parchemin consacraient l'engagement solennel des deux parties lors de la signature d'un contrat ou d'une accord, car le sel était connu pour ses qualités de pureté et de conservation.

— Les Grecs et les Turcs mangeaient du sel avec les inconnus en signe d'amitié.

— Chez les Grecs il était d'usage de faire des offrandes de sel aux dieux que l'on vénérait.

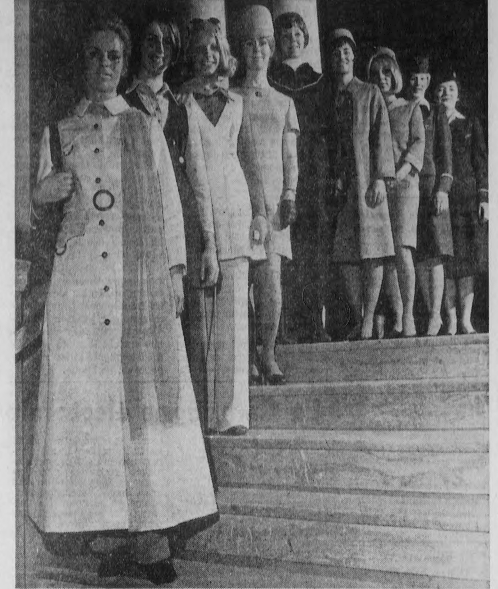
— Au XVIe siècle à Venise, les grands bourgeois qui venaient visiter la ville pouvaient, s'ils le voulaient, faire de folles dépenses en banquets et équipages, mais il leur était interdit de sortir du sel hors des murs de la ville sous peine de perdre une oreille.

— Dans certaines contrées de l'Extrême-Orient, le chef de famille, pour éloigner "le mauvais oeil", attachait au cou de ses enfants un collier autour duquel sont accrochés de petits sacs de sel.

— En Russie, il était une coutume qui voulait qu'avant d'entrer dans leur nouvelle maison, les nouveaux mariés jettent une pincée de sel dans chaque coin pour se protéger de tout malheur et attirer la chance et le bonheur.

— Au Canada, le premier gisement de sel gemme a été découvert à Goderich (Ontario) en 1866, voici un peu plus d'un siècle. Une mine de sel et une usine d'évaporation sont encore en exploitation sur ce même gisement qui appartient à la division du sel Sifto de la société des Produits chimiques Domtar Ltée.

La prochaine fois que vous mettrez un peu de sel sur vos pommes de terre, souvenez-vous que le sel n'est pas simplement une poignée de petits grains blancs qui n'ont pas grande importance, mais un élément indispensable à l'homme et sans lequel nous ne pourrions pas vivre. C'est là une vérité qui ne date pas d'hier.



De l'uniforme classique de serge bleue que portaient les hôtesses de l'air dans les années '40 (à droite) aux nouveaux pantailleurs et maxi-manteaux (à gauche), les styles vestimentaires ont certes évolué sur les vols transcontinentaux de CP Air. Cette mode nouvelle est de rigueur sur les vols d'affaires que la société aérienne inaugurent aujourd'hui, 1er avril. (Photo CP Air)

Les hôtesses de CP Air porteront le "new look"

Les hôtesses de CP Air arboreront à compter de ce 1er avril un style vestimentaire inconnu jusqu'ici dans l'histoire de l'aviation civile nord-américaine. Sur les vols transcontinentaux canadiens, elles porteront des costumes de conception nouvelle et non plus les uniformes classiques si distinctifs aux yeux du public voyageur.

La société aérienne entre vraiment dans l'ère du vêtement style '70, non conformiste, fluide, féminin et typiquement canadien d'adaptation. Le choix de ce nouveau costume a été fait conjointement par des couturiers canadiens de renom et un comité ad hoc formé d'hôtesses de l'air.

L'adoption de ces costumes nouvelle vague est le résultat d'un désir d'expression personnelle. Chaque saison verra naître une nouvelle garde-robe aux couleurs variées mais toujours fondée sur un choix que l'on pourrait appeler individuel-multiple. Les changements de styles et accessoires suivront les saisons et le cours de la mode.

La présente version de la mode CP Air s'inspire de la robe-culotte comportant le pantalon patte d'éléphant à revers, la tunique pull et le maxi-manteau.

Côté chaussures, un soulier sport à bout carré et à ornements métalliques complète l'ensemble de même qu'une sacoche épaulière de daim importée du Liban.

Les verres fumés à large monture sont de rigueur de même que la longue écharpe orangée.

D'aucuns peuvent prédire ce que les hôtesses de CP Air choisiront de porter la saison prochaine. Cela dépendra de leur goût, de la mode et de leur désir de féminité.

Le comptoir qui cuit, tel est le nom de cette nouvelle invention

La compagnie Moffat, en collaboration avec la Corning Glass Works, lance sur le marché en 1970 une nouvelle invention dans le domaine des cuisinières électriques.

Le "Comptoir qui cuit" — c'est le nom de cette nouvelle invention, — est une cuisinière sans "ronds", constituée uniquement de verre très résistant — le pyrocéram — sorte de céramique qui forme une surface plane sous laquelle sont disposés les éléments chauffants.

Cet appareil ménager prend très peu d'espace puisqu'il a été conçu de façon à être encastré dans un comptoir de cuisine.

Il offre de nombreux avantages, dont celui, entre autres, de réduire au minimum la corvée du nettoyage. Une moulure en acier inoxydable empêche les égouttures de pénétrer à l'intérieur du comptoir ou de se répandre sur le parquet. Un chiffon et un liquide nettoyant suffisent à rendre propre la surface de la cuisinière.

Par ailleurs, la chaleur des éléments chauffants est doublement contrôlée à l'aide de thermostats et de boutons de contrôle. Des thermostats ont été placés au centre de chacun des éléments et les boutons de contrôle indiquent non seulement l'intensité de chaleur mais également le degré tout comme les cadrans de four. On obtient ainsi une chaleur constante et uniforme sous chacune des casseroles.

Cette table de cuisson — qui ne comporte évidemment pas de four — forme un ensemble avec la batterie de huit casseroles et poêlons qui viennent nécessairement avec le comptoir. La compagnie qui a mis au point cet appareil a jugé que les casseroles en métal ou autre ne sont pas appropriées pour ce genre de cuisinière. Elle a donc mis au point un nouveau genre de casseroles, du type "Corning Ware", mais dont la base est tout à fait plate, de sorte qu'elles adhèrent parfaitement à la surface vitrée de la cuisinière et permettent ainsi une répartition égale de la chaleur.

Donc pour obtenir le maximum de rendement de ce "comptoir qui cuit" il vous faudra mettre au ban vos anciennes casseroles.

L'appareil fonctionne à l'électricité sur circuit de 220 volts. Chacun des éléments peut fournir une chaleur allant jusqu'à 475 degrés F.

Le facteur "nouveauté" de cette cuisinière, au point de vue technique, consiste évidemment dans l'utilisation du verre comme conducteur de la chaleur. La surface de la cuisinière est à base de verre tout comme les casseroles de sorte que leur adhésion parfaite permet une répartition égale de la chaleur. Il est à noter que les casseroles ne se déforment pas à l'usage et qu'elles peuvent passer du froid au chaud sans aucune précaution.

Le prix au détail du nouvel appareil, incluant la batterie de 8 pièces, se situera autour de $399, donc un peu au-dessus du prix moyen d'une cuisinière ordinaire. Si l'on tient compte du fait que l'appareil ne comprend pas de four et qu'il faut donc avoir recours à un four mural, on peut en conclure que pour l'instant, le "Comptoir qui cuit" n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Lise Blais

La moitié du monde parle de l'autre moitié?

"Savoir se tourner la langue, dix fois, dans la bouche avant de parler". Quelle maxime merveilleuse! Mais combien difficile à retenir...

Qui peut se vanter de n'avoir jamais laissé échapper des remarques déplaisantes sur son prochain... Pour hélas, le regretter amèrement aussitôt. Parce que vite l'on se rend compte du chagrin que causeraient, (à quelqu'un que l'on aime pourtant bien) nos remarques désobligeantes, si elles étaient répétées. Et, il faut bien se dire, qu'il se trouve toujours des personnes "charitables" pour répéter, en déformant et même en amplifiant le propos souvent lancé sans y avoir vraiment pensé.

Voici une petite histoire sans prétention: Edith arrive en retard à un thé "entre femmes" (heureusement c'est une coutume qui est de plus en plus désuète. Les femmes, de nos jours, sont beaucoup trop occupées). Elle s'excuse.

— Vous êtes toute excusée, mais vous avez raté Cornélie. Ridicule, ridicule sa robe. Et patati, patata.

Une autre des invités se retire à son tour et... subit le même sort. Pendant tout ce temps Edith demeure silencieuse. Une amie en passe la remarque.

— Dieu! Sincèrement, j'étais bien loin de vous. Je n'ai pas eu le temps de me mêler à votre conversation, trop préoccupée à m'imaginer tout ce que vous pourriez dire sur moi dès que je serai partie.

Si dès aujourd'hui, entre amis, au travail, l'on s'inscrivait dans la ligue de la "bonne langue"...

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

MARSHALL, Virginie — Quand Mme J. E. Mottley a entendu sa machine à laver automatique s'arrêter, elle est descendue au sous-sol pour en retirer le linge. En plaçant un paquet de vêtements mouillés dans un panier à linge, elle a remarqué ce qui lui semblait être la ceinture d'une robe imprimée multicolore. Avant qu'elle n'ait pu retirer la ceinture en question, elle l'a vue remuer et s'avancer. Horrifiée, elle a vu un serpent ramper à travers un trou du panier à linge. M. Mottley, entendant les appels de sa femme, a tué la bête. Il avoue ne pas savoir comment le serpent a pu pénétrer dans la machine à laver et comment il a pu survivre à toute l'opération, mais il a reconnu que c'était le serpent le plus propre qu'il ait jamais vu!

✦ ✻ ✦

Elle. — Chéri, je vais renvoyer le chauffeur, cela fait trois fois qu'il manque de me renverser.

Lui. — Sois gentille, donne-lui encore une chance!

✦ ✻ ✦

Ajouter une cuillerée à dessert d'huile végétale dans l'eau de cuisson des légumes secs, si vous voulez qu'ils soient bien moelleux. Vous saviez aussi qu'ajouter un peu de beurre dans l'eau de cuisson des pâtes, évitera qu'elle ne déborde.

✦ ✻ ✦

Vous gardez vos boîtes de produits à lessive dans votre cuisine? Pour que la poudre ne prenne pas en boules, recouvrez le carton d'un sac de plastique.

✦ ✻ ✦

Sauf si vous les avez invités spécialement pour voir une émission, éteignez la télévision quand arrivent vos amis ou vos convives. La laisser "en fond sonore" est inutile et fatigant, la regarder est leur prouver que vous faites bien peu de cas de leur présence.

✦ ✻ ✦

A Michel, âgé de deux ans et demi, sa maman lui explique que Jésus est partout. Il se réveille au cours de la nuit en criant: "J'ai peur, c'est plein de Jésus en dessous de mon lit".

✦ ✻ ✦

Si vous avez acheté un chandail garanti lavable et irrétrécissable et que, l'ayant lavé selon les indications, vous vous apercevez qu'il est à peine portable, vous pouvez aller réclamer auprès du commerçant. Insistez, on vous l'échangera.

✦ ✻ ✦

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif à ce qui est beau, bon et grand.

Général MacArthur

✦ ✻ ✦

Les mises en plis "maison": elles tiennent toujours moins bien que celles des coiffeurs; il y manque le tour de main du professionnel et un séchage puissant; voici des "trucs" pour vous aider: séchez complètement les cheveux, après les avoir lavés, puis humectez légèrement chaque mèche avec un produit spécial pour mise en plis avant de poser les rouleaux, puis soulevez chaque boucle et vaporisez un peu de laque à la racine, sécher de nouveau.

✦ ✻ ✦

Un homme politique a reçu une invitation pour voir un film particulièrement ennuyeux.

— Envoie-la aux Dupont, lui conseille sa femme, tu leur feras ainsi une bonne manière pour les prochaines élections. En même temps, tu te vengeras car, la dernière fois, ils ont voté contre toi.

La savoir-vivre ça existe toujours

La politesse, c'est simplement rendre la vie plus facile aux uns et aux autres. Mais, il ne faut pas exagérer. Vous la connaissez cette maxime: "Trop poli pour être honnête". C'est que, souvent, lorsque la courtoisie se transforme en simagrées ridicules, les gens, tout naturellement se méfient. "Que va-t-on me demander encore". Donc, il vaut mieux éviter les compliments trop gênants lancés à haute-voix. Il provoquent toujours un certain malaise.

Il y a la manière d'apprécier ou de féliciter sans attirer l'attention de tout le monde. C'est tellement plus charmant si vous savez chuchoter, à l'oreille "Que vous êtes en beauté!" "Que votre complet vous va bien. Cette coupe, ce colori, quelles merveilles", etc., etc. Ou encore: "Toujours aussi "fougueux?" Avouons que c'est un compliment, un tantinet osé! Mais que de coeurs il réjouira. Bien entendu, ces éloges sont toujours murmurés à l'oreille et non pas de vive voix devant les invités. Et pourtant, que d'hommes seraient flattés... Ils adorent toujours, ces très chers, que l'on parle de leur virilité. Enfin...

Fini les folies comme dirait l'autre. Passons sérieusement aux bonnes manières, c'est moins drôle mais c'est indispensable...

- Envoyez ou téléphonez au moins huit jours à l'avance vos invitations. C'est assez ennuyeux d'être invité à la dernière minute, à moins d'être très intime;
- n'oubliez jamais de répondre aussitôt lorsque vous êtes invitée;
- apportez un gentil plaisir à vos hôtes: vin, fleurs, etc.;
- vous savez que la ponctualité est la politesse des grands seigneurs, surtout à un repas;
- si vous devez partir les premiers, éclipsez-vous discrètement, disant au revoir aux seuls maîtres de maison, afin de ne pas nuire à l'animation des convives;
- n'obligez pas vos hôtes à rester debout une heure à leur porte. Songez qu'ils doivent aussi s'occuper des autres invités;
- **il est toujours charmant d'envoyer un petit mot d'appréciation le lendemain.**

Chaussons aux framboises et aux poires

1 tasse de farine
½ c. à thé de sel
½ tasse de beurre ou de margarine
1 tasse de farine d'avoine
½ tasse de coco râpé
½ tasse de sucre
2 c. à table d'eau
¼ c. à thé d'essence d'amande
1 boîte (28 onces) de poires d'Australie
Confiture aux framboises

Tamiser ensemble la farine et le sel. Ajouter le beurre et le défaire jusqu'à ce que le mélange ressemble à de la chapelure. Ajouter la farine d'avoine, le coco et le sucre. Ajouter l'eau et l'essence d'amande. Pétrir la pâte légèrement jusqu'à ce qu'elle se tienne. La rouler à plat et la diviser en 6 ou 8 morceaux. Mettre sur chaque morceau de pâte une demi-poire finement hachée et 1 c. à soupe de confiture aux framboises. Plier et sceller les bords en pressant avec les dents d'une fourchette. Piquer avec la fourchette pour laisser sortir la vapeur. Faire cuire au four chaud (425°F.) de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que les bords soient légèrement brunis. Garnir de confiture aux framboises et de tranches de poire pour servir.

La journée d'un oiseau

Les activités des oiseaux au cours de leur période quotidienne d'éveil et d'action sont ordonnées par plusieurs causes.

Après l'éveil, l'oiseau pousse volontiers des séries de cris ou de strophes de chant, selon les espèces ou les époques de l'année. Puis il fait sa toilette (nettoiement ou séchage du plumage après un bain) et, plus ou moins tôt, d'après son genre de nourriture, il part pour se la procurer. Les insectivores, les vermivores, les nectarivores sont presque sans cesse en quête de leur nourriture; les granivores déjà moins: ils marquent fréquemment des pauses; les piscivores et surtout les carnivores et les oiseaux qui vivent de cadavres sont capables de se gorger de chair, pour jeûner ensuite des jours entiers. Leurs activités quotidiennes s'en ressentent: repus, ces oiseaux se reposent, à moins qu'ils n'aient à ravitailler un conjoint qui couve, ou des jeunes au nid.

Les déplacements que l'oiseau effectue en une journée sont d'une importance étonnante. Nous devons nous rappeler l'aisance avec laquelle il parcourt des kilomètres sans une fatigue comparable à celle des mammifères. Une mésange, à la recherche de larves et d'insectes, parcourt 80 ou 100 kilomètres par jour dans une certaine étendue de bois en virevoltant dans les branches d'arbres et en passant de l'un à l'autre, pour assurer leur pitance à ses nombreux petits. A tracer leurs arabesques dans le ciel à longueur de journée, les martinets peuvent totaliser quelque 900 kilomètres entre le lever et le coucher du soleil! La mouette grise, qui niche dans le désert du Chili, va manger sur la côte maritime à 100 kilomètres de distance, et effectue quotidiennement ce va-et-vient. Les puffins des Anglais, de l'île de Skokholm (Galles), ont fourni des reprises de sujets bagués qui indiquent que, en période de reproduction, des nicheurs viennent s'alimenter jusque dans le golfe de Gascogne, à plus de 500 kilomètres de leur nid!

(Extrait du tome 3 de "La vie des animaux", Larousse éditeur.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

NUMERO 20

— Une expérience cruelle, qui laissera des traces, jugea-t-il avec inquiétude. Je ne veux pas lui en parler. Il considérerait que nos consolations contiennent une part d'hypocrisie, ce qui serait vrai. Faisons confiance au temps. Il est clair que cette pécore s'est fichue de lui. Amusement de villégiature! Il lui avait fait les yeux doux à Paris. Elle a trouvé divertissant d'enflammer un coeur encore bien novice, de faire marcher un jeune homme et de meubler son séjour en Suisse, où elle s'ennuyait peut-être. Le soir même de son départ il était rayé, gommé!

Malgré tout, Hector connaissait encore des sursauts d'espoir; il se bâtissait alors un roman, presque toujours invraisemblable. Cependant les jours passaient sans rien lui apporter. Devant la déception quotidienne que marquait le passage du facteur, il changeait d'humeur. En lui naissait un ressentiment que suivait un désir de vengeance. Oh! Oui! Il prendrait une revanche. A Paris, il trouverait! Il faudrait attendre le retour de Gaétane. Encore une dizaine de mois . . .

Il revint dans la capitale juste avant la reprise des cours et se livra au travail avec une rage forcenée. Avait-il mûri? En tout cas, il avait perdu le don de jeunesse, l'exubérance, jusqu'au goût pour le sport. De renfermé, il devint morose, taciturne; plus rien ne put le distraire. Il avait appris à se moquer des sentiments vrais ou nobles, leur réservait des sarcasmes, et sa mère s'inquiétait, car novembre coulait déjà à travers la boue, et son fils n'oubliait pas.

— Après les examens et le concours pour la diplomatie, qu'il réussira haut la main, on l'enverra sans doute dans une capitale lointaine, répétait son père. La nouveauté d'un pays inconnu, avec un autre monde, le guérira.

Mais elle cessait peu à peu de croire ce qu'il répétait, parce que, elle le savait bien, dans le coeur de son fils, Gaétane de Villemasse continuait à régner.

Qu'est-ce qu'un pauvre désespoir d'homme, comparé à la douleur d'une femme qui aime sans espérance? Pas d'amertume. Pas de colère. Nulle haine. Un mal qui s'enferme, qui mine, tire les traits, raccornit le coeur, pèse sur la vie comme une charge de plomb.

Pour des yeux superficiels, Monique Delange n'avait pas changé. Elle allait assidûment aux cours, au laboratoire, travaillait avec la même ardeur, ne parlait jamais de la Suisse. Mais sa mère, elle, ne pouvait s'y tromper. Le mal était profond, il la rongeait, et la pâleur de sa fille, la tranquillité de ses réponses, la résignation avec laquelle elle regardait passer les jours, tout prouvait que l'amour ne perdait pas un atome de sa force. Etait-il juste que ce fût une force de destruction? . . . Pour Mariette non plus, l'attitude énergique de Monique n'avait pas de secret. Elle venait rue des Volontaires chaque fois qu'elle en avait le loisir? Après le cours, quand elle marchait à côté de son amie, elle s'efforçait de la réconforter, comme si des paroles pouvaient avoir quelque valeur!

Fait plus grave, Bédarigue se montrait de plus en plus pressant. La lourdeur de ses déclarations, ses sautes brusques, de la réserve embarrassée aux éclats de colère, la poussaient à bout. Au début de décembre, il devint encore plus obsédant. Il tenait à célébrer des fiançailles pour Noël. Ses parents arriveraient d'Angoulême. Il voulait fixer une date.

Monique en fut tellement excédée qu'un jour elle demanda à Mariette d'exposer clairement la situation au jeune homme.

— Lui parler de Quéloy? fit son amie.

— Et de mon amour. Il comprendra sans doute.

— Il refusera de me croire.

— Tant pis! Dis-lui que je veux rester seule, ne plus le voir. S'il le faut, donne-lui le nom de celui que j'aime, ce qu'il fait, où il vit. Devant ces précisions, il devra se rendre à l'évidence. Répète-lui que je ne le recevrai plus chez nous. Son absence me fera du bien. Il me semble qu'elle me fera retrouver ma solitude.

— Oui. Mais ce qui est plus désirable, c'est que tu t'efforces de te délivrer, toi.

— Ne réclame pas l'impossible.

Mariette alla donc attendre Bédarigue à la sortie de la Faculté et lui expliqua tout.

Il écouta, tassé, le dos rond. De temps à autre il levait le front, regardait la jeune fille comme pour s'assurer qu'elle ne se moquait pas. Lorsqu'elle se tut, il se leva et dit avec un air de grande résolution:

— C'est entendu. Je n'irai plus l'importuner. Du moins pour le moment. Dois-je vous remercier? Vous avez bien rempli votre mission. Mais je retiens que là-bas vous étiez au courant et que vous l'aidiez à se jouer de moi.

— Je me suis efforcée de la détourner de cet amour. C'était inutile. Je crois bien qu'elle n'oubliera jamais.

Il lui tendit sa main osseuse, qui ne serra pas, et il s'éloigna en mâchonnant des mots qui, peut-être, le soulageaient.

Le lendemain, vers sept heures du soir, Hector travaillait dans sa chambre quand la bonne vint lui annoncer une visite.

— Il dit qu'il est étudiant.

— Faites-le entrer ici.

Il pensait voir un de ses camarades, regarda avec surprise le type efflanqué, habillé sans soin, qui refermait la porte.

— Monsieur . . . commença-t-il.

— Bédarigue. Pharmacie. Dernière année. Puis-je avoir un entretien? Il s'agit d'une chose qui vous intéressera.

— Certainement. Asseyez-vous.

— Je dois vous parler de Brunnen, de vos vacances.

En dépit de sa résolution de s'exprimer avec calme, il commençait à parler par saccades, à serrer ses mains l'une dans l'autre.

— Vous avez connu là-bas une jeune fille . . . Mademoiselle de Villemasse.

— En effet. Mais je ne vois pas . . .

(à suivre)

Vol. 58—No 1

Des jeunes protestent . . .

(Suite de la première page)

qu'en anglais et, dans son cas, avec probablement plus (de facilité) et de succès en français".

Les auteurs du document abordent ensuite la situation sociale du Franco-Manitobain. "Nos parents, écrivent-ils, furent moins éduqués que l'ensemble de la population manitobaine. D'où une situation économique inférieure qui entraine pour "les gérations futures le manque de fonds nécessaires ... pour atteindre un niveau d'éducation plus élevé. Les statistiques nous révèlent que le groupe canadien-français, s'il était éduqué (selon) la moyenne manitobaine, remporterait $12,000,000 de plus, ... (une moyenne de près) de $1,000 par famille francophone".

Le document poursuit son analyse sociologique du groupe franco-manitobain en soulignant que le jeune Canadien français manque de motivation, qu'il abandonne l'école plus tôt que les autres jeunes Manitobains, perpétuant ainsi un état d'infériorité chez les Franco-Manitobains.

"L'effet principal que nous espérons obtenir par ce geste, conclut le document, est l'adoption d'une façon d'agir plus propice au dialogue et à l'enrichissement humain entre les deux races fondatrices de ce pays et une réalisation qu'il existe un besoin d'action immédiate (en vue d'une) attitude de progressive face au problème de la dualité d'identité du Canada."

Mardi midi, la police de St-Boniface n'avait pas encore réussi à découvrir l'identité des membres de ce Mouvement d'identité française. Le chef de police, M. Frank Muller, s'est dit étonné que le groupe ait voulu stimuler la population francophone en s'attaquant à ses propres établissements et en forçant, en fin de compte, les francophones à payer eux-mêmes la réparation des dégâts qui sont assez considérables surtout là où la peinture a été appliquée à des murs de pierre ou de brique.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 26 mars 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,650 bovins, 850 veaux, 8,000 porcs, 520 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,425 bovins, 650 veaux, 7,930 porcs, 865 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—32.50
Bons	31.50—32.00
Moyens	29.00—31.00
Communs	25.00—29.00
Génisses	
Choix	$31.00—31.50
Bonnes	30.00—31.00
Moyennes	28.00—30.00
Communes	20.00—27.00
Vaches	
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	23.00—24.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.50
Taureaux	
Bons	$26.50—27.50
Communs et gras	20.00—26.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $30.90—32.90 ($30.90 à la fermeture). Les truies de $25.00—25.75.

Agneaux et moutons	
Bons, 80-100 lb	$25.00—27.00
Bons et légers	50.00—55.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg **Tél.: 942-3451**

Pour la semaine du 23 au 27 mars 1970

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	74.2	74.2	74.2	74	....
C.W. No 3	70.6	70.6	70.6	70.4	....
Fourrage No 1	69.4	69.4	69.4	69.2	....
Fourrage No 2	66.4	66.4	66.4	66.2	....
Fourrage No 3	63.4	63.4	63.4	63.2	....
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.4	113.4	113.4	113	....
C.W. No 3 6 rangs	111.4	111.4	111.4	111	....
Fourrage No 1	102.2	102.2	102.2	101.6	....
Fourrage No 2	100.2	100.2	100.2	99.6	....
Fourrage No 3	97.2	97.2	97.2	91.6	....
SEIGLE —					
C.W. No 2	104.4	104.2	105	104⅝	....
C.W. No 3	98⅞	98⅝	99	98.4	....
C.W. 2 rej.	100.4	100.2	101	100⅝	....
C.W. No 4	73	72⅝	73	72.2	....
Ergot	71	70⅝	71	70.2	....
Sur voie net	104	103⅝	104.2	104	....

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	275	263.4	265	265⅝	
Mai	274	264.4	264.6	266.4	....
Juillet	261.6	254⅞	255	256	....
Novembre	218.4	216.2	218	219.4	....
AVOINE —					
Mai	74	74	74	73.6	....
Juillet	74	74.2	74⅛	74⅛	....
Octobre	74	74	74	74	....
ORGE —					
Mai	106⅝	106⅝	106.4	106	....
Juillet	106⅛	106⅛	106⅛	105⅞	....
Octobre	106	106⅛	106⅛	106	....
LIN —					
Mai	275.2	273	274⅝	274⅛	....
Juillet	270.2	268.2	269.6	269.2	....
Octobre	268	267⅛	267.4	267.6	....
Novembre	264.4	262	263.2	263	....
SEIGLE —					
Mai	106	105⅝	106	105.2	....
Juillet	103	102.6	103	102⅞	....
Octobre	104	104⅛	104.4	104⅛	

Les secrétaires discuteront d'éducation

Lors de la prochaine assemblée du groupe de Winnipeg de l'Association nationale des Secrétaires professionnels, qui aura lieu au local de la Chambre de Commerce, 8e étage, 177, avenue Lombard, à 6 h du soir, sous la présidence de Mme F. Moore, on discutera les normes d'éducation nécessaires pour permettre aux secrétaires de se présenter aux examens de l'Association en vue d'obtenir le certificat de Secrétaire professionnel (C.P.-S.). Les sujets à l'étude seront: l'ajustement personnel, les relations humaines, la loi commerciale, l'économie et l'administration des affaires, la comptabilité, la sténographie et le travail général de bureau.

Toutes les secrétaires sont les bienvenues à cette réunion et celles qui désireraient plus de renseignements peuvent les obtenir en composant 888-6502.

La Campagne électorale au Québec

(suite de la première page)

pliquer, M. Jean Langelier, président d'élection de Westmount, a reconnu qu'il avait reçu plusieurs plaintes. Il regrette ce qui se produit et s'efforce d'y remédier. Les deux partis, a-t-il dit, ont négligé de lui fournir des agents recenseurs en nombre suffisant. Il a donc dû, au dernier moment, en recruter en toute hâte. Comme la loi prévoit que les agents doivent habiter la circonscription, le recrutement d'agents francophones à Westmount n'a pas été facile.

Mme Jeanne Sauvé ne sera pas candidate

Mme Jeanne Sauvé ne sera pas candidate pour le Parti libéral. Ni dans Laurier ni dans une autre circonscription. L'opposition qui s'est manifestée contre sa candidature parmi les libéraux de Laurier émanait, non pas des groupes ethniques, mais des Canadiens français, traditionnellement gênés par la présence d'une femme en politique. Les libéraux n'ont pas encore désigné celui qui affrontera en leur nom le chef du Parti québécois. Responsabilité très lourde, disait un observateur, car il est probable que les manuels d'histoire retiendront pour les générations à venir le nom de celui qui aura, aux élections générales de 1970, vaincu René Lévesque ou été vaincu par René Lévesque.

Le P.Q. doublé par sa gauche

Le Parti québécois pourrait voir ses chances diminuées dans plusieurs comtés de l'Ile de Montréal, par la présence sur les rangs de candidats péquistes indépendants. Le comité ouvrier de St-Henri a convoqué pour cet après-midi à 14 heures, une conférence de presse pour annoncer la candidature d'un péquiste indépendant dans le comté de St-Henri. L'on sait que le comité ouvrier a déjà choisi un P.Q. indépendant dans le comté de Ste-Anne.

Les responsables de ce mouvement, qui ont pignon sur la rue St-Jacques dans le quartier St-Henri, estiment que le Parti québécois est contrôlé par un groupe de bourgeois et que de ce fait n'est pas habilité à défendre la cause des citoyens les plus défavorisés. Le comité ouvrier est constitué en partie de doctrinaires maoïstes et troskistes qui fustigent la modération des lignes de force des politiques préconisées par le P.Q. Il est probable, selon un informateur du mouvement, que des candidats péquistes indépendants soient choisis prochainement dans les autres comtés de l'est du Montréal.

Campagne nationale d'inspection des voitures 1970

Les responsabilités vont de pair avec la puissance — y compris la puissance mécanique.

Le Conseil canadien de la sécurité rappelle aux automobilistes qu'ils sont responsables moralement et devant la loi du bon état mécanique de leur véhicule, et ce, qu'ils vivent ou non dans une région où les inspections périodiques des véhicules-moteur sont obligatoires.

Les études et les enquêtes indiquent que 10% des accidents impliquant des véhicules automobiles sont dus à des bris de mécanique.

Cela signifie que 500 mortalités, 17,000 blessures et 35,000 accidents entrainant des dommages matériels pourraient être évités chaque année au Canada, si tous les véhicules étaient en bonne condition mécanique.

Même lorsque le véhicule est sous sa garantie, il incombe au conducteur de reconnaître les symptômes de troubles mécaniques et de faire réparer ceux-ci.

Dans le cadre de sa campagne du printemps de vérification mécanique des véhicules-moteur, le Conseil canadien de la sécurité, de concert avec plusieurs associations et organismes, encourage les automobilistes à faire vérifier leur voiture par un mécanicien compétent avant le début de la saison estivale.

Les lois et les garanties ne préviendront pas à elles seules les accidents inutiles causés par les bris de mécanique. L'automobiliste se doit à lui-même, à sa famille et au public en général de s'assurer du bon état de sa voiture.

C'est à l'individu d'assumer la responsabilité de la bonne condition mécanique de son véhicule.

Une révolution . . .

(Suite de la première page)

"L'Establishment"

En analysant les caractéristiques de ces mouvements, le relevé souligne le caractère de non-violence, en ajoutant que l'"Establishment" dans une certaine ville, emploie tous les moyens de harcèlement à l'endroit des groupes de citoyens.

Bien que cette ville ne soit pas nommée, on remarque dans le relevé général que c'est à Montréal que l'aîné de ces mouvements éprouve les plus vives difficultés de la part de l'Establishment.

Organisation

Jusqu'ici, le mouvement s'est employé à faire reconnaitre les droits au bien-être social, ceux des locataires, des réformes dans les méthodes d'améliorations urbaines, des réformes législatives dans l'institution de coopératives, organisation de nouveaux groupements, fournir des divertissements et organiser la vie sociale, recherches au domaine de la santé dans les divers groupements, organisation de programmes destinés aux jeunes, services communautaires, protestations contre les injustices ainsi qu'améliorer l'esprit communautaire.

Ces mouvements sont jeunes, la plupart ont moins d'un an, mais ils mettent en cause les hommes aussi bien que les femmes dans le but de combler le gouffre qui sépare les générations. Ils sont vigoureux, et ce sont les membres qui fournissent le personnel bénévole, soucieux de leur dignité, de leur esprit de coopération et de leur participation au bien-être commun.

L'esprit de ces mouvements n'est pas tant d'élaborer des programmes mais de former des citoyens capables de diriger ces programmes.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Sacré-Coeur, Winnipeg, Man.
Saints-Martyrs, St-Boniface, Man.
Précieux-Sang, St-Boniface, Man.
Saint-Charles, St-Charles, Man.
Saint-Norbert, St-Norbert, Man.
Saint-Emile, St-Vital, Man.
Saint-Eugène, St-Vital, Man.
Saint-Laurent, Thompson, Man.
Saint-Jean-Baptiste, Regina, Sask.
Saints-Martyrs, Saskatoon, Sask.
Notre-Dame, Alberni, C.-B.
Chapelle Base d'aviation, Winnipeg, Man.
Chapelle Base d'aviation, Gimli, Man.